

L'IMPARTIAL

Feuille d'Avis des Montagnes 1806

Quotidien neuchâtelois et jurassien édité à La Chaux-de-Fonds
 Rédactions régionales: Le Locle, Fleurier, Cernier, Neuchâtel, Saint-Imier, Saignelégier

Rédaction
 Administration:
 2301 La Chaux-de-Fonds
 Rue Neuve 14
 Tél. (039) 21 11 35
 Télex 952 114

la voix d'une région

Société éditrice: Imprimerie Courvoisier - Journal L'Impartial S.A.

L'initiative de Franz Weber balayée Tous les cantons rejettent la suppression de la vivisection

L'initiative «pour la suppression de la vivisection» a essuyé hier un cuisant échec. Rejetée dans tous les cantons et par 1.099.864 voix (70,5 pour cent) contre 459.567 (29,5 pour cent), elle avait été déposée en septembre 1981 avec 151.065 signatures valables. Tant le Conseil fédéral qu'une très forte majorité du Parlement avaient demandé son rejet. La participation s'est élevée à 37,4 pour cent.

Parrainée par l'Association Helvetia Nostra de M. Franz Weber, l'initiative populaire visait à introduire dans la Constitution un article 25ter, interdisant en Suisse - avec effet immédiat, donc dès lundi - la vivisection sur animaux vertébrés ainsi que toute expérience cruelle sur animaux. Ses auteurs estimaient que l'expérimentation animale occasionne pour l'homme, les autres créatures et l'environnement plus de dommages qu'elle n'entraîne de bienfaits.

Ses adversaires - notamment toutes les grandes formations politiques et syndicales, ainsi que les associations profes-

sionnelles de la médecine, de la pharmacie et de la recherche - rétorquaient que les expériences sur animaux restent indispensables pour la sauvegarde de la santé de l'homme et des animaux, tout en préconisant de les limiter au strict nécessaire. Sans elles, la production, le contrôle et le développement de médicaments serait bloquée, et la formation des médecins, vétérinaires et biologistes deviendrait impossible à assurer.

DIMINUTION RÉGULIÈRE

Pour mémoire, quelque 1,75 million d'animaux dont 94 pour cent sont de petits rongeurs (souris et rats notamment) ont été utilisés en Suisse en 1984. Depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur la protection des animaux en 1981, qui soumet toutes les expériences à

autorisation et vise à leur limitation au strict nécessaire, le nombre d'animaux sacrifiés en laboratoire diminue régulièrement.

Avec 43.405 non (88,5 pour cent) et seulement 5631 oui (11 pour cent) le Valais s'est révélé l'adversaire le plus résolu de l'initiative. Dans les autres cantons romands, la majorité rejetante est également significative et partout supérieure à la moyenne suisse: 83 pour cent dans le Jura, 80,6 à Fribourg et Vaud, 79,4 pour cent à Neuchâtel, 70,8 pour cent à Genève. La participation dans ces cantons a été inférieure à la moyenne suisse, entre 36,1 pour cent (Vaud, Fribourg) et 28,8 pour cent (Genève).

LE MEILLEUR SCORE

L'initiative a obtenu son meilleur score à Appenzell Rhodes-externes, où elle a recueilli 39,7 pour cent des voix, et à Zurich (37,3 pour cent). Dix cantons ou demi-cantons l'ont rejetée avec une majorité de 75 pour cent ou plus. A Bâle-Ville, où sont utilisés les trois-quarts des animaux de laboratoire, elle a été refusée à une majorité de 73,5 pour cent. Au niveau de la participation, liée dans plusieurs cantons à des scrutins locaux, Schaffhouse vient en tête avec 68,1 pour cent - mais le vote y est obligatoire - et la lanterne rouge est tenue par le Tessin avec 27,5 pour cent. (ats)

● Lire également en page 4

Détournement du Boeing égyptien Second suspect



Douleur pour ces deux femmes qui sont allées reconnaître les corps de passagers égyptiens, ramenés au Caire. (Bélino AP)

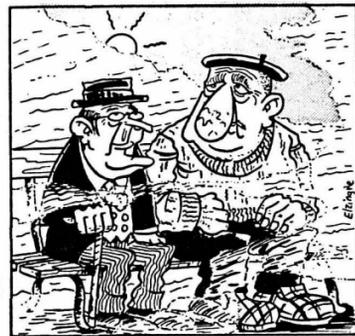
Un second suspect, qui était porteur d'un passeport grec, est détenu à Malte dans l'affaire du tragique détournement du Boeing d'Egypt Air, a affirmé hier le pilote égyptien du Boeing, le commandant Hani Galal, dans un entretien avec l'AFP au Caire.

Ce second suspect, dont l'existence n'a pas été révélée par les autorités militaires, est actuellement à l'hôpital, apparemment atteint d'une profonde dépression nerveuse. «Il est placé en garde à vue et doit faire l'objet d'une instruction, mais n'a apparemment pas été encore interrogé», a affirmé le commandant Galal.

Par ailleurs, alors que l'Egypte continue de concentrer ses troupes à la frontière libyenne, M. Ali Lotfi, premier ministre égyptien, a déclaré samedi soir au Parlement que son gouvernement ferait l'impossible pour prouver la participation libyenne dans le détournement du Boeing d'Egypt Air.

de source militaire on indique que les troupes égyptiennes sont en état d'alerte maximum à la frontière occidentale, mais les propos de M. Lotfi au Parlement n'annonçaient pas une offensive imminente.

Parmi les preuves qui semblent orienter l'Egypte vers la Libye, il y a le fait qu'Omar Marzouki, le pirate ayant survécu à l'assaut des commandos égyptiens, qui possède un passeport tunisien, a vécu en Libye. (ats, afp, reuter)



météo

Nord des Alpes, Valais et Grisons: le temps restera ensoleillé. Sur le plateau toutefois les brouillards ne se dissipent que partiellement au cours de la journée. Leur limite supérieure se situera vers 700 m. La température à 2000 m. sera voisine de +7 degrés pendant la journée.

Sud des Alpes: en général ensoleillé. Quelques stratus matinaux.

Evolution probable jusqu'à vendredi: au nord, brouillard matinal sur le plateau. A part cela temps assez ensoleillé. Dès jeudi ennuagement à partir de l'ouest suivi de quelques pluies. Températures inchangées.

Au sud: assez ensoleillé.

Lundi 2 décembre 1985
 49e semaine, 336e jour
 Fête à souhaiter: Viviane

	Lundi	Mardi
Lever du soleil	7 h. 59	8 h. 00
Coucher du soleil	16 h. 44	16 h. 44
Lever de la lune	19 h. 52	20 h. 49
Coucher de la lune	12 h. 08	12 h. 59

sommaire

Mme Kopp et les demandeurs d'asile: «Appliquer la loi»

SUISSE Page 4

R

région

Caisses Raiffeisen neuchâtelaises
 Le virage des banques locales

PAGE 15

0 opinion

Un «non» clinique

Le peuple et les cantons ont pratiqué la vivisection démocratique en saignant à blanc et sans anesthésie l'initiative Franz Weber.

Il y a toujours quelque chose qui cloche quand un projet se fait sonner par sept votants sur dix! La Suisse oppose souvent ce genre de réponse tranchée aux propositions excessives. Il suffit de transposer le libellé de l'initiative à un autre sujet pour en éclaircir la nature véritable qui est celle de l'extrémisme politique.

C'est pourquoi nous en venons rapidement à conclure que c'est d'abord un «non» à l'intolérance que le souverain a exprimé dans l'urne.

Avec la même conviction nous nous garderons bien de suivre les intéressés, chimistes, biologistes et autres médecins qui disent que: «Ce résultat est une approbation de la poursuite de la recherche en biologie et en médecine».

C'est peut-être simplement que le peuple approuve et confirme sa décision antérieure s'agissant de la protection des animaux. La loi suisse est une des plus sévères du monde en l'espèce. Nous pensons tous ou presque que les contrôles sont rigoureux et appliqués.

L'initiative lancée en mai par la Société protectrice des animaux visant à une réduction progressive de l'expérimentation animale pourrait, au contraire de celle de Weber, connaître un large écho en votation.

Un mot encore sur l'émotivité citadine par rapport à la sensibilité objective de la campagne envers les bêtes: les chiffres disent qu'à la campagne on aime d'abord son semblable, ensuite son chien...

Gil BAILLOD



Atlantis: les charpentiers de l'espace

Deux des sept astronautes de la navette Atlantis, lancée il y a quatre jours, ont commencé vendredi à tester des méthodes de construction dans l'espace de structures métalliques qui pourraient être utilisées pour les futures stations orbitales américaines dès les années 1990.

modulaire de 14 mètres constituée de 93 barres d'aluminium doré et de 33 joints d'assemblage qui ne requièrent ni outil ni rivet. (ap)

Jerry Ross et Sherwood Spring se sont attelés à l'érection en 40 minutes (soit 22 minutes de moins que prévu) d'une tour



Profession: charpentier de l'espace. (Bélino AP)

SPORT Championnats romands de patinage artistique De l'or pour une Chaux-de-Fonnière

La Chaux-de-Fonnière Brigitte Cattin a remporté hier la médaille d'or, catégorie seniors B, des championnats romands de patinage artistique qui se sont déroulés depuis vendredi à la patinoire des Mélézes.

Les représentantes du Club des patineurs de La Chaux-de-Fonds se sont d'ailleurs distinguées lors de cette compétition. Isabelle Crausaz, en catégorie seniors A où elle évoluait pour la première fois, est parvenue à décrocher la médaille d'argent.

● LIRE EN PAGE 9

Brigitte Cattin s'est montrée souveraine en catégorie seniors B. (Photo Schneider)



Les sommets vaincus: Fiat Panda

Fr. 13.290.-
FIAT

MONDE

E

entre autres

Prévision... normale

Les actes de terrorisme vont se multiplier d'ici à la fin du siècle.

Une projection lancée par un groupe d'analystes américains attachés à un institut spécialisé.

Terrible prévision. Cela, à double titre.

Attentats à la voiture-suicide, soudaines explosions sur le trottoir, détournements d'avion et balles dans la nuque, chaque jour nous gratifie de son lot de morts violentes, au nom d'une quelconque revendication.

Chaque jour, quotidiennement. Terrible, la banalité.

Notre perception, de la révolte, est passée au stade de l'habitude. Une transition favorisée par la répétition de tels actes, par leur énoncé radiophonique, chaque matin au saut du lit.

Ce phénomène de fréquence débouche, au cœur de notre conscience, sur l'émergence d'un poste similaire à celui que l'on retrouve dans le bilan que chaque entreprise fait annuellement sous la dénomination de passif. La mort, normale en quelque sorte. Et s'installe l'habitude de l'assassinat légitime, facteur d'escalade.

Car le but premier de l'action terroriste est de frapper l'opinion, de choquer. Face à la banalisation, son effet initial perd toute valeur.

Seule solution, inévitable: la fuite en avant. On ne tue plus après échec des revendications, on liquide avant toute condition, en guise de préambule. L'exemple des passagers de l'avion égyptien l'illustre bien. Et démontre également que la vitesse supérieure, en matière de terrorisme, a été imperceptiblement passée.

Un durcissement condamnable, certes. Mais qui s'inscrit finalement, au plus profond de la source logique qui marque l'évolution mondiale actuelle.

La radicalisation.

Pascal-A. BRANDT

Afrique du Sud: double défi de Pieter Botha

Le gouvernement sud-africain du président Pieter Botha est confronté, depuis cette fin de semaine à un double défi, lancé par la communauté noire et par une fraction de la communauté blanche.

Le défi des Noirs, de loin le plus important, est venu d'une nouvelle confédération syndicale, le Congrès des syndicats sud-africains (COSATU), qui rassemble 450.000 travailleurs appartenant à quelque 36 organisations syndicales de toutes branches.

A peine fondé, lors d'une réunion qui a rassemblé hier 15.000 adhérents et sympathisants enthousiastes dans un stade de Durban (côte est), le COSATU a donné à Prétoria six mois pour abolir le symbole essentiel de la politique d'apartheid, le «pass book», sorte de passeport intérieur exigé des quelque 20 millions de Noirs qui vivent et travaillent en dehors de leurs bantoustans (sorte de réserves ethniques).

BRÛLER LES «PASS BOOK»

Si cette exigence n'est pas satisfaite dans le délai imparti, a déclaré sous les applaudissements le président élu du COSATU, M. Elijah Barayi, les Noirs seront appelés à brûler leur «pass book».

M. Barayi, qui est également vice-président du syndicat national des mineurs (NUM, 120.000 adhérents noirs), a en outre sommé le président Botha de faire libérer immédiatement le leader noir Nelson Mandela, de retirer l'armée des townships noirs, de lever l'état d'urgence, en vigueur dans 38 districts du pays et de démissionner pour laisser la place à «des leaders comme Mandela».

Le COSATU, confédération multiraciale dont l'immense majorité des adhérents est noire, bénéficie du soutien avoué du Front démocratique uni (UDF, principale organisation légale anti-apartheid).

Hier, des messages de soutien provenant du monde entier et notamment du parti travailliste britannique ont été lus du haut de la tribune sous les feux de la télévision et au milieu d'une mer de banderoles et de poings levés.

La police, présente autour du stade en petit nombre, a gardé un profil bas. Le rassemblement était autorisé, la région de Durban n'étant pas soumise à l'état d'urgence.

DÉFI BLANC

Quant au défi blanc, il a été lancé au président Botha la semaine dernière, lors d'une réunion «secrète» avec un groupe d'influents hommes d'affaires conduits par MM. Harry Openheimer et Gavin Rely, l'ancien et l'actuel présidents du puissant conglomérat minier anglo-amé-

ricain, comprenant en outre - pour la première fois, souligne le journal The Sunday Star de Johannesburg - des industriels afrikaners, jusqu'ici partisans inconditionnels du régime.

Au cours de cette réunion, confirmée à demi-mot par une source officielle que l'a qualifiée d'«amicale», les hommes d'affaires ont exigé de M. Botha le démantèlement rapide de l'apartheid et l'adoption de réformes politiques.

L'absence de telles réformes nuit à la bonne marche des affaires et à l'économie du pays, lui auraient-ils expliqué, selon le Sunday Star.

Les observateurs soulignent que la tenue de cette réunion a coïncidé avec l'annonce, vendredi dernier par le président Botha, d'une prochaine série d'initiatives politiques visant à doter le pays d'une nouvelle constitution de type fédéral, avec participation des Noirs au pouvoir. (ats, afp)

Peine de mort au Swaziland Sorcellerie

Un homme qui, en échange d'une vache, avait vendu son neveu de sept ans à des sorciers en vue d'un meurtre rituel, a été condamné à mort vendredi par la Haute cour du Swaziland.

L'enfant a été noyé dans une rivière avant d'être découpé en morceaux. Au Swaziland, comme dans d'autres pays voisins, la chair humaine est particulièrement appréciée des sorciers pour leurs pratiques, dans la mesure où on lui attribue des pouvoirs importants.

Pour sa défense, l'accusé a affirmé n'avoir pas eu d'autre choix que de vendre son neveu sous la pression de la population de son village «complètement ensorcelé». (ats, reuter)

«Conclave» des ministres des Affaires étrangères de la CEE Progrès, mais pas d'accord

Les ministres des Affaires étrangères de la Communauté, réunis en «conclave» pour préparer le Sommet des chefs d'Etat ou de gouvernement qui se tiendra aujourd'hui et demain à Luxembourg, ont effectué hier des progrès «appréciables» en vue d'une réforme des institutions de la CEE, sans pour autant parvenir à un accord, indiquait-on de sources diplomatiques.

La conférence inter-gouvernementale s'est achevée hier en fin d'après-midi à Luxembourg, après deux jours de discussions ardues. Elle a examiné les modifications à apporter au Traité de Rome pour renforcer l'unité et l'efficacité de la CEE.

QUATRE THÈMES

Quatre thèmes essentiels ont retenu l'attention des ministres: la création d'un grand marché européen (libre circu-

lation des personnes, des biens, des services et des capitaux), l'intégration monétaire, le rôle du Parlement Européen et la coopération politique.

Pour ce qui est du grand marché, on indiquait des sources diplomatiques concordantes que la définition même de ce marché n'a pas fait l'unanimité. En tout état de cause il restera très en-dessous des espoirs des «maximalistes» européens, car il exclut par avance l'harmonisation des fiscalités et la libre circulation des personnes.

Par ailleurs, la Grande-Bretagne et l'Irlande insistent pour le maintien de leurs réglementations nationales en matière sanitaire.

COOPÉRATION MONÉTAIRE

En outre, la réalisation d'un véritable marché européen dépend, selon les milieux communautaires, de l'institution d'une véritable coopération monétaire que la commission Européenne propose de concrétiser en institutionnalisant le Système monétaire européen (SME).

Dans ce dernier domaine, la Grande-Bretagne et la RFA ont déjà à plusieurs reprises marqué leurs nettes réticences. Cependant, on indiquait dimanche soir de plusieurs sources que la délégation ouest-allemande avait adopté une attitude plus ouverte que par le passé, reconnaissant qu'on ne peut négliger la dimension monétaire de l'Europe.

PARLEMENT EUROPÉEN

Quant au renforcement du parlement européen, aucun accord ne paraît en vue devant l'insistance italienne à lui attribuer un véritable pouvoir de co-décision dans les affaires de la Communauté. Jus-

qu'à présent, l'assemblée de Strasbourg n'a de compétence qu'en ce qui concerne le budget de la CEE.

La majorité des autres pays membres paraissent favorables à un compromis qui prévoit essentiellement que le Parlement européen aura plus de poids dans les décisions communautaires, sans pour autant remettre en cause le dernier mot du Conseil des ministres, c'est-à-dire des gouvernements nationaux.

Le ministre italien des Affaires étrangères, M. Giulio Andreotti, a remarqué que le «conclave» de Luxembourg «n'a pas élu un pape» et qu'il appartenait maintenant aux chefs d'Etats et de gouvernement de débloquent la situation. (ats, afp)

En visite à Alger Arafat rencontre Chadli Bendjedid

Le président Chadli Bendjedid a reçu dimanche le chef de l'Organisation de libération de la Palestine, M. Yasser Arafat, qui était accompagné d'un autre important dirigeant de l'OLP, M. Salah Khalaf (Abou Iyad), a annoncé l'agence APS sans donner aucune précision sur le contenu de cet entretien.

Lors d'un meeting organisé la veille à Alger à l'occasion de la «journée de la Palestine», M. Yasser Arafat avait exalté l'importance de la lutte armée contre Israël, notamment au Liban, en affirmant que «jamais le peuple palestinien n'a été aussi uni autour de l'OLP».

Il n'a toutefois rien dit sur les différentes démarches menées depuis plusieurs mois pour favoriser une négociation globale au Moyen-Orient, ni sur une éventuelle conférence de réconciliation entre les fractions pro-syriennes et ses propres partisans au sein du mouvement palestinien. (ap)

USA: après la découverte de l'affaire Pollard Israël présente ses excuses

Le gouvernement israélien a présenté hier ses excuses officielles au gouvernement américain à la suite de la découverte de l'affaire Pollard, du nom de l'expert naval américain accusé de travailler pour un réseau d'espionnage israélien aux Etats-Unis. Il s'est aussi engagé à démanteler l'unité d'espionnage responsable du recrutement de Jonathan Pollard.

Dans un communiqué officiel lu hier par le premier ministre Shimon Peres au cours du Conseil de cabinet, le gouvernement israélien s'est engagé «à ne ménager aucun effort pour éclaircir toute l'affaire (Pollard) jusque dans ses derniers détails».

Pendjab: le terrorisme sikh à l'œuvre

Trois personnes sont mortes et sept autres ont été blessées au Pendjab lors de trois attaques distinctes menées par des terroristes sikhs présumés, apprenait-on hier de source policière.

Cette nouvelle résurgence du terrorisme sikh vise à destabiliser le nouveau gouvernement sikh modéré, mis en place au Pendjab en septembre dernier.

Au cours de la fusillade qui a eu lieu samedi dans un bazar de Barnala, au commerçant hindou, M. Hira Lal a été tué. Cet homme n'est autre qu'un associé de M. Surjit Singh Barnala, le ministre en chef du Pendjab, que les terroristes sikhs ont mis sur leur liste noire.

Après l'intervention de la police, un extrémiste sikh, M. Jagtar Singh a été tué.

En quatre jours, divers incidents ont fait sept morts, ce qui porte le bilan des fusillades à 17 morts depuis septembre dernier. (ap)

Vatican: la théologie de la libération sur scène «Une mitrailleuse n'est pas le Christ»

La théologie de la libération a fait officiellement son entrée samedi au synode extraordinaire des évêques, arrivé à mi-parcours, avec la publication par l'Osservatore Romano d'un vibrant plaidoyer en sa faveur présenté par Mgr Jose Ivo Lorscheiter, évêque de Santa Maria au Brésil.

Il s'agit d'un texte écrit que le président de l'épiscopat brésilien a remis au synode pour le joindre à son intervention orale. Celle-ci, présentée mardi dernier, ne faisait, selon le résumé officiel,

aucune référence à la théologie de la libération.

Le Vatican avait mis en garde contre certaines déviations de ce courant de pensée dans son «Instruction sur quelques aspects de la théologie de la libération», publiée le 3 septembre 1984.

Interrogé sur l'exposé de Mgr Lorscheiter samedi au cours d'une conférence de presse, Mgr Dario Castrillon Hoyos, secrétaire du Conseil Episcopale Latino-américain (CELAM) a adopté une position nuancée.

«Quand je vois une église avec une mitrailleuse, je n'y vois pas le Christ», a-t-il dit, indiquant en substance qu'il est difficile de parler d'une seule théologie de la libération, alors qu'il y a plusieurs «courants, auteurs et thèses». Mgr Lorscheiter a voulu dire, selon lui, que «la parole de Dieu contient un message de libération intégrale». Mais, «s'il souhaite donner un brevet d'orthodoxie à tous les courants de la théologie de la libération, je ne suis pas d'accord», a ajouté Mgr Castrillon.

Dans cette déclaration, il remerciait le Vatican d'avoir «réproché les erreurs d'une certaine théologie de la libération qui, avec la soi-disant «église populaire», a fait tant de mal au peuple des fidèles», et en même temps dénonçait les «graves injustices sociales» en Amérique latine. (ats, afp)

En bref

● **NEW YORK.** - Depuis jeudi, 60 personnes ont trouvé la mort dans des accidents dus aux conditions climatiques. Samedi, un formidable orage a déversé six mètres de neige sur la région sud des Rocheuses avant de se déplacer vers l'est dans les zones des plaines où neige et verglas risquent de bloquer les axes routiers.

● **BELFAST.** - Un catholique de 18 ans grièvement blessé par balles samedi est mort dans la nuit dans un hôpital de Belfast, apprend-on de source policière.

● **MANILLE.** - Plus de 15.000 personnes se sont rassemblées dimanche autour d'une église de Manille pour apporter leur soutien à Mme Corazon Aquino qui devait annoncer la semaine prochaine si elle se présente à la présidence des Philippines.

● **ISLAMABAD.** - 14.000 hommes d'unités auxiliaires de l'armée pakistanaise sont entrés dimanche dans la zone tribale de Khyber (ouest du Pakistan) où la tension a augmenté ces dernières semaines, rapportent les correspondants de presse à Peshawar.

● **PARIS.** - Le colonel Mouammar Kadhafi, chef de la révolution libyenne,

a eu samedi un premier entretien avec le général Wojciech Jaruzelski, chef du Parti communiste et de l'Etat polonais, actuellement en visite à Tripoli, a annoncé dimanche l'agence de presse libyenne JANA reçue à Paris.

● **TEHERAN.** - Le premier ministre syrien, M. Abdel Raouf al-Kassm, arrivé dimanche à Téhéran, a eu dans la journée un premier entretien avec son homologue iranien, M. Mir Hossein Moussavi, au cours duquel «l'entente politique entre les deux pays» a été réaffirmée, a annoncé Radio-Téhéran.

● **PARIS.** - Le Mouvement national arménien (MNA) s'est élevé samedi soir contre l'arrestation jeudi dernier à Paris et l'inculpation samedi de Monte Melkonian, chef de file d'une branche dissidente de l'Asala, ainsi que de deux autres Arméniens - un journaliste et une militante.

● **SANTA BARBARA.** - Le président Ronald Reagan a évoqué samedi la récente vague d'affaires d'espionnage aux Etats-Unis en soulignant la nécessité de lutter contre cette «menace croissante» pour la sécurité du pays.

Colombie: féroces accrochages

Quarante-cinq personnes ont trouvé la mort samedi au cours de deux batailles qui ont opposé l'armée colombienne à des guérilleros de gauche dans la ville méridionale de Cali et dans le nord du pays, ont rapporté l'armée et les stations de radio.

D'après ces dernières, dix rebelles, huit civils et un policier ont été tués lors de combats de rues à Cali, troisième ville de la Colombie, dont les hommes du mouvement «M-19» avaient occupé trois quartiers. Les radios ont précisé que 36 personnes avaient été blessées au cours des affrontements, qui ont duré huit heures. Selon la police de Cali, qui se trouve à 400 km. au sud-ouest de Bogota, l'armée a entrepris de fouiller les habitations après la fin des combats.

L'armée a d'autre part indiqué que 23 rebelles des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC) avaient été tués lors d'un accrochage avec des militaires dans la province septentrionale d'Antioquia, près de la frontière panaméenne.

Deux civils enlevés par les insurgés et un soldat y ont aussi trouvé la mort.

Les FARC et le M-19, qui avaient conclu l'an dernier une trêve avec le gouvernement du président Belisario Betancur, ont repris les armes cette année. Le mois dernier, 97 personnes ont été tuées durant la prise du palais de justice de Bogota par des hommes du M-19.

(ats, reuter)

Nobel de la paix: Helmut Kohl part en guerre Un médecin au-dessus de tout soupçon...

Le chancelier ouest-allemand Helmut Kohl est hostile à la remise du Prix Nobel de la paix 1985 au médecin soviétique Evgueni Chasov, co-fondateur avec l'Américain Bernard Lown de l'Organisation Médecins internationaux pour la prévention d'une guerre atomique (International Physicians for the prevention of nuclear war).

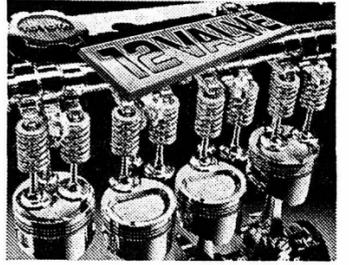
M. Kohl a signé une pétition en ce sens, envoyée au comité Nobel par l'Union des partis chrétiens-démocrates européens et le groupe chrétien-démocrate au Parlement européen. Le ministre-président de Bavière, M. Franz-Joseph Strauss, figure aussi parmi les signataires de la lettre, publiée hier à Bonn.

Dans leur pétition, les chrétiens-démocrates européens affirment que M. Chasov a signé en 1973 et 1974, avec 24 autres membres de l'Académie de médecine d'URSS, une lettre contre le Prix Nobel de la paix Andrei Sakharov. Cette lettre a «sans aucun doute», selon eux, marqué le début de la campagne contre le célèbre dissident. (ats, afp)

Roule aussi
à l'essence
sans plomb!



La nouvelle Toyota
Corolla 1300 Compact.
Avec la technique
à 12 soupapes et 75 ch.
Fr. 12 990.-



La voiture sportive, économique et spacieuse.

Unique dans la classe des 1,3 litre: la nouvelle Toyota Corolla 1300 DX Compact regroupe des caractéristiques aussi opposées que: grande sportive, extrêmement spacieuse, consommation minimale, prix d'achat très avantageux.

La familiale sportive.

Dans la nouvelle Corolla 1300 DX Compact vous trouverez la toute dernière technologie Toyota à soupapes multiples: le moteur transversal avant 1,3 litre, avec 12 soupapes et 75 ch, assure à cette voiture familiale une conduite pleine d'allant. 5 vitesses parfaitement synchronisées, double circuit de freinage, suspension à roues indépendantes à l'avant et à l'arrière et une direction à crémaillère précise.

La sportive spacieuse.

Pour une voiture offrant des qualités de conduite aussi exceptionnelles, l'habitabilité est étonnante: habitacle spacieux, dossiers arrière repliables individuellement, porte-hayon s'ouvrant jusqu'au pare-chocs. De plus, l'équipement de cette voiture est très complet: économètre, différents témoins pour le liquide des freins, le niveau d'huile, le réservoir de benzine, les portes ouvertes, déblocage du hayon et du bouchon du réservoir depuis

le siège du conducteur, verrouillage de sécurité pour les enfants aux deux portes arrière, vitres teintées, essuie-glace de lunette arrière avec lave-glace électrique, feu à brouillard à l'arrière, et tout ce qui fait encore partie de l'équipement légendaire Toyota.

Corolla 1300 DX Compact, 3 portes, Fr. 12 990.-
Corolla 1300 DX Compact, 5 portes, Fr. 13 490.-

FINANCEMENT AVANTAGEUX PAR
MULTI-LEASING TOYOTA
TÉLÉPHONE 01-495 24 95

TOYOTA SA, 5745 SAFENWIL, 062-67 93 11.

TOYOTA
Le N° 1 japonais

Agence principale: La Chaux-de-Fonds: M. Grandjean S.A., Garage des Montagnes, Léopold-Robert 107, Tél. 039/23 64 44/45

Agences locales: Corgémont: Garage Moderne, C. Guillaume, Tél. 032/97 10 61 – **La Chaux-de-Fonds:** Tarditi et J.-C. Béring, Tél. 039/28 25 28
Le Locle: R. Brulhart, Garage du Crêt, Tél. 039/31 59 33 – **Saignelégier:** Ch. A. Frésard + S. Cattin, Tél. 039/51 12 20

Entreprise des arts graphiques genevoise, cherche à repourvoir le poste de

chef comptable

Connaissances en comptabilité analytique et informatique indispensables.

Le titulaire de ce poste jouit des conditions de travail indépendantes. Il est appelé à participer à l'élaboration des budgets et agit comme conseiller de la Direction.

En cas de convenance, l'ensemble des activités administratives de la Société pourrait lui être confié dans une deuxième étape.

Date d'entrée: février 1986

Ecrire sous chiffre 200-2620, ASSA, Annonces Suisses SA, 1211 Genève 26.

au printemps

Nous cherchons pour notre supermarché

magasinier

Entrée tout de suite ou à convenir.

Nous offrons:

- rabais sur les achats
- semaine de 5 jours
- plan d'intéressement aux bénéfices
- tous les avantages sociaux d'une grande entreprise

Pour tous renseignements et rendez-vous, ☎ 039/23 25 01, bureau du personnel.

Cabinet dentaire René Vogel

Avenue Léopold-Robert 75, ☎ 039/23 31 59.

René Vogel, médecin-dentiste, remercie très sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné leur confiance au cours de ses quarante ans d'activité à La Chaux-de-Fonds. Il a le plaisir de leur faire part que, dès le 1er décembre 1985, il remet son cabinet dentaire à

M. Fuad Kapetanovic, médecin-dentiste

son fidèle collaborateur depuis plus de dix ans.

☎ 039/23 31 57.

DEMANDES D'EMPLOIS

ÉBÉNISTE

Jeune homme 21 ans, sérieux, porteur du CFC, cherche emploi tout de suite ou date à convenir.

☎ 039/53 13 51, heures des repas.

COUPLE

cherche conciergerie. Pour tout de suite ou à convenir.

Ecrire sous chiffre AB 33898 au bureau de L'Impartial.

GALVANOPLASTE

35 ans, CFC, technico-commercial 17 ans d'expérience métaux précieux et communs cherche poste à responsabilités. Libre tout de suite. Ouvert à toutes propositions.

Ecrire à: Pierre-Alain Beaud, Doubs 63, 2300 La Chaux-de-Fonds

MIGROL

Auto Service

Pour notre Migrol-Auto-Service à Marin nous cherchons deux

mécaniciens

(dont un remplaçant du gérant)

Si vous aimez un travail indépendant et varié ainsi que le contact avec la clientèle, vous êtes les personnes que nous cherchons.

Nous offrons une atmosphère de travail agréable, un bon gain et les prestations sociales d'une grande entreprise.

Téléphonez-nous! Monsieur Litzistorf se tient à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire.

☎ 037/30 19 87

Monsieur M. Litzistorf

Une imposante entreprise suisse avec une gamme de produits bien connus vous offre une activité intéressante et indépendante en vous engageant comme

Représentant(e)

Si votre attitude est positive, si vous êtes persévérant et exigez beaucoup de vous-même, nous serions heureux d'entrer en contact avec vous.

- mise au courant avec salaire garanti fixe et indemnités de frais intéressants
- séminaire de vente et formation continue
- soutien avec aides de vente
- indépendance au sein d'une petite équipe avec bon climat de travail
- votre engagement détermine votre gain
- vous choisissez entre la clientèle particulière et/ou la prospection, aux foires, expositions et grandes surfaces.

Veillez adresser ce coupon au chiffre: 1 G 22-633 656 à Publicitas, 1002 Lausanne

Nom: _____
Prénom: _____
Rue: _____
NP/Lieu: _____
Tél.: _____
Né(e) le: _____
Activité antérieure: _____

L'annonce reflète vivant du marché

SUISSE

Vivisection: soulagement et satisfaction prédominent largement Franz Weber en attente d'un Winkelried...

Soulagement et satisfaction sont les réactions qui dominent après le rejet, hier, en votation populaire de l'initiative lancée par Franz Weber pour la suppression de la vivisection. Franz Weber a lui-même qualifié de «succès d'estime» le résultat obtenu par son projet et s'est déclaré convaincu qu'il n'y aurait plus d'expérimentation animale en Suisse d'ici dix ans.

Dans une première réaction donnée à la télévision alémanique, Franz Weber a salué «la brèche» ouverte par l'initiative contre l'expérimentation animale en Suisse. Il ne doute pas que d'autres, «tel Winkelried», vont s'élancer dans cette brèche. La Société suisse de protection des animaux, qui avait soutenu l'initia-

tive, regrette l'occasion manquée de forcer l'industrie à développer des méthodes de remplacement.

UNE DES PLUS SÉVÈRES

Pour la plupart des opposants à l'initiative, le comité suisse en tête, le peuple par son verdict a exprimé son soutien à

A l'issue du scrutin sur la vivisection Le Conseil fédéral satisfait

Le président de la Confédération, M. Kurt Furgler, a exprimé hier après le rejet clair de l'initiative con-



Kurt Furgler: «Nous sommes satisfaits».
(Bélino AP)

tre la vivisection la satisfaction du Conseil fédéral devant le résultat de ce scrutin. Il va de soi, a-t-il ajouté, qu'à l'avenir aussi la recherche dans le domaine de la santé sera menée dans le plus grand respect de la vie animale.

Pour M. Furgler, ce vote montre aussi une approbation très large de la loi sur la protection des animaux, adoptée à une forte majorité par le peuple en 1978 et en vigueur depuis 1981. Il la considère comme un instrument efficace, le «non» à l'initiative ne signifiant en aucun cas un «non» à la protection des animaux. En s'unissant pour l'appliquer, protecteurs de la nature, chercheurs et autorités peuvent ainsi œuvrer ensemble pour que la recherche en matière de santé se poursuive dans de bonnes conditions.

La recherche de méthodes de substitution, partout où elles peuvent être utilisées, se poursuivra également, a encore rappelé M. Furgler. (ats)

Argovie: loi d'organisation judiciaire La FSJ au TF

La Fédération suisse des journalistes (FSJ) a décidé de faire recours au Tribunal fédéral contre la nouvelle loi argovienne d'organisation judiciaire, acceptée hier par les citoyens. Le secrétaire de la FSJ, M. Charles S. Hänni, a précisé dimanche à la radio alémanique, que l'association entendait ainsi se défendre contre les nouvelles prescriptions en matière d'information.

Ces nouvelles prescriptions violent la liberté de la presse et la liberté d'opinion, a ajouté M. Hänni. La FSJ critique, en particulier, le fait que les juges ont la possibilité d'exclure les journalistes des salles d'audience. Elle s'élève également contre le droit accordé aux mêmes juges d'émettre des directives en ce qui concerne le compte rendu du procès et de publier des rectifications. (ats)

Elisabeth Kopp et les demandeurs d'asile «Unique solution: appliquer la loi»

«Ce ne sont pas les 23.000 demandeurs d'asile actuellement en Suisse qui me préoccupent, mais les dizaines de milliers d'autres qui pourraient venir si notre politique est trop laxiste», a notamment souligné la conseillère fédérale Elisabeth Kopp lors de l'émission «Table ouverte» diffusée hier par la Télévision romande. «L'unique solution est d'appliquer la loi sur l'asile» a réaffirmé le chef du Département fédéral de justice et police (DFJP). C'est ainsi que le DFJP est en train de préparer le refoulement de Tamouls dont la demande d'asile a été refusée.

Interrogée sur la récente expulsion de 59 Africains au Zaïre, Mme Kopp a dit que 37 d'entre eux avaient de faux papiers angolais et que 22 autres avaient déjà déposé une demande d'asile qui avait été rejetée. En l'occurrence, la Suisse n'a pas appliqué la loi sur l'asile, mais la loi sur les étrangers.

Avec l'opération «Automne noir», la Suisse n'a pas voulu faire un exemple «mais si cela a eu cet effet, tant mieux!», a dit Elisabeth Kopp.

A propos des Eglises dont certaines paroisses abritent des personnes dont la demande d'asile a été refusée, Mme Kopp a dit qu'elles «mettaient en cause l'Etat de droit», ajoutant

que cette résistance était le fait de quelques prêtres et qu'elle espérait que les autorités religieuses useraient de leur influence sur ceux-ci.

Elisabeth Kopp a réaffirmé que chaque demande d'asile était examinée soigneusement. Actuellement, près de 80 pour cent d'entre elles sont rejetées. En cas de doute sur la sécurité des requérants dans leur pays d'origine, «on ne renvoie pas», a-t-elle déclaré.

Enfin, Mme Kopp a souligné que le Conseil fédéral ne voulait pas restreindre la notion de réfugiés dans la nouvelle loi sur l'asile du fait de la tradition humanitaire de la Suisse.

(ap)

la législation suisse actuelle en matière de protection des animaux, estimée une des plus sévères au monde. Tous soulignent la nécessité de poursuivre les efforts pour une meilleure protection des animaux.

Ainsi les quatre partis gouvernementaux se déclarent soulagés du rejet du projet, émanant de «milieux qui perdent tout sens de la mesure en défendant un but honorable en soi», comme l'a formulé le Parti démocrate-chrétien.

Les radicaux saluent le résultat sans équivoque, tandis que l'Union démocratique est satisfaite que le danger de voir les industries concernées déplacer leurs activités à l'étranger soit écarté. Le parti socialiste souligne toutefois que le problème de l'expérimentation animale n'est pas résolu.

SECONDE INITIATIVE

Une deuxième initiative, plus modérée, sur l'expérimentation animale sera certainement soumise à la consultation populaire, rappelle le PS. Selon lui, elle pourrait mériter approbation si l'actuelle loi sur la protection des animaux n'est pas appliquée avec rigueur.

Satisfaction aussi du côté des chercheurs, comme l'ont fait savoir le comité «recherche et santé» et l'union des sociétés suisses de biologie expérimentale. Comme l'indique cette dernière, les chercheurs, comme par le passé, ne mettront en œuvre des expériences sur les animaux que s'ils peuvent en attendre de nouveaux progrès marquants.

CHIMIE SATISFAITE

Les responsables de la chimie bâloise ont aussi manifesté leur soulagement. «Ce très net rejet de l'initiative constitue une preuve de confiance populaire dans nos recherches», a déclaré par exemple Hans-Peter Sigg, chef de la division pharmaceutique de Sandoz. (ats)

Votations cantonales tous azimuts

Treize cantons avaient prévu ce week-end des votations cantonales en plus de la votation fédérale à propos de l'initiative pour la suppression de la vivisection.

Dans le canton de Zurich, les citoyens ont donné le feu vert à la construction d'un nouveau pénitencier à Regensdorf. Ils ont approuvé un crédit de 84 millions de francs destiné à ce nouveau pénitencier qui s'appellera «Pöschwies». Les Zurichois ont par ailleurs rejeté nettement un projet de hausse de la taxe cantonale sur les véhicules à moteur, qui prévoyait pourtant des allègements fiscaux pour les véhicules «propres».

FRIBOURG: TROIS FOIS

Dans le canton de Fribourg, la troisième fois a été la bonne, puisque les citoyens ont adopté, par 25.041 voix contre 19.845, un crédit routier de 13,2 millions de francs.

En revanche, les Vaudois ont rejeté un crédit routier de 13,8 millions de francs,

par 59.691 voix contre 46.344. Ce crédit était destiné à la correction d'un kilomètre de route cantonale à Prilly.

Le canton d'Uri n'instituera pas un impôt supplémentaire pour les propriétaires de véhicules à moteur. Cet impôt spécial de 20 francs par année aurait dû servir à la protection des forêts uranaises. Par 7679 non contre 2614 oui, les citoyens du canton d'Uri se sont opposés à cet impôt qui aurait rapporté 300.000 francs.

NORMES US

Dans le demi-canton de Bâle-Campagne, les citoyens ont accepté une révision partielle de la loi sur la circulation routière par 36.091 oui contre 26.188 non. Avec cette révision, les propriétaires de véhicules répondant aux normes US 83 bénéficieront d'une réduction de taxe. Les citoyens ont approuvé une adaptation de la loi cantonale sur la formation professionnelle à la législation fédérale.

En Argovie, une initiative du Parti évangélique populaire demandant que les établissements publics proposent à leur clientèle des boissons non-alcoolisées à un prix inférieur à celui de la bière a été approuvée par 56.219 voix contre 25.992. Les citoyens ont soutenu une loi d'introduction de la loi fédérale sur l'assurance chômage obligatoire.

SOLEURE: IMPOSITION FISCALE

Dans le canton de Soleure, la nouvelle loi fiscale a été adoptée. Elle vise principalement à réduire l'imposition des familles et à éliminer les inégalités de traitement entre époux et concubins. La nouvelle loi a exigé une révision de la Constitution cantonale approuvée également par les Soleurois qui ont aussi approuvés la nouvelle loi sur la formation professionnelle, la modification de la loi sur les allocations familiales et la loi d'application du code civil. Les citoyens ont par ailleurs rejeté une initiative du syndicat des enseignants pour «une formation sans sélection ni compétition». (ats)

● L'Association suisse des enseignants (ASE) met deux conditions à l'enseignement d'une seconde langue nationale au degré primaire. Premièrement, la matière enseignée ne doit pas représenter une charge supplémentaire pour les élèves et les enseignants. Secondement, les enseignants devraient être formés, à des conditions acceptables, à cette nouvelle discipline.

Initiative contre la vivisection

	Initiative contre la vivisection		%	
	OUI	NON	OUI	NON
Zurich	124401	208935	37.3	62.7
Berne	75685	152638	33.1	66.9
Lucerne	20510	50091	29.1	70.9
Uri	2592	7868	24.8	75.2
Schwyz	5404	17736	23.4	76.6
Obwald	1144	4012	22.2	77.8
Nidwald	2110	5368	28.2	71.8
Glaris	2646	4908	35.0	65.0
Zoug	6442	18426	25.9	74.1
Fribourg	8771	36476	19.4	80.6
Soleure	19268	54371	26.2	73.8
Bâle-Ville	15386	45247	25.4	74.6
Bâle-Campagne	14055	51573	21.4	78.6
Schaffhouse	8499	20684	29.1	70.9
Appenzell E.	5229	7930	39.7	60.3
Appenzell I.	657	2673	19.7	80.3
Saint-Gall	28551	54316	34.5	65.5
Grisons	10607	23819	30.8	69.2
Argovie	25154	62158	28.8	71.2
Thurgovie	14195	32960	30.1	69.9
Tessin	14766	29773	33.2	66.8
Vaud	23358	90458	20.5	79.5
Valais	5631	43405	11.5	88.5
Neuchâtel	6561	25334	20.6	79.4
Genève	15821	38317	29.2	70.8
Jura	2124	10388	17.0	83.0
TOTAL	459567	1099864	29.5	70.5

Candidatures au Conseil d'Etat saint-gallois Le carriérisme mis à l'index

Dans une lettre ouverte publiée hier, plus de 200 syndicalistes affiliés à diverses organisations de travailleurs, demandent au secrétaire syndical Toni Falk de retirer sa candidature au Conseil d'Etat. Samedi, le Parti socialiste saint-gallois a nommé le conseiller national Hans Rohrer comme candidat officiel du parti pour le deuxième tour des élections au gouvernement cantonal, qui aura lieu le 19 janvier prochain.

Les syndicalistes reprochent à certains «fonctionnaires syndicaux» de se préoccuper plus de leur carrière que des intérêts des travailleurs. Le syndicat ne doit pas devenir un tremplin vers les postes bien payés de l'administration, ajoutent-ils. Le groupe de syndicalistes estime

qu'une dispersion des forces, pour cette élection, est inacceptable.

La succession de Florian Schlegel au Conseil d'Etat saint-gallois a été l'occasion d'une brouille entre le Cartel syndical et le parti socialiste: l'ancien conseiller national Hans Schmid, président du cartel, avait été nettement battu au premier congrès par M. Vetterli, candidat socialiste. Le syndicat avait alors décidé de nommer son propre candidat, Toni Falk, contre le socialiste Walter Ammann.

Au premier tour des élections, ni l'un ni l'autre n'ont obtenu la majorité absolue. Le Cartel syndical doit dire aujourd'hui s'il maintient ou non la candidature de M. Falk pour le deuxième tour des élections. (ats)

FAITS DIVERS

Après un hold-up sanglant à Commugny Un malfrat blessé par un complice

Un des deux ou trois auteurs du hold-up survenu vendredi vers 17 h. 50 à Commugny, entre Nyon et Genève, a été blessé par un complice lors de la fusillade au cours de laquelle le buraliste Michel Fracheboud et le client Jose Diogo ont été touchés. Les malfrats devront certainement avoir recours à un médecin ou se rendre dans un hôpital à indiqué dimanche la police cantonale vaudoise. Il n'est pas exclu que les bandits se soient rendus en France. Le victimes du hold-up, atteintes de plusieurs balles, sont toujours dans un état grave.

YVORNE: POMPISTE AGRESSÉ

Le pompiste d'une station-service d'Yverne, près d'Aigle, au bord de l'autoroute N9, a été agressé samedi soir par deux inconnus, qui l'ont frappé à la tête avec un bâton après avoir utilisé un gaz lacrymogène. Les voleurs se sont enfuis en voiture en emportant un millier de francs. Cette station-service a déjà été attaquée à plusieurs reprises, rappelle la police vaudoise.

SOMMEIL FATAL EN ARGOVIE

Un automobiliste qui s'était endormi s'est jeté contre un poteau près de Hornussen (AG), dans la nuit de samedi à hier. Ses deux passagers ont dû être délogés par les pompiers des restes de la voiture. Tous trois ont été transportés à l'Hôpital de Bâle où on devait constater le décès d'Alfred Obrist, 17 ans, de Frick.

ACCIDENT MORTEL À ROSÉ

Une femme de 61 ans, Mme Marie-Louise Spicher, domiciliée à Fribourg, a été renversée et mortelle-

ment blessée par un automobiliste à Rosé, dans la nuit de samedi à hier. Elle franchissait un passage pour piétons en compagnie d'une autre femme qui a été blessée.

VALAIS: LE PREMIER SAUVETAGE DE L'HIVER

Les pilotes valaisans ont effectué hier sur les pistes des Gentiannes, au-dessus de Nendaz et de Verbier, le premier sauvetage de l'hiver. Un Britannique a fait une chute et s'est blessé au dos. Il a été conduit à l'Hôpital de Sion.

CHÂTEAU D'CEX: GROS INCENDIE

Un incendie à anéanti, hier matin, un immeuble locatif du centre de Château-d'Ex, comprenant une pharmacie et son laboratoire, six appartements et cinq galetas, sur quatre étages. Un bâtiment contigu a subi d'importants dégâts et sa toiture est détruite. Le montant des dommages, non encore évalué, pourrait dépasser un million de francs. (ats,ap)

● La nouvelle chaîne de télévision privée par abonnement «Téléciné» a diffusé, samedi, ses premières émissions codées, sous la forme de cinq films. Les émissions du studio de Renens-Lausanne sont transmises à une grande partie de la Suisse romande par l'émetteur de la Dôle.

● Le professeur Johannes Feiner, fondateur de l'académie Saint-Paul de Zurich et enseignant au séminaire de Coire, est mort samedi à l'âge de 77 ans. Il a œuvré très activement au sein du mouvement œcuménique.

● Deux pancartes ont été placées dimanche à proximité de la croix érigée en bordure de l'autoroute entre Guin et Fribourg. Elles protestent contre la politique restrictive d'asile du canton de Fribourg qui, depuis dimanche, refuse toute demande.

● La radio locale thurgovienne, financée par trois journaux locaux, a commencé ses émissions dimanche. Les émissions se composent de trois blocs par jour, durant en tout quatre heures et demie. Le reste du temps, l'émetteur relaie la radio alémanique.



commerce indépendant de détail

case postale

la chaux-de-fonds



des CADEAUX DE REVE!

Mme ARNAUD
Avenue Léopold-Robert 75

Horaires d'ouverture des magasins dès le lundi 2 décembre 1985

Du lundi 2 au mardi 10 décembre 1985
horaire habituel

		Ouverture	Fermeture
Mercredi	11 décembre 1985	habituelle	18 h. 30
Jeudi	12 déc. nocturne	10 h. 00	22 h. 00
Vendredi	13 décembre 1985	09 h. 00	18 h. 30
Samedi	14 décembre 1985	habituelle	17 h. 00
Lundi	16 décembre 1985	autorisée le matin	18 h. 30
Mardi	17 décembre 1985	habituelle	18 h. 30
Mercredi	18 décembre 1985	habituelle	18 h. 30
Jeudi	19 déc. nocturne	10 h. 00	22 h. 00
Vendredi	20 décembre 1985	09 h. 00	18 h. 30
Samedi	21 décembre 1985	habituelle	17 h. 00
Lundi	23 décembre 1985	autorisée le matin	18 h. 30
Mardi	24 déc. veille de Noël	habituelle	17 h. 00
Mercredi	25 déc. 1985 Noël	FERMÉ	
Jeudi	26 décembre 1985	fermeture générale recommandée, mais non obligatoire	
Vendredi	27 décembre 1985	habituelle	18 h. 30
Samedi	28 décembre 1985	habituelle	17 h. 00
Lundi	30 décembre 1985	autorisée le matin	18 h. 30
Mardi	31 déc. veille de Nouvel-An	habituelle	17 h 00
Mercredi	1er janv. 1986 Nouvel-An	FERMÉ	
Jeudi	2 janvier 1986	FERMÉ	
Vendredi	3 janvier 1986	Réouverture générale	

GRAND CHOIX DE chemises ville et sport

Grandeurs 37 au 48

Pyjamas Scherrer
Chemise de nuit Scherrer
Popeline et molletonnée

aux Travailleurs

Staub & Cie
Balance 2 - Place Hôtel-de-Ville 7



NORDICA NR 955



- ① Dispositif de réglage de l'inclinaison
- ② Plaquette mécanique au niveau du cou-de-pied
- ③ Régulateur Multiflex pour une position idéale du talon et du cou-de-pied **nouveau**

NORDICA + LOOK
la technique et le confort
ave la nouvelle LOOK XM
la sécurité la plus complète

Un investisseur averti en vaut deux.

Nos conseillers en placement disposent d'instruments hors pair leur permettant de concilier les désirs des investisseurs avec l'offre internationale et les possibilités du marché. Prenez contact avec nos spécialistes, ils vous conseilleront au mieux de vos intérêts.



UBS Union de Banques Suisses

La Chaux-de-Fonds - Le Locle
Les Ponts-de-Martel

Horaires spécial des magasins de fleurs

Tous les mercredis du mois de décembre

Le mercredi 25 décembre 1985
OUVERT LE MATIN

Le mercredi 1er janvier 1986
OUVERT LE MATIN

CONSERVEZ CETTE ANNONCE ELLE POURRA VOUS RENDRE SERVICE !

Nouveaux parfums pour dames

- La Nuit de Paco Rabanne
- Paloma - Picasso
- Poison - Christian Dior
- K de Krizia
- Barynia - Hélène Rubinstein
- Valentino de Valentino
- No 3 de Gucci
- Ombre Rose - Jean-Charles Brosseau
- Histoire d'Amour - Daniel Aubusson
- Maxim's de Paris

Pour Hommes: Tuscany - Aramis; Sagamore de Lancôme; Lancoste; Dunhill Edition

+ Double chèques fidélité + cadeau de fin d'année



INSTITUT DE BEAUTÉ
BOUTIQUE
Avenue Léopold-Robert 53
☎ 039/237 337

Parfumerie Dumont de l'Avenue

La main sur le coeur

la garantie d'une qualité impeccable à des prix plancher

- Frigo modèle 130 l Fr 298.-
- automatique 130 l Fr 498.-
- 2 portes avec congélateur 230 l Fr 598.-
- Congélateur armoire 70 l Fr 398.-
- 110 l Fr 498.-
- Lave-linge 4,5 kg, 220 V Fr 890.-
- 4,5 kg, compact Fr 998.-
- Cuisinière électrique 3 plaques Fr 498.-
- 4 plaques Fr 698.-
- Vitro-céramique Fr 1298.-

Zoppas-Zanussi-Ariston-Querop

Le plus ancien électroménager de la place
Toulefer SA

Place Hôtel-de-Ville, La Chaux-de-Fonds

V.A.C René Junod S.A.

Avenue Léopold-Robert 115 - La Chaux-de-Fonds
☎ 039/21 11 21

Articles de ménage - Radio - TV - Hi-Fi - Jouets
Montres et bijoux - Photo - Ciné - Tapis - Rideaux
Maroquinerie, etc.

Nos magasins seront ouverts le 24 décembre jusqu'à 17 heures

Fermés les 25 et 26 décembre

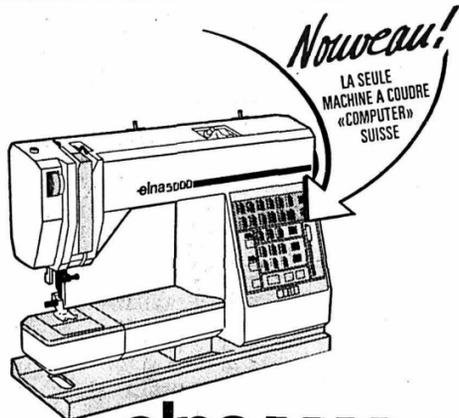
Ouverts dès le 27 décembre

Tous nos magasins seront fermés le 31 décembre à 12 h.
Ouvert le samedi 4 janvier 1986 à 8 h.

V.A.C Ameublement

Crêtets 130 - La Chaux-de-Fonds

Magasin-exposition de meubles et de tapis



elna 5000
computer

SITÔT VU... SITÔT COUSU.

Découvrez la couture intelligente, rapide et impeccable.

Son clavier de sélection visualise 21 programmes de couture qui n'attendent que votre doigt pour se réaliser! Un point zig-zag? C'est simple! J'effleure la touche point zig-zag et c'est parti.

Elna 5000 la couture simplifiée

G. TORCIVIA

Av. Léopold-Robert 83,
☎ 039/23 89 60
La Chaux-de-Fonds

SPORTS

Aux Internationaux d'Australie de tennis Les principaux favoris ont passé

Comme au tour précédent, les deux premiers favoris du simple messieurs des Internationaux d'Australie, à Melbourne, le Tchèque Ivan Lendl, l'actuel numéro un mondial, et l'Américain John McEnroe, numéro deux, se sont qualifiés pour les huitièmes de finale, mais en perdant un set. Quant à Hlasek, son parcours s'est arrêté à la suite d'une défaite concédée en trois sets au Britannique John Lloyd.

Lendl a ainsi laissé échapper la deuxième manche, devant l'Américain Ben Testerman, demi-finaliste l'an passé. Mais, ensuite, le Tchèque a imposé sa puissance face, il est vrai, à un joueur diminué par une épaule douloureuse. Lendl devrait aisément atteindre les quarts de finale, car son prochain adversaire, le Sud-Africain Christo Steyn, 170e mondial, surprenant vainqueur de l'Américain Brad Gilbert (No 10), ne devrait guère présenter de danger pour lui.

À LA CUILLÈRE...

McEnroe, alternant le bon et le mauvais, a également perdu le deuxième set devant le Nigérian N'Duka Odizor, 76e mondial, un joueur (installé aux États-Unis) toujours à son avantage sur herbe, comme il l'avait montré voici deux ans à Wimbledon.

Au cours de cette deuxième manche, le Nigérian a poussé la plaisanterie jusqu'à servir victorieusement à la cuillère, constatant que son adversaire était très éloigné du carré de service... Mais, ensuite, le talent de l'Américain a fait la différence.

McEnroe, qui cherche encore cette année à gagner un tournoi du Grand Chelem, doit rencontrer lundi le Français Henri Leconte (No 13), vainqueur, pour sa part, en trois sets, de l'Américain John Sadri. Un match qualifié d'«intéressant» par l'Américain, compte tenu du talent du Français et qui doit être joué sur le court numéro un, d'une capacité de 2000 spectateurs seulement.

HLASEK ÉLIMINÉ

Pour Jakob Hlasek, ces seizièmes de finale du simple messieurs ont signifié la fin du parcours. Opposé à John Lloyd, un joueur moins bien classé que lui à l'ATP, le Suisse a été assez nettement dominé, en trois manches, 6-3, 6-4, 6-3. Décidément, le Britannique ne convient guère à Hlasek. Ce dernier s'était en effet déjà incliné, mais en cinq manches, à Eastbourne, dans le cadre de la Coupe Davis, devant ce rival.

Par ailleurs, le Suédois Mats Wilander, qui tente, cette année, de remporter le titre australien pour la troisième fois consécutivement, a passé un troisième tour confortable, sous le chaud soleil de Melbourne. Le numéro trois du tournoi a ainsi disposé de l'Américain Leif Shiras. Son prochain adversaire, un autre Américain, Tim Wilkison, victorieux de Paul Annacone (No 12), ne devrait pas l'empêcher de poursuivre sa route.

Un autre Suédois, Stefan Edberg (No 5), a été, en revanche, en grande difficulté devant l'Américain Matt Anger, 35e mondial, qui a été en possession de cinq balles de deux sets à zéro dans le tiebreak. Mais Edberg a énergiquement rétabli la situation pour arracher la victoire.

Sur les seize joueurs qualifiés pour les huitièmes de finale, huit sont européens. Parmi eux, l'inattendu Hollandais Michiel Schapers, le tombeur de Boris Becker, vainqueur, il est vrai, de son compatriote Huub van Boeckel, en trois sets.

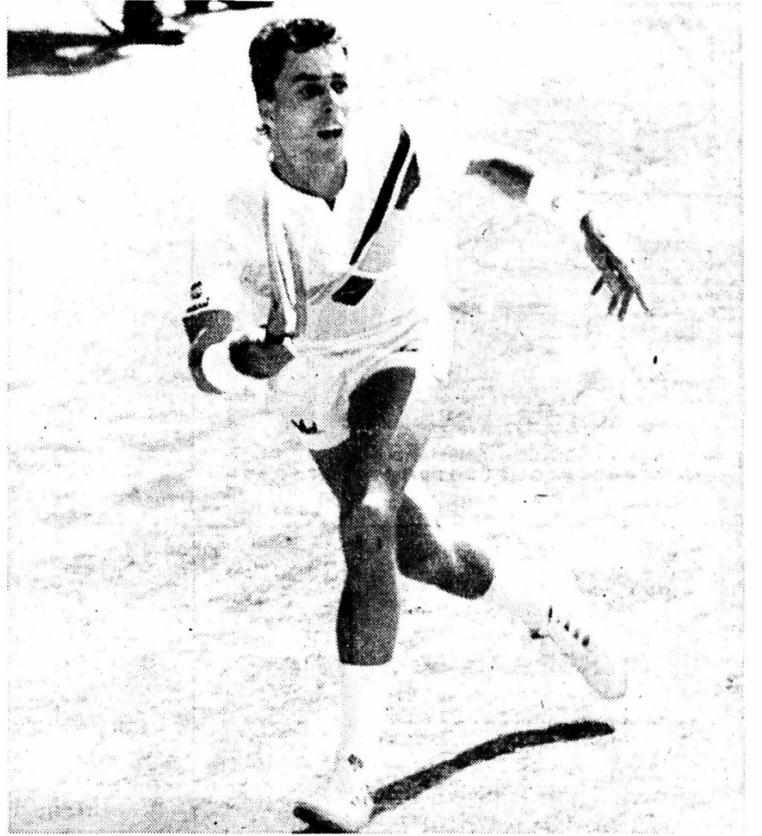
SURPRISE CHEZ LES DAMES

En simple dames, une grosse surprise devait être enregistrée en huitièmes de finale, avec la victoire de la Suédoise Catarina Lindquist (No 10) sur l'Américaine Pam Shriver (No 4), qui a, pourtant mené 6-3, 3-1 avant de s'écrouler sous les coups brillants de sa rivale. C'est la plus grande performance obtenue par la Suédoise dans un tournoi sur gazon.

Les deux premières favorites, les Américaines Chris Lloyd et Martina Navratilova, ont pour leur part, aisément gagné leur place pour les quarts de finale, en perdant, respectivement, cinq et quatre jeux. Martina Navratilova doit retrouver au prochain tour la Tchèque Helena Sukova, qui, voici un an, l'avait éliminée à Melbourne, en demi-finales...

LES RÉSULTATS

Simple messieurs, seizièmes de finale: John Lloyd (GB) bat Jakob Hlasek (S) 6-3 6-4 6-3. Ivan Lendl (Tch-No 1) bat Ben Testerman (EU) 6-3 1-6 6-3 6-2. Christo Steyn (AS) bat Brad Gilbert (EU-No 10) 2-6 6-4 6-4 7-5. Joakim Nystroem (Su-No 7) bat John Frawley (Aus) 4-6 7-5 6-3 6-4. Michiel Schapers (Ho) bat Huub van Boeckel (Ho) 6-2 6-4 7-6. Tim Gullikson (EU) bat Darren Cahill (Aus) 6-4 6-3 3-6 6-4. Wally Masur (Aus) bat Broderick Dyke (Aus) 4-6 6-3 6-2 6-2. Stefan Edberg (Su-No 5) bat Matt Anger (EU) 5-7 7-6 6-4 7-5. Jay Lapidus (EU) bat Mark Woodforde (Aus) 6-7 6-3 6-4 2-6 7-5. Tim Wilkison (EU) bat Paul Annacone (EU-No 12) 7-5 6-3 6-3. Mats Wilander (Su-No 3) bat Leif Shiras (EU) 6-2 6-3 6-2. Tim Mayotte (EU-No 8) bat Roberto Saad (Arg) 7-6 6-7 6-4 6-4. Slobodan Zivojinovic (You) bat Mike de Palmer (EU) 6-7 6-3 6-2 6-2. Henri Leconte (Fr-No 13) bat



Comme ses principaux adversaires, Ivan Lendl a perdu un set en seizièmes de finale des Internationaux d'Australie. (Béline AP)

John Sadri (EU) 7-6 6-3 7-6. John McEnroe (EU-No 2) bat N'Duka Odizor (Nig) 6-4 2-6 6-4 6-2.

Simple dames, huitièmes de finales: Chris Lloyd (EU-No 1) bat Dianne Fromholtz-Balestrat (Aus) 6-4 6-1. Manuela Maleeva (Bul-No 7) bat Kateřina Maleeva (Bul-No 16) 6-2 6-1. Catarina Lindquist (Su-No 10) bat Pam Shri-

ver (EU-No 4) 3-6 6-3 6-2. Claudia Kohde-Kilsch (RFA-No 5) bat Jo Durie (GB-No 13) 3-6 6-1 6-2. Zina Garrison (EU-No 6) bat Anne Henricksson (EU) 4-6 6-1 6-3. Hana Mandlikova (Tch-No 3) bat Wendy Turnbull (Aus-No 9) 6-3 6-4. Helena Sukova (Tch-No 8) bat Amanda Tobin-Dingwall (Aus) 6-3 6-1. Martina Navratilova (EU-No 2) bat Ann Hobbs (GB) 6-3 6-1. (si)

Football: tous les résultats du week-end et classements

Première ligue

GROUPE 1

Echallens - Vernier	0-1 (0-0)
Grand-Lancy - Fribourg	2-2 (1-1)
Monthey - Yverdon	6-1 (1-0)
Stade Lausanne - Leytron	0-2 (0-0)
Montreux - Malley	1-2 (1-2)
Stade Nyonnais - Payerne	1-0 (1-0)
Savièse - St-Jean	3-2 (1-2)

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Fribourg	15	11	3	1	42-14	25
2. Malley	14	11	0	3	46-20	22

3. Montreux	15	8	4	3	37-26	20
4. Grand-Lancy	15	7	5	3	35-24	19
5. Yverdon	15	6	6	3	32-30	18
6. Stade Laus.	15	8	2	5	31-30	18
7. Savièse	14	5	7	2	22-17	17
8. Saint-Jean	15	5	3	7	31-32	13
9. Payerne	14	4	4	6	24-33	12
10. Monthey	14	4	2	8	26-32	10
11. Leytron	15	4	1	10	17-43	9
12. Stade Nyon.	15	3	2	10	17-31	8

13. Vernier 14 2 3 9 18-33 7
14. Echallens 14 1 4 9 14-27 6

GROUPE 2

Concordia - Bümpliz	2-1 (0-1)
Soleure - Old Boys	4-1 (0-1)

Les autres matches ont été renvoyés.

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Berne	13	9	0	4	26-14	18
2. Old Boys	15	8	2	5	32-22	18

3. Berthoud	13	7	3	3	19-17	17
4. Delémont	14	5	7	2	29-21	17
5. Colombier	14	5	6	3	26-24	16
6. Longeau	12	5	5	2	17-15	15
7. Köniz	14	4	6	4	30-29	14
8. Soleure	15	3	7	5	19-23	13
9. Concordia	15	3	6	6	23-43	12
10. Bümpliz 78	13	4	3	6	23-24	11
11. Nordstern	14	3	5	6	24-20	11
12. Thoun	14	3	5	6	23-28	11

GROUPE 3

Altdorf - Mendrisio	0-2 (0-1)
Ascona - Klus/Balsthal	3-0 (2-0)
Buochs - Ibach	renvoyé
Kriens - Sursee	renvoyé
Kriens - Sursee	1-2 (1-1)
Olten - Muri	4-1 (2-1)
Reiden - Suhr	1-2 (1-0)
Tresa - Emmenbrücke	2-0 (1-0)

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Mendrisio	14	9	4	1	31-10	22
2. Sursee	15	7	7	1	28-16	21

3. Buochs	14	8	3	3	22-17	19
4. Kriens	13	8	1	4	33-24	17
5. Olten	14	7	3	4	28-20	17
6. Ibach	13	5	4	4	23-19	14
7. Altdorf	14	5	3	6	19-25	13
8. Ascona	15	3	6	6	13-22	12
9. Muri	15	3	6	6	19-33	12
10. Emmenbr.	12	4	3	5	24-21	11
11. Reiden	14	3	4	7	14-20	10
12. Suhr	14	3	4	7	15-24	10

13. Tresa	15	2	6	7	17-25	10
14. Klus/Balst.	14	1	6	7	14-24	8

GROUPE 4

Alstätten - Rorschach	2-1 (1-0)
Küsnacht - Dübendorf	2-3 (1-1)
Rüti - Red Star	0-3 (0-1)
Vaduz - Frauenfeld	5-1 (1-0)

Les autres matches ont été renvoyés.

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Einsiedeln	14	8	5	1	25-10	21
2. Red Star	14	8	4	2	28-13	20

3. Rorschach	15	7	5	3	29-16	19
4. Rüti	14	6	5	3	21-27	17
5. Stäfa	13	5	6	2	18-11	16
6. Vaduz	14	6	3	5	24-20	15
7. Gossau	14	5	4	5	26-22	15
8. Dübendorf	15	4	4	7	19-25	12
9. Küsnacht	15	4	4	7	19-29	12
10. Brüttsellen	13	4	2	7	19-24	10
11. Frauenfeld	13	3	4	6	17-24	10
12. Brühl	14	3	4	7	15-29	10

13. Alstätten 13 3 3 7 18-29 9
14. Balzers 13 3 2 8 20-29 8

Chez les espoirs Carton neuchâtelois

MATCHES EN RETARD

Servette - Lausanne	2-2 (1-2)
NE Xamax - Servette	6-0 (3-0)
Sion - Lucerne	5-3 (1-1)

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. NE Xamax	15	13	2	0	61-8	28
2. Zurich	15	12	2	1	46-20	26
3. Sion	15	10	4	1	51-21	24
4. Saint-Gall	15	8	4	3	42-23	20
5. Grasshopper	15	7	5	3	52-21	19
6. Bâle	15	7	5	3	39-21	19
7. Servette	15	5	3	7	46-42	13
8. Young Boys	15	6	1	8	37-43	13
9. Lucerne	15	6	1	8	36-52	13

10. La Chix-de-Fds 15	4	4	7	26-34	12	
11. Baden	15	4	3	8	27-55	11
12. Lausanne	15	3	4	8	23-32	10
13. Wettingen	15	3	3	9	24-37	9
14. Vevey	15	3	3	9	18-50	9
15. Aarau	15	2	3	10	27-52	7
16. Granges	15	3	1	11	19-63	7

A l'étranger

France

22e JOURNÉE
Auxerre - Nice 1-2
Bastia - Nantes 2-3
Metz - Toulon 0-2

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Paris SG	21	15	6	0	42-16	36
2. Nantes	22	12	7	3	30-14	31
3. Bordeaux	22	12	6	4	34-20	30
4. Lens	22	9	8	5	35-24	26
5. Monaco	22	6	13	3	25-22	25
6. Nice	22	8	8	6	22-23	24
7. Metz	22	8	7	7	33-21	23
8. Nancy	22	10	3	9	32-29	23
9. Laval	22	7	9	6	27-24	23
10. Auxerre	22	8	7	7	24-21	23
11. Toulouse	22	9	3	10	34-31	21
12. Toulon	22	5	9	8	27-30	19
13. Rennes	22	7	5	10	23-28	19
14. Marseille	22	6	10	24-27	18	
15. Le Havre	22	6	6	10	24-32	18
16. Brest	22	7	4	11	25-36	18
17. Lille	21	6	5	10	19-29	17
18. Sochaux	22	4	7	11	26-38	15
19. Bastia	22	5	5	12	20-40	15
20. Strasbourg	22	4	6	12	15-36	14

Italie

12e JOURNÉE
Avellino - Atalanta Bergamo 1-0
Bari - Napoli 1-2
Como - Torino 1-1
Juventus - Fiorentina 1-0
AC Milan - Inter Milan 2-2
Pisa - Lecce 3-0
Sampdoria - AS Roma 1-0
Udinese - Verona 5-1

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Juventus	12	10	1	1	21-6	21
2. Napoli	12	5	6	1	16-8	16
3. AC Milan	12	6	3	3	12-8	15
4. Inter Milan	12	5	5	2	18-14	15
5. Torino	12	5	4	3	12-9	14
6. Fiorentina	12	4	5	3	13-8	13
7. AS Roma	12	6	1	5	14-13	13
8. Avellino	12	4	4	4	14-17	12
9. Sampdoria	12	4	3	5	12-11	11
10. Udinese	12	2	7	3	13-12	11
11. At. Bergamo	12	3	4	5	9-10	10

Angleterre

19e JOURNÉE

Arsenal - Birmingham	0-0
Aston Villa - Tottenham	1-2
Ipswich - Sheffield	2-1
Liverpool - Chelsea	1-1
Luton - Manchester City	2-1
Manchester United - Watford	1-1
Newcastle - Leicester	2-1
Queen's Park - Coventry	0-2
Southampton - Everton	2-3
West Ham - West Bromwich	4-0
Nottingham - Qxford	1-1

CLASSEMENT*

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Manchest. U.	19	13	4	2	36-11	43
2. Liverpool	19	12	5	2	42-18	41
3. West Ham	19	11	5	3	35-19	38
4. Chelsea	19	11	4	4	31-20	37
5. Sheffield	19	10	5	4	29-27	35
6. Everton	19	10	4	5	41-25	34
7. Arsenal	19	9	5	5	22-22	32
8. Luton	19	7	7	5	33-2	

Prix
Qualité
Service

EURO PARFUMS

Envois postaux
Bons-cadeaux
emballages de fêtes

Parfums, soins et cosmétiques de marques mondiales jusqu'à 60% meilleur marché

Voici quelques exemples de notre assortiment valable dès le 02.12.85 jusqu'à épuisement du stock

ARMANI		CARON		CH. Jourdan		OLD SPICE	
P. ind. N. prix		P. ind. N. prix		P. ind. N. prix		P. ind. N. prix	
Femme		Homme		Vôte		Eau de Cologne fl. 150 ml	
eau de toilette vapo 30 ml	P.E. 23.40	Eau de toilette vapo 50 ml	27.50 16.50	Eau de toilette fl. 100 ml	69.- 31.-		19.- 13.30
BALENCIAGA		CARVEN		Revillon			
Portos		Ma Griffe		Homme		Turbulences	
Eau de toilette fl. 50 ml	32.- 19.20	Eau de Cologne fl. 120 ml	46.- 29.90	Après-rasage fl. 100 ml	44.- 17.60	Parfum de toilette vapo 100 ml	64.- 25.60
Ho-Hang		CHARLIE		LANVIN		J.-L. SCHERRER	
Eau de toilette fl. 90 ml	P.E. 17.60	Eau de Cologne conc. ato 50 ml	29.- 17.40	Clair de Jour		Femme	
BALMAIN		ALAIN DELON		Eau de toilette ato 50 ml	43.- 19.30	Eau de toilette vapo 50 ml	52.- 33.80
Yvoire		Temps d'Aimer		Monsieur		valentino	
Eau de toilette ato 50 ml	65.- 39.-	Eau de toilette fl. 75 ml	39.- 23.40	Après-rasage ato 60 ml	38.- 17.10	Eau de toilette ato 50 ml	45.- 18.-
GEOFFREY BEENE		LEONARD		VERSACE			
Grey Flanoel		Tamango		Femme			
Eau de toilette fl. 240 ml	75.- 45.-	Eau de toilette fl. 60 ml	39.- 23.40	Eau de toilette fl. 50 ml	53.- 31.80		
BOGART		GRÈS		Chers clients, n'attendez pas le dernier moment, profitez de notre assortiment complet. Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes.			
One man show		Cabochar					
Eau de toilette fl. 75 ml	32.- 19.20	Eau de toilette ato 30 ml	P.E. 8.70	Eau Fraiche			
Homme		Eau de toilette ato 60 ml	38.- 20.90	Eau de toilette fl. 63 ml	20.- 12.-		
Eau de toilette fl. 120 ml	36.- 18.-	JACOMO		Balahé			
PIERRE CARDIN		Homme		Eau de toilette fl. 50 ml	57.- 34.20		
Choc		Eau de toilette fl. 100 ml	42.- 23.10	MOLYNEUX			
Eau de parfum fl. 100 ml	45.- 31.-	Silences		Vivre			
Monsieur		Parfum de toilette vapo 100 ml	55.- 33.-	Eau de toilette vapo 50 ml	34.- 13.60		
Eau de toilette vapo 75 ml	42.- 27.30			Eau de toilette fl. 125 ml	46.- 32.20		

039/23 82 06

La Chaux-de-Fonds

14, rue Daniel JeanRichard



Les nouveaux Trooper 4x4 se font forts de vous plaire

Nouveau: avec moteur 2,3 litres (essence ou turbo-diesel) et boîte 5 vitesses. Choisissez votre Trooper 4x4 parmi une gamme de 10 modèles: en version Wagon ou Cabrio. Avec empattement court ou long, 2 ou 4 portes, etc. Et avec tout le confort dont vous puissiez rêver. Par exemple, verrouillage central des portes, air conditionné, lave-glaces électriques et bien d'autres choses encore. Vous avez le choix, à partir de Fr. 26 200.-.



ISUZU Trooper 4x4.

Véhicule tout-terrain
année 1984, 10 000 km,
équipé d'une planche à neige
à commande hydraulique...
Prix très intéressant
Véhicule de service

Profitez
de ces 2 belles
occasions

venez faire
un essai

Garage et Carrosserie du Collège
Maurice Bonny SA
039/28 40 45
La Chaux-de-Fonds



ISUZU Trooper 4x4.

Véhicule tout-terrain
expertisé, prêt au départ
année 1984-12e mois
3 portes, 20 000 km,
gris-argent
direction assistée

Finance — Finance — Finance

Prêt personnel BCC. Une formule personnalisée aux multiples atouts.

La BCC est la banque pour les prêts personnels et petits crédits. En effet, ses services sont discrets, personnels et avantageux. Voilà pourquoi le prêt personnel BCC est une formule personnalisée aux multiples atouts. Si vous le désirez, il suffit de nous renvoyer le coupon.

Montant	12 mois	24 mois	36 mois	48 mois
5 000.-	440.40	231.10	161.40	126.50
10 000.-	880.70	462.20	322.70	253.-
20 000.-	1761.50	924.50	645.50	506.-
30 000.-	2642.20	1386.70	968.20	759.-

Nos conditions: un taux d'intérêt annuel de 10 1/2 %, comprenant entre autre une remise des intérêts et de la dette résiduelle en cas d'incapacité de travail ou de décès.

Demande de prêt

pour Fr. _____ Mensualités à Fr. _____
 Nom / Prénom: _____
 Date de naissance: _____ Nationalité: _____
 Profession: _____ Permis de séjour A B C
 Etat civil: _____ Nombre d'enfants mineurs: _____
 Rue: _____
 NPA / Lieu: _____ Tél.: _____
 Même adr. depuis: _____ Même emploi depuis: _____
 Loyer mens. Fr. _____ Total des revenus Fr. _____
 Date: _____ Signature: _____

La banque qui vous offre davantage.



Banque Centrale Coopérative Société Anonyme
2301 La Chaux-de-Fonds, 30 av. Léopold-Robert; 2800 Delémont, 1, rue de l'Avenir;
2400 Le Locle, 11, rue du Temple; 2001 Neuchâtel, 1, rue St-Honoré; 2900 Porrentruy, Sur les
Ponts; 2610 St-Imier, p.a. SERFICO, 13, rue du Midi

dès CE SOIR

GRANDES NOCTURNES MEUBLES AU BÛCHERON

EXPOSITION
Choix
Qualité - Prix
Economisez encore plus

☎ 039/23 65 65 Avenue Léopold-Robert 73 - La Chaux-de-Fonds VEUTHEY SA

Vaste choix: salons - Parois - Bibliothèques - Chambres - Petits meubles, etc.
Livraisons gratuites - Facilités de paiement - Service après-vente. Nous faisons aussi l'agencement de restaurants, confection de rideaux, pose de tapis...

Ouverture
du lundi 2 décembre au vendredi 6 décembre
JUSQU'À 22 HEURES

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

UNE SOLUTION POUR SE LOGER: DEVENIR PROPRIÉTAIRE

Le Locle
appartement de 120 m²
92 x 3 pièces, transformées en 5 pièces, dans un bel immeuble rénové, avec place de parc et jardin. Garage à disposition.

Fr. 10 000.- de fonds propres suffisent
OU
LOCATION-VENTE possible la 1^{re} année

Contactez notre collaborateur sur place, ☎ 039/23 83 68



HABITATIONS POUR TOUS SA
Agence cantonale: rue des Moulins 51, 2000 Neuchâtel, tél. 038 / 25 94 94
Direction générale: 44, av. du Général-Guisan CH-1009 Pully/Lausanne, Tél. (021) 29 61 38

A vendre à Rocourt, (10 km de Porrentruy)

magnifique ancienne ferme rénovée

comprenant au rez-de-chaussée: balcon, salle à manger, coin avec cheminée, cuisine, salle de bain avec WC; au 1^{er} étage: 3 chambres à coucher; garage, écurie pour deux chevaux, local avec citerne de 2000 litres, cave, chauffage, four à pain. Aisance: 1673 m².

Pour tous renseignements et visites, écrire à case postale 1, 2892 Courgenay, ou téléphoner au 066/71 12 89 ou 066/66 61 24 ou 066/66 21 14.

Si vous désirez

pratiquer la musique dans votre appartement, sans déranger vos voisins, et pourtant habiter en plein centre, nous avons un

appartement de 7 pièces

à vous proposer.

Loyer modéré.

Ecrire sous chiffre HL 33556 au bureau de L'Impartial.

A louer à Renan

appartement de 4 pièces

salle de bain, cuisine équipée, chauffage général, jouissance du jardin Fr. 440.- charges comprises.

☎ dès 18 h au 061/81 22 15

A vendre à La Chaux-de-Fonds

superbes appartements

résidentiels dans maison de maître
- 6 pièces, env. 190 m²
- 4 pièces, cheminée de salon
Situation calme et ensoleillée à 3 min. du centre

Attention

possibilité de travaux personnels de finition (fonds propres)

☎ 039/23 72 85

A Sonvilier, au centre du village, à louer superbe

APPARTEMENT 3 1/2 PIÈCES

remis à neuf, tout confort, cuisine agencée, etc.

☎ (039) 41 13 81

A louer, rue Abraham-Robert

2 pièces avec garage

pour début janvier.

425.- + 85.- toutes charges comprises.

☎ 039/61 17 50 heures de bureau.

Saint-Imier, ancienne route de Villeret 46-48

A louer pour tout de suite ou à convenir

3 1/2 PIÈCES
Fr. 405.- + charges

4 1/2 PIÈCES
Fr. 490.- + charges.
2 mois de loyers gratuits.

Pour visiter: ☎ 039/41 49 58.
Pour traiter: COGESTIM SA, Lausanne, ☎ 021/20 88 61

Publicité intensive
publicité par annonces

A vendre à La Chaux-de-Fonds (centre ville)

magnifique attique de 170 m²

très grand salon, avec possibilité d'installer une cheminée. Terrasse périphérique permettant d'être au soleil toute la journée.

Apport personnel: dès Fr. 21 000.-.

Contactez notre collaborateur sur place pour visiter ou obtenir de plus amples renseignements:
☎ 039/23 83 68.



HABITATIONS POUR TOUS SA
Agence cantonale: Rue des Moulins 51 2000 Neuchâtel Tél. (038) 25 94 94
Direction générale: 44, av. du Général-Guisan CH-1009 Pully Lausanne Tél. (021) 29 61 38

Nous vous proposons aussi de devenir propriétaire de votre appartement:

Le Locle
3 et 5 pièces

La Chaux-de-Fonds
1, 2, 3, et 5 pièces

La sécurité de l'habitat, c'est:
«VIVRE CHEZ SOI»

Consultez-nous !

Immeuble Arêtes 5-7-9

appartements à louer

tout de suite ou date à convenir:

1 1/2 pièce. Cuisine séparée. Salle de bains. Loyer Fr. 257.- + charges. Fr. 65.-.

5 pièces. Deux salles de bains. Réduit. Loyer Fr. 797.- + charges. Fr. 200.-.

pour le 30 avril 1986:

3 1/2 pièces. Salle de bains. Réduit. Loyer Fr. 453.- + charges Fr. 130.-.

Immeuble avec ascenseur situé dans quartier tranquille.

Pour traiter, s'adresser à la:
Fiduciaire de Gestion et d'Informatique SA
Av. Léopold-Robert 67
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 23 63 68



A vendre tout de suite à Saint-Imier une très belle

maison familiale de 7 pièces

salle de bains, cheminée, jardin. Situation tranquille et bien centrée.

Ecrire sous chiffre 93-31437 à ASSA Annonces Suisses SA, Collège 3, 2610 St-Imier.



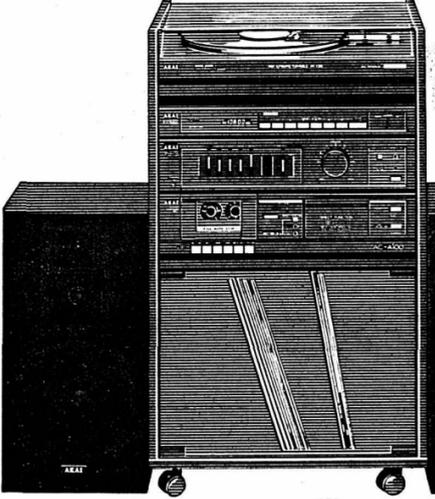
MAGNIFIQUE APPARTEMENT DE 5 PIÈCES

A VENDRE

Situé au 5^e étage du nouvel immeuble Place du Marché 2-4 (PTT), au prix de **Fr. 230'000.-**

Grâce à ce logement, nous vous offrons de vivre dans les combles, avec poutres apparentes et vélux offrant une luminosité et un ensoleillement parfaits, et de surcroît dans un immeuble moderne, tout confort.

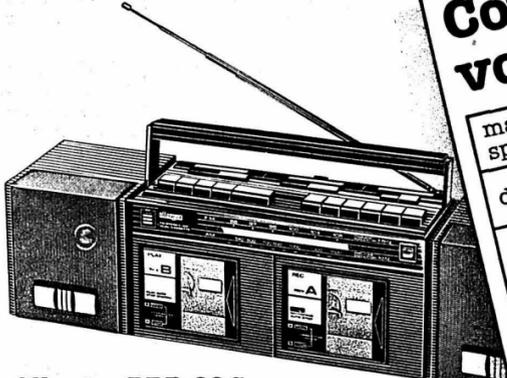
Akai PRO-100
La moins chère des chaînes Hi-Fi en rack de cette classe:
Ampli 2 x 30 W. Sinus. Tuner à synthétiseur numérique L. M. FM.
2 x 6 présélections. Egaliseur graphique 5 canaux.
Platine cassette Dolby B. Platine disque semi-automatique.
2 enceintes acoustiques 3 voies 45 W. Avec rack.



Comparez vous-même!

magasin spécialisé:	fr.
discount:	fr.
autre:	fr.

Radio TV Steiner:
845.-
au lieu de 1045.-



Allorgan RRD-22 S
Le moins cher des radio-double cassette de cette classe!
L. M. FM. Copie et lecture en continu possibles A-B.

Comparez vous-même!

magasin spécialisé:	fr.
discount:	fr.
autre:	fr.

Radio TV Steiner:
169.-

Steiner? le meilleur!

Vous pouvez comparer ici:
La Chaux-de-Fonds:
53, av. Léopold-Robert (sous les arcades)
Neuchâtel:
Rues du Seyon/Moulins 4.

Pour choisir chez vous: 039 28 3116.
Radio TV Steiner:
66 magasins et 3 Computer Centers.



SPORTS

Succès pour les championnats romands de patinage artistique aux Mèlèzes Brigitte Cattin et Isabelle Crausaz remarquables

Le Club des patineurs de La Chaux-de-Fonds, ses dirigeants ne se faisaient pas trop d'illusions. Et pourtant!

Brigitte Cattin et Isabelle Crausaz ont déjoué les pronostics ce week-end aux Mèlèzes. Elles ont réalisé une remarquable performance, digne d'éloges.

La première nommée a décroché le titre de championne romande, catégorie seniors B. Quant à Isabelle Crausaz, elle a pris la deuxième place en seniors A, derrière la Genevoise Sophie Estermann. Des résultats magnifiques pour ces deux Chaux-de-Fonnières.

Brigitte Cattin a dominé la compétition de la tête et des épaules. Troisième vendredi à l'issue des figures imposées, elle a comblé entièrement son retard samedi lors du programme court. Et hier, elle s'est encore montrée la meilleure dans le programme libre, un programme qu'elle a exécuté à la perfection.

- par Michel DERUNS -

Elle a obtenu d'excellentes notes techniques et artistiques (entre 4,7 et 5,0) qui l'ont non seulement mise définitivement à l'abri d'un retour des Genevoises Anna Vedovelli et Odile Rossetti - ses principales rivales - mais encore lui ont permis d'accrocher son avance. Elle succède ainsi au palmarès à sa camarade de club Isabelle Crausaz.

Cette dernière, qui patinait pour la première fois de sa carrière en catégorie seniors A après son titre de championne suisse seniors B obtenu l'an dernier, n'a rien pu faire contre Sophie Estermann, la grande favorite de la compétition. La Genevoise a démontré sur la glace des Mèlèzes qu'elle était bel et bien actuellement la meilleure de Romandie.

Pour espérer s'imposer, Isabelle Crausaz aurait dû se surpasser dans le programme libre. Malheureusement deux chutes ont définitivement ruiné ses espoirs de déloger de la première place Sophie Estermann, qui a offert au public relativement nombreux, un programme plein de charme et de grâce.

Malgré tout, cette deuxième place est plus qu'encourageante pour la jeune Chaux-de-Fonnière, et une belle récom-

pense pour sa professeur Myriam Oberwiler. Nul doute qu'elle fera encore parler d'elle dans un proche avenir.

Chez les juniors filles, le titre est finalement revenu à Laurence Janner (Genève).



Sophie Estermann: un titre logique et attendu.

ve). Elle a devancé la Lausannoise Silvia Vedovelli. Dans cette catégorie, les Chaux-de-Fonnières ont quelque peu déçu. Marie-France Barbezat qui occupait pourtant la huitième place à l'issue du programme court, a finalement dû se contenter du douzième rang. Nathalie Carrel s'est classée juste derrière, à la treizième place. Quant à Leyla Miserez, elle a terminé en dix-huitième position. Chez les garçons, Dominique Valantin, deuxième après les imposés, s'est classé au troisième rang.

Chez les cadettes enfin, Virginie Bonnet et Karen Pelot ont fait bonne figure pour leurs débuts dans la compétition. Elles ont terminé respectivement au neuvième et dixième rangs.

Bref, bien des sujets de satisfaction pour le Club des patineurs de La Chaux-de-Fonds qui, soulignons-le, a organisé de main de maître ces joutes romandes.

Résultats

SENIORS A FILLES

Classement final: 1. Sophie Estermann (Genève) 2,0 points; 2. Isabelle Crausaz (La Chaux-de-Fonds) 4,0; 3. Nathalie Jaccard (Yverdon) 6,6; 4. Chantal Laubscher (Genève) 7,4.

Programme libre: 1. Sophie Estermann 1,0; 2. Isabelle Crausaz 2,0; 3. Nathalie Jaccard 3,0; 4. Chantal Laubscher 4,0.

Programme court: 1. Sophie Estermann 0,4; 2. Isabelle Crausaz 0,8; 3. Nathalie Jaccard 1,2; 4. Chantal Laubscher 1,6.

SENIORS B FILLES

Classement final: 1. Brigitte Cattin (La Chaux-de-Fonds) 3,2; 2. Odile Rossetti (Genève) 5,6; 3. Anna Vedovelli (Genève) 6,4; 4. Nadia Peter (Genève) 6,6; 5. Catia Vedovelli (Genève) 8,2.

Programme libre: 1. Brigitte Cattin 1,0; 2. Nadia Peter 2,0; 3. Odile Rossetti 3,0.



Isabelle Crausaz: sa première médaille en seniors A. (Photos Schneider)

Programme court: 1. Brigitte Cattin 0,4; 2. Catia Vedovelli 0,8; 3. Anna Vedovelli 1,2.

SENIORS B GARÇONS

Classement final: 1. Markus Eichenberger (Genève) 2,0.

JUNIORS FILLES

Classement final: 1. Laurence Janner (Genève) 4,2; 2. Silvia Vedovelli (Lausanne) 8,2; 3. Isabelle Klaus (Genève) 8,2; 4. Dominique Pousaz (Genève) 9,6; 5. Sandra Dunkel (Genève) 11,8. **Puis:** 12. Marie-France Barbezat (La Chaux-de-Fonds) 21,0; 13. Nathalie Carrel (La Chaux-de-Fonds) 24,0; 15. Karine Burgunder (Ajoie) 31,2; 18. Leyla Miserez (La Chaux-de-Fonds) 36,0; 19. Janique Maillard (Ajoie) 37,2; 20. Natascha Albisetti (Bienne) 37,8; 21. Daniela Albisetti (Bienne) 38,2.

Programme libre: 1. Laurence Janner 1,0; 2. Sandra Dunkel 2,0; 3. Dominique Pousaz 3,0. **Puis:** 12. Nathalie Carrel 12,0; 13. Marie-France Barbezat 13,0; 14. Karine Burgunder 14,0; 18. Daniela Albisetti 18,0; 19. Natascha Albisetti 19,0; 20. Janique Maillard 20,0; 21. Leyla Miserez 21,0.

Programme court: 1. Isabelle Klaus 0,4; 2. Laurence Janner 0,8; 3. Silvia Vedovelli 1,2. **Puis:** 8. Marie-France Barbezat 3,2; 15. Nathalie Carrel 6,0; 16. Karine Burgunder 6,4; 17. Natascha Albisetti 6,8; 19. Janique Maillard 7,6; 21. Leyla Miserez 8,4; 22. Daniela Albisetti 8,8.

PATRONAGE

L'IMPARTIAL



JUNIORS GARÇONS

Classement final: 1. Pierre-Daniel Liaudat (Lausanne) 2,0; 2. Jérôme Burri (Lausanne) 4,6; 3. Dominique Valantin (La Chaux-de-Fonds) 5,4.

Programme libre: 1. Pierre-Daniel Liaudat 1,0; 2. Jérôme Burri 2,0; 3. Dominique Valantin 3,0.

Programme court: 1. Pierre-Daniel Liaudat 0,4; 2. Jérôme Burri 0,8; 3. Dominique Valantin 1,2.

CADETS

Classement final: 1. Cédric Monod (Lausanne) 1,6.

CADETTES

Classement final: 1. Florence Sadecky (Monthey) 1,6; 2. Marie-Aude Hugly (Yverdon) 5,4; 3. Leslie Monod (Lausanne) 5,6. **Puis:** 9. Virginie Bonnet (La Chaux-de-Fonds) 13,0; 10. Karen Pelot (La Chaux-de-Fonds) 15,6; 11. Séverine Ledermann (Bienne) 17,0.

Programme libre: 1. Florence Sadecky 1,0; 2. Leslie Monod 2,0; 3. Marie-Aude Hugly 3,0. **Puis:** 9. Karen Pelot 9,0; 10. Virginie Bonnet 10,0; 11. Séverine Ledermann 11,0.

COUPLE CADETS

Classement final: Leslie Monod et Cédric Monod (Lausanne) 1,0.

Remarquable meeting de boxe au Vél d'hiv de Genève

Pas de couronne pour «Rocky» Scacchia

Quel samedi soir! Le Vél d'hiv de Genève accueillait une véritable soirée de gala. Les 5600 spectateurs accourus n'auront pas regretté de s'être déplacés. L'organisateur Daniel Perroud leur a offert un superbe spectacle. Trois combats de boxe professionnels, dont un championnat d'Europe en catégorie super-walter opposant l'Italo-Bernois Enrico Scacchia (challenger No 1 de l'EBU) au Français d'origine marocaine Saïd Skouma (challenger No 2 de l'EBU) avec un championnat d'Europe de full-contact catégorie mi-lourd, tel était le menu proposé par Daniel Perroud. On n'avait pas vu un tel meeting en Suisse depuis pas mal d'années.

Le premier combat opposa le Suisse Mauro Martelli à l'Italien Domenico Ricci, en poids super-walter (6 x 3 min.). Martelli s'imposa aux points. Au bénéfice d'une meilleure allonge, le Morgien a su magnifiquement boxer à distance.

Après deux premiers rounds équilibrés, où Ricci inquiéta par moments Martelli par ses crochets droits fulgurants à la face, Martelli domina le reste du combat, en ne parvenant pourtant pas à infliger une défaite avant la limite à son adversaire. Martelli obtient donc

sa douzième victoire en professionnel en autant de combats.

TERRIFIANT K.O.

Dans un combat plutôt brouillon, le Zairois de Carouge Mousse Moukandjo, entraîné par François Sutter, a battu, par abandon sur blessure à l'appel du sixième round, l'Anglais d'origine jamaïcaine Cliff Gilpin.

Plein de hargne, mais débridé, cette rencontre a tourné court à la sixième reprise. Pour le camp britannique, Gilpin a été victime d'un coup de tête de Moukandjo au cinquième round. Inéluctable, l'issue est survenue dans les premières secondes de la sixième reprise. Le match a repris, mais la blessure à l'œil de Gilpin a poussé son entraîneur à jeter l'éponge.

Le Suisse Jean-Marc Tonus a subi un terrifiant k.o. au troisième round de ce championnat d'Europe de full-contact, catégorie mi-lourd, prévu en onze reprises de deux minutes. A la suite d'une terrible droite du Noir hollandais Robert Davis, Tonus s'est écroulé k.o. au sol.

COMBAT ROYAL

Le combat vedette qui opposait, pour le titre de champion d'Europe des super-walters, Enrico Scacchia à Saïd Skouma a tenu toutes ses promesses.

Dix-huit minutes durant, les deux boxeurs ont tenu en haleine les 5600 privilégiés du Vél d'hiv. Le match n'a même pas connu de période d'observation. Les protagonistes ne se sont fait aucun cadeau et Scacchia était d'entrée ébranlé à la suite d'une droite de Skouma suivie d'une série.

Courage et esprit de réction amenaient ensuite l'Helvète à remporter la deuxième reprise. Dans ce combat absolument fou, sans répit et empreint de technique et de puissance de frappe, les limites tactiques de «Rocky» Scacchia apparaissaient au troisième round.

Au lieu de désaxer et de bouger, le boxeur de Charly Bühler acceptait la bagarre à mi-distance, beaucoup plus favorable à Skouma, dont les coups faisaient nettement plus mal.

A la quatrième reprise, Scacchia fut sauvé par le gong, tant le Bernois était harcelé par Saïd Skouma.

A chaque fois que Skouma essayait de souffler un peu, Scacchia prenait d'assaut le Français. Mais n'ayant pas pris soin (au contraire de Skouma) de répartir ses forces dans le temps, Scac-

chia décochait ses coups de manière plus molle et plus imprécise.

BÜHLER ET LE CHRONOMÈTRE

Skouma paracheva son travail dans le sixième round. C'est là qu'il vint à bout de son valeureux adversaire. De la bouche même de Jean Bretonnel (coach de Skouma), Scacchia est un boxeur plein d'avenir et devrait dans les deux ans à venir, décrocher un titre européen (moyen ou mi-lourd, soit à son poids naturel).

Dans cette dernière reprise, Saïd Skouma décocha trois droites terribles dont la dernière fut déterminante. Elle fut précédée par une série qui fit perdre sa garde à Scacchia.

Compté jusqu'à dix, Scacchia fut incapable de se remettre en garde et l'arbitre déclara logiquement Skouma vainqueur et champion d'Europe.

Charly Bühler, l'entraîneur de Scacchia, estima alors que les chronométrateurs avaient commis une faute technique impardonnable en stoppant le chronomètre au moment où l'arbitre commença à compter Scacchia. Il restait alors huit secondes et Enrico aurait été sauvé par le gong et aurait pu ainsi reprendre le match à la septième reprise.

Renseignement pris auprès d'Emmanuel Dubey (président du BC Neuchâtel), chronométrateur officiel: «Charly Bühler n'admettra jamais avoir perdu. Il a inventé cette histoire de chronométrage de toutes pièces. En fait, nous avons stoppé le chronomètre au moment où l'arbitre belge a mis un terme au combat. Il n'y a donc aucune faute technique à la table de chronométrage.»

LES RÉSULTATS

Cat. super-walters (6 x 3): Mauro Martelli (S) bat Domenico Ricci (It) aux points.

Cat. moyens (8 x 3): Mousse Moukandjo (S) bat Cliff Gilpin (GB) abandon au 6e round sur blessure.

Cat. super-walters (championnat d'Europe, 12 x 3): Saïd Skouma (Fr) bat Enrico Scacchia (S) k.o. au 6e round.

Full-contact. Cat. mi-lourds (championnat d'Europe PKA, 10 x 2): Robert Davis (HO) bat Jean-Marc Tonus (S) k.o. au 3e round.

Frédéric Dubois



«Rocky» Scacchia (à gauche): la révérence devant Saïd Skouma (à droite). (Photo ASL)

A Athlétisme

Cross à Genève Steiner quatrième

Genève. Ire manche de la Coupe de cross de la FSA. Messieurs (9,11 km.): 1. Marc Bovier (Berne) 29'02"55; 2. Dominique Zehfuss (Onex) 29'14"55; 3. Raphaël Rolli (Courtelary) 28'27"26; 4. Blaise Steiner (La Chaux-de-Fonds) 29'43"14; 5. Philippe Coex (Genève) 29'46"76; 6. Jean-Pierre Capt (Lausanne) 29'59"66. Dames (3,19 km.): 1. Nelly Glauser (Bassecour) 11'51"93; 2. Yvonn Reichen (Thoune) 11'56"50; 3. Ursula Liebi (Thoune) 11'56"66. Juniors (6,5 km.): 1. Philippe Hubacher (Berne) 19'38"85. (si)

R Rugby

Pour la Suisse Une défaite

A Vessy-Genève, la Suisse a subi la loi en match amical de la RFA. Devant 400 spectateurs, les Allemands se sont imposés 18-10 (15-4 à la mi-temps). Les dix points de la formation helvétique ont été inscrits par Sprunger (7 points) avec un essai et une pénalité, et Barbezat (3-une pénalité).

Match amical à Genève: Suisse - RFA 10-18 (4-15).

Championnat de LNB: Ticino - Berne 12-28 (6-19); LUC - Zurich 10-15 (0-12). (si)

La minorité la plus noble: Lancia Prisma Symbol. En édition limitée.

Que reste-t-il de votre voiture de rêve lorsque tout le monde possède la même? La Lancia Prisma Symbol est aujourd'hui déjà un objet de collection parce qu'elle est produite à un nombre strictement limité d'exemplaires. Vous désirez en savoir davantage?

Voici: un moteur de 1600 cm³ dans lequel galopent 105 chevaux, il peut aussi rouler sans plomb. Et, de série, le singulier au pluriel: une peinture métallisée assortie d'un filet du plus noble effet, des chapeaux de roues intégrés, des vitres athermiques, un bouclier de protection latéral, des lave-glaces électriques à l'avant et à l'arrière, des appuis-tête avant et arrière, des sièges arrière rabattables séparément, un revêtement des sièges et des portes en alcantara et une moquette de velours, voilà le bon ton de série. Et le pluriel se fait plus singulier encore grâce à divers agréments tels qu'un check-control, la traction avant, des freins à disque sur les quatre roues et un volant réglable en hauteur.

Partez pour un essai au volant de cette noble berline. Et vous prendrez réellement conscience de sa classe.

Lancia Prisma Symbol: Fr. 19 950.-

LANCIA PRISMA 
SYMBOL

GARAGE
DES **3** ROIS SA

La Chaux-de-Fonds
Boulevard des Eplatures 8
☎ 039/ 26 81 81

Le Locle
Rue de France 51
☎ 039/31 24 31

Neuchâtel
Pierre-à-Mazel 11
☎ 038/25 83 01

18-5966

MEUBLES
GRABER
RUE DE LA SERRE 116

EX-USINE MOVADO

**VEND À JUMBO DES SALONS
À DES PRIX... JUMBO !!!
jusqu'au 14 décembre**

Patinoire du Communal LE VERGER - LE LANDERON

HOCKEY-CLUB

**Ce soir
à 20 heures**

**LE
VERGER**

En haut à droite:
Daniel HADORN (arrière)
En haut à gauche:
René ROTHEN (avant)
En bas à droite:
Thierry FROLICHER (arrière)
En bas à gauche:
Robertino REOLON (avant)

Réalisation: ASSA Le Locle

Garage du Crêt

Famille R. Brülhart
Agence TOYOTA

Verger 22, Le Locle,
☎ 039/31 59 33



Entreprise de plâtrerie-peinture

Eric Fragnière

Midi 33 - Le Locle - ☎ 039/31 89 71

Locations d'échafaudages

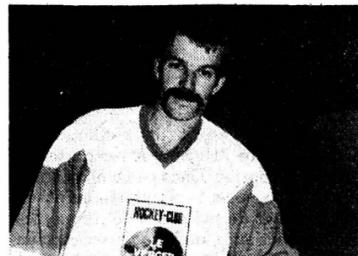
Devis sans engagement pour tous
travaux de réfection de façades,
traitements appropriés selon les cas.



Restaurant des Chasseurs

Raisin 7 - Le Locle
Chez Giovanna et Nicola
Spécialités:
filets de perche s/ assiette Fr. 9.-
Truite Fr. 9.-
Ouvert 7 j. sur 7 - ☎ 039/31 45 98

**Carrosserie
J. Favre**
Eroges 16,
Le Locle
☎ 039/31 13 63
Privé:
☎ 039/31 81 65
Réparations
toutes marques
Redressage des châssis au marbre



DANIEL HADORN

Ferblanterie - Couverture
Atelier: Ronde 6 - ☎ 039/28 65 18
La Chaux-de-Fonds
Bureau: Eroges 38, ☎ 039/31 88 50
Le Locle

**CARROSSERIE
DU CRÊT**

Todeschini & Gomez

Verger 22,
2400 Le Locle,
☎ 039/31 55 24



**Gabriel
Greub**

Parc 53
☎ 039/23 40 30
La Chaux-de-Fonds

Chauffages centraux

Planches à voile

PRO SHOP
du Grand Pont
ARROW Surfing
rue du Commerce 79
La Chaux-de-Fonds
(039) 26.52.61

Radio-Electro

Temple 21 - Le Locle
☎ 039/31 14 85

BLAUPUNKT

CAGIVA COLLEGE 50 APILIA

Cli Petermann
LA CHAUX-DE-FONDS
MOTOS
P. 039/28 28 00

VENTES - RÉPARATIONS

SPORTS

Championnat suisse de hockey sur glace de LNA Vingt premières minutes de rêve

● BIENNE - AROSA 8-4 (6-2 2-1 0-1)
Le HC Bienne n'a fait qu'une bouchée du HC Arosa. Après 20 minutes de jeu tout était dit car les protégés de Jean Helfer avaient pris un avantage décisif. La défense grisonne qui

est la plus perméable du présent championnat n'a pas fait exception samedi soir au stade de glace. Dupont, Poulin et compagnie en ont profité pour offrir pendant 20 minutes en spectacle de grande qua-

lité pour le plus grand plaisir de 4200 spectateurs présents. Dupont connaît actuellement une forme resplendissante et ce n'est pas un hasard s'il est actuellement le meilleur compteur.

FIDÈLE À SA TACTIQUE

Jean Helfer relevait avant la rencontre que la partie serait ouverte. Il ne s'est pas trompé. Fidèles à leurs habitudes les visiteurs ont pratiqué un jeu offensif et ont négligé de protéger leurs arrières. Malgré toute la classe du gardien Sundberg les Biennois marquèrent 5 buts en l'espace de 5 minutes. Même Zigerli réussissait son premier but en ce championnat, si la partie fut agréable le mérite revient également à Arosa qui possède dans ses rangs de très bons patineurs tel Malinowski.

BAISSE DE RÉGIME

Malheureusement le HC Bienne commença à jouer trop tranquillement dès la reprise du 2e tiers-temps. Les locaux se contentèrent de contrôler le jeu ce qui eut une influence négative sur la suite de la rencontre. Arosa en profita pour se montrer de plus en plus dangereux. Poulin blessé à la 37e minute ne fit plus sa réapparition et son absence se fit cruellement sentir. En cette occasion Dupont montra qu'il est également un bon défenseur.

TOUT VA BIEN

L'objectif du HC Bienne reste de terminer à cette fameuse 4e place. Tout est possible car il reste encore 17 rencontres avant la fin de la première partie du présent championnat. Surtout qu'actuellement le HC Bienne connaît un retour en forme qui est de bonne augure pour la suite des événements.

Bienne: Anken; Poulin, Koller; Cattaruzza, Zigerli; Kohler, Dupont, Leuenberger; Lautenschlager, Niederer, Loosli; Dubois, Aeschlimann, Wist; Steiner.

Arosa: Sundberg; Staub, Hietzmann; Ritsch, Kramer; Pfofi; Dekumbis, Malinowski, Mattli; Schmid, Cunti, Riefel; Neining, Patt, Cadisch.

Arbitres: M. Frey, assisté de MM. Schneider et Hirter.

Buts: 2e Kohler, Dupont 1-0; 5e Cunti 1-1, 14e Dupont 2-1; 15e Dupont, Poulin 3-1; 15e Zigerli - Cattaruzza 4-1; 16e Patt, Cadisch 4-2; 17e Cattaruzza, Wist 5-2; 19e Koller, Dupont 6-2; 24e Kohler, Dupont 7-2; 32e Poulin, Dupont 8-2; 32e Cunti, Schmid 8-3; 50e Cadisch 8-4.

Notes: Stade de glace, 4200 spectateurs. Bienne au complet. Arosa sans Lindemann et Muffler, blessés.

Richard Siggen



En marquant le troisième but de ses couleurs, Normand Dupont (à droite), en partie caché par Reto Dukumbis, a sonné le glas des espoirs du HC Arosa. (Bélino B+N)

En championnat de première ligue Les pénalités ont coûté cher !

● FLEURIER - VILLARS 2-8 (0-2 0-3 2-3)

Villars a longtemps douté face à Fleurier, dans une rencontre âpre, où l'homme fut joué aussi souvent que le palet. Quant aux arbitres, ils furent si mauvais que l'un d'entre-eux reçut même une gifle devant le banc de Villars, sans broncher... Une nouvelle fois, les pénalités ont coûté cher aux Vallonniers qui rentrèrent trop tardivement dans le match pour faire jeu égal avec leurs adversaires.

Les Villardoux étaient sans doute venus disputer une rencontre facile. Mal leur en pris, car les Fleurisans sans complexe, ayant tout à gagner, ont tenté crânement leur chance avec une première occasion sur un tir de Rota, relâché par le portier vaudois.

Inattentif et parfois trop offensive, la défense fleurisane allait permettre aux visiteurs d'ouvrir la marque à la cinquième minute. Devant la résistance des joueurs locaux les Vaudois durcirent leur jeu. Il s'en suivit une pluie de pénalités aussi bêtes qu'inutiles qui n'ont pas été bénéfiques pour les Fleurisans. Si le score n'évolua pas durant ces expulsions, c'est surtout grâce au portier Luthi qui, par des arrêts superbes, y fit obstacle.

Réalisant sans soute que leurs adversaires étaient battables samedi, les Vallonniers se sont petit à petit mis à faire jeu égal dès le début de la période intermédiaire. Mais, profitant d'une supériorité numérique à quatre contre trois, les Villardoux creusèrent encore l'écart. Fleurier se créa plusieurs occasions. Hélas, à chaque fois, il manqua un petit rien à la conclusion.

D'entrée de cause, c'est Becerra qui a inscrit le premier but fleurisain dans la première minute de l'ultime période que Fleurier domina quelque peu pendant la première moitié. Et, c'est sur un nouveau tir de Becerra, renvoyé par le portier Croci-Torti, que Magnin compta une seconde fois pour son équipe.

Si Fleurier a été battu il ne doit toutefois pas en rougir, car cette rencontre fut une très bonne préparation en vue du second tour de ce championnat. Les joueurs locaux ont démontré de bonnes dispositions notamment Jeannin, Gaillard, Rota et Liechi. Ce dernier avec un peu plus de discipline pourrait être un atout pour l'entraîneur Gilbert Weissbrodt dans les rencontres à venir.

Fleurier: Luthi; Becerra, Liechi; Grandjean, Jeanneret; Jeannin, Pluquet, Colo; Spagnol, Rota, Magnin; Weissbrodt, Gaillard, Floret; Renaud.

Villars: G. Croci-Torti; Boileau, Aymon; Schwarz, Héritier; J.-L. Croci-Torti, Nussberger, Ganz; Bonzon, Rochat, Rabel; Ramirez, Viret, Moynat; Brambilla.

Buts: 5e Bonzon (Rochat) 0-1; 9e Boileau (Ramirez) 0-2; 32e Nussberger (Ganz, Viret) 0-3; 39e J.-L. Croci-Torti (Schwarz) 0-4; 40e Nussberger (J.-L. Croci-Torti, Ganz) 0-5; 41e Becerra 1-5; 50e Magnin (Becerra) 2-5; 51e Nussberger (Ganz, Boileau) 2-6; 56e Brambilla (Boileau, J.-L. Croci-Torti) 2-7; 58e Bonzon (Rochat) 2-8.

Pénalités: 8 x 2 minutes contre Fleurier, 9 x 2 minutes contre Villars.

Arbitres: MM. Pedrazzi et Landry.
Notes: patinoire de Belle-Roche, 300 spectateurs. Pour Fleurier: manque Hirschy et pour Villars: Knobel, tous deux blessés.

J. P.

Résultats et classements

Forward Morges - Yverdon	3-1
Sion - Lyss	3-8
Fleurier - Villars	2-8
Martigny - Moutier	14-2
Champéry - Chauv-de-Fonds	1-8

CLASSEMENT		J	G	N	P	Buts	Pt
1. Viège	9	8	1	0	69	24	17
2. Villars	9	7	2	0	64	27	16
3. Chx-de-Fds	9	6	2	1	65	22	14
4. Martigny	9	6	2	1	69	33	14
5. Lyss	9	6	1	2	61	32	14
6. F. Morges	9	5	0	4	38	40	10
7. Monthey	9	4	0	5	52	59	8
8. Champéry	9	2	1	6	26	48	5
9. Sion	9	2	0	7	31	66	4
10. Moutier	9	2	0	7	37	90	4
11. Fleurier	9	1	0	8	22	67	2
12. Yverdon	9	0	1	8	28	54	1

Groupe I: Seewen - St-Moritz 3-4, Ascona - Mittelrheintal 2-4, Illnau Effretikon - Uzwil 4-2, Wil - Küssnacht 3-4, Schaffhouse - Weinfelden 1-6, Herisau - Urdorf 13-2.

Classement (9 matches): 1. Herisau 15 (67-20); 2. Urdorf 15 (42-33); 3. Weinfelden 14 (54-30); 4. Küssnacht 13 (41-37); 5. St-Moritz 12 (53-37); 6. Illnau Effretikon 12 (34-27); 7. Uzwil 8 (41-41); 8. Wil 6 (31-43); 9. Mittelrheintal 5 (32-56); 10. Schaffhouse 4 (24-39); 11. Seewen 2 (28-52); 12. Ascona 2 (14-46).

Groupe II: Thoune Steffisburg - Zunzgen Sissach 11-4, Grindelwald - Langenthal 5-4, Rotblau Berne - Berthoud 1-8, Wiki - Adelboden 1-1, Bülach - Marzili 8-0, Aarau - Münchenbuchsee Moosseedorf 6-3.

Classement: 1. Thoune Steffisburg 9-17 (64-22); 2. Grindelwald 9-15 (63-38); 3. Wiki 8-12 (52-27); 4. Aarau 9-11 (51-44); 5. Berthoud 8-10 (42-36); 6. Adelboden 8-9 (34-43); 7. Bülach 9-8 (48-31); 8. Langenthal 9-17 (40-39); 9. Marzili 9-7 (35-50); 10. Rotblau Berne 9-5 (24-59); 11. Zunzgen Sissach 8-2 (27-49); 12. Münchenbuchsee Moosseedorf 9-1 (28-70). (si)

A l'issue de la 19e soirée Coude-à-coude passionnant

Lugano et Davos, toujours au coude-à-coude, ont encore creusé l'écart en tête du championnat de LNA, à l'issue de la 19e soirée.

Vainqueurs respectivement à Kloten (7-4) et devant Zurich (3-0), les Tessinois et les Grisons ont pris encore un peu plus de champ (7 points d'avance) par rapport aux «Aviateurs», qui occupent la troisième place. Mais si les Luganais n'ont pas connu de problème, malgré un sursaut des locaux en fin de match, les Davosiens ont peiné plus que prévu face à la lanterne rouge.

Pour la quatrième place assurant la participation aux play-offs, Fribourg-Gottéron et Ambri-Piotta poursuivent leur duel, les Fribourgeois s'étant imposés à Olten (5-2) et Ambri à domicile devant Sierre (4-3).

En ligue nationale B, le leader Berne n'a fait qu'une bouchée de Langnau (10-2), dans une rencontre qui n'avait qu'un lointain rapport avec les derbies bernois d'antan... Coire, de son côté, a beaucoup plus souffert pour ramener les deux points de Lausanne (6-4). Une surprise a été enregistrée à Zoug, où Dübendorf a laissé un point (4-4). (si)

● DAVOS - ZURICH 3-0 (1-0 1-0 1-0)

Patinoire de Davos. - 3100 spectateurs.
Arbitres: Tschanz, Ramseier-Zimmermann.

Buts: 18' Mazzoleni (Paganini) 1-0; 37' Wilson (Nethery) 2-0; 44' Batt (Sergio Soguel) 3-0.

Pénalités: 4 x 2' contre Davos, 9 x 2' contre Zurich.

● KLOTEN - LUGANO 4-7 (1-3 0-4 3-0)

Schluefweg Kloten. - 6200 spectateurs.
Arbitres: Vöglin, Wyss-Hugi.

Buts: 2' Triulzi (Lörtscher) 0-1; 6' Fuhrer 0-2; 9' Wäger (Mongrain) 1-2; 16' Lüthi 1-3; 25' Johansson (Triulzi) 1-4; 28' Graf (Johansson) 1-5; 29' Lörtscher (Kaufmann) 1-6; 39' Eberle (Kaufmann) 1-7; 53' Rauch (Bärtschi) 2-7; 57' Wäger (Mongrain) 3-7; 60' Wick (Mongrain) 4-7.

Pénalités: 5 x 2' plus 5' (Rausch) contre Kloten, 9 x 2' plus 5' (Bertaglia) contre Lugano.

● OLTEN - FR GOTTERON 2-5 (0-1 1-2 1-2)

Kleinholz. - 3856 spectateurs.
Arbitres: Voillat, Pahud-Hugentobler.

Buts: 14' Gosselin (Montandon) 0-1; 22' Montandon (Gagnon) 0-2; 30' Richter (Rotzetter) 0-3; 31' Kühnhackl 1-3; 45' Eggimann (Hugi) 2-3; 55' Rotzetter (Brasey) 2-4; 40' Raemy 2-5.
Pénalités: 6 x 2' plus 10' (Gull) contre Olten, 4 x 2' contre Gottéron.
Note: tirs sur le poteau de Jeckelmann (23') et Kühnhackl (44') pour Olten.

● AMBRI-PIOTTA - SIERRE 4-3 (2-2 2-0 0-1)

Valascia. - 5900 spectateurs.
Arbitres: Megert, Schocher-Tamm.

Buts: 6' McCourt (Kaszycki, Horisberger) 1-0; 6' Lörtscher 1-1; 10' McCourt 2-1; 16' Lörtscher 2-2; 25' McCourt (Vigano) 3-2; 30' McCourt (Kaszycki) 4-2; 55' Lörtscher 4-3.

Pénalités: 5 x 2' contre Ambri, 7 x 2' contre Sierre.

● BIENNE - AROSA 8-4 (6-2 2-1 0-1)

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Lugano	19	14	1	4	101	57 29
2. Davos	19	13	3	3	110	68 29
3. Kloten	19	10	2	7	110	73 22
4. Fribourg	19	9	2	8	76	77 20
5. Ambri-P.	19	9	2	8	87	94 20
6. Bienne	19	7	3	9	102	102 17
7. Sierre	19	5	4	10	67	94 14
8. Arosa	19	6	2	11	85	114 14
9. Olten	19	6	1	12	73	111 13
10. CP Zurich	19	6	0	13	72	93 12

Ligue nationale B

Ajoie - Bâle 0-5 (0-3 0-1 0-1)

Lausanne - Coire 4-6 (1-3 2-1 1-2)

Zoug - Dübendorf 4-4 (0-1 3-1 1-2)

Langnau - Berne 2-10 (1-5 1-1 0-4)

Rapperswil - GE Servette 5-1 (0-0 3-1 2-0)

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Berne	18	12	3	3	98	47 27
2. Coire	18	12	3	3	89	51 27
3. Dübendorf	18	10	5	3	95	65 25
4. Bâle	18	10	1	7	85	75 21
5. Rapperswil	18	9	2	7	85	72 20
6. Ajoie	18	7	3	8	71	86 17
7. Langnau	18	7	1	10	69	90 15
8. Zoug	17	6	1	10	61	68 13
9. Lausanne	17	4	1	12	54	102 9
10. GE Servette	18	2	0	16	56	111 4

(si)

En championnat de LNB à Porrentruy devant 4000 spectateurs Naufrage collectif des Ajoulots

● AJOIE - BÂLE 0-5 (0-3 0-1 0-1)

Les Bâlois ont bien ri du tour qu'ils ont joué aux Jurassiens. Ceux-ci, véritablement pas dans le coup, ont été complètement asphyxiés par le volume de jeu des Rhénans et la malice du vétéran Bruno Wittwer. Avec son entraîneur Johnston, il fut le meilleur homme sur la glace.

Côté ajoulot, on a eu l'impression d'une certaine fatigue malgré le rythme peu élevé de cette rencontre. Ils ne purent jamais passer l'épaule et perdirent pratiquement tous leurs duels.

Manquant en plus de concentration et occupant mal la glace, ils se laissèrent abuser à plusieurs reprises par les attaquants bâlois, qui n'en demandaient pas tant. A ce tableau bien sombre, il faut encore ajouter la blessure du junior Jolidon (clavicule cassée). Pour lui, la saison est terminée bien prématurément.

D'entrée, nous étions fixés sur les dispositions des visiteurs, car Wittwer avait

déjà montré le bout de son nez. Il n'en fallut pas plus pour dérouler complètement l'arrière-garde ajoulot. Sur rupture, le Bâlois Bühler ouvrit le score à la quatrième minute déjà.

Ajoie cherchait encore ses marques ou tentait peut-être de retrouver ses esprits, quand Wittwer fit parler la poudre à sa façon. D'abord, il mystifia tout le monde pour marquer le deuxième but. C'est pas

tout. Quelques secondes après, il fit un numéro fabuleux qui mit carrément toute la défense d'Ajoie à plat ventre et adressa la rondelle à Mäusli, qui la glissa dans la cage pratiquement vide.

Cela montrait le désarroi dans lequel les hommes de Trostler étaient plongés.

Sur ce sec 3-0 à la reprise, on pouvait espérer qu'il y aurait une réaction jurassienne. Elle ne vint pas. On sentait qu'Ajoie n'en aurait jamais la possibilité. Car même la débauche d'énergie développée par certains, Niederhäuser et Métivier entre autres, ne servirait à rien.

En l'absence de jeu collectif et gêné aux alentours par des Bâlois volontaires et disciplinés, Ajoie subit la rencontre et concéda même un quatrième but signé Wittwer, bien sûr! Les carottes étaient pratiquement cuites au début du troisième tiers. La malchance de Métivier, bien seul samedi soir, quand son tir frappa le montant des buts bâlois, conforta dans cette impression. Ajoie n'y pourrait rien.

Ajoie: A. Siegenthaler; Sembini, Forster; Baechel, Terrier; Dietlin; M. Siegenthaler, C. Berdat, Métivier; Niederhäuser, Bergamo, Volejnick; S. Berdat, Bencic, Blanchard; Jolidon.

Bâle: Aebiacher; Jäggi, Schranz; Jost, Lingenhag, Mäusli, Segesser; Johnston, Muller, Scheibler; Bühlmann, Walder, Muller; Fontana, Wittwer, Poltera.

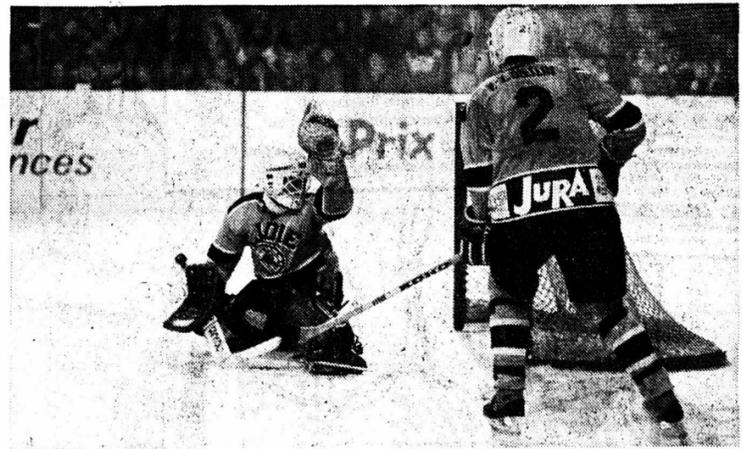
Arbitres: MM. Hirschy, Rochat, Progin.

Buts: 4' Muller (0-1); 13' Wittwer (0-2); 14' Mäusli (0-3); 37' Wittwer (0-4); 51' Walder (0-5).

Pénalités: 3 x 2 min. + 5 min. contre Ajoie. 5 x 2 min. + 5 min. contre Bâle.

Notes: 4000 spectateurs.

Bertrand Voisard



Anton Siegenthaler: il a tiré la révérence à cinq reprises.

(Photo S)

**Carrosserie des
Grandes-Crosettes**



Travail de qualité
☎ 039/23 14 85



Eugenio Beffa
Vernis, couleurs, papiers peints
Carrosserie, outillage
La Chaux-de-Fonds,
☎ 039/23 08 33

**CLINIQUE GÉNÉRALE
DES FORCES**

Numa-Droz 208
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/26 95 66



Renault
Mercedes

**Garage
P. Ruckstuhl SA**

Fritz-Courvoisier 54
☎ 039/28 44 44



2300 La Chaux de Fonds
039 23 88 88 Leop. Robert 23



BICHI & GRISONI S.A.
Entreprise
de construction
Département TER
Transformation - Entretien
La Chaux-de-Fonds,
☎ 039/26 02 02

OBERLI OPTICIEN
JL GONZALES succ.
15 AV LEOPOLD-ROBERT
2300 LA CHAUX-DE-FONDS
039 23 47 41

En tout temps, par tous les temps
Un rendez-vous sympa !

**Buvette
Piscine-Patinoire**

Famille R. Fischer
☎ 039/23 20 94

**Alfa Romeo
4x4**
GARAGE et CARROSSERIE
**AUTO-CENTRE
LA CHAUX-DE-FONDS**

F.-Courvoisier 66,
☎ 039/28 66 77

REVÊTEMENTS DE SOLS

Bolomey

Moquette - Lino - Plastique
Rue des Ormes 32, ☎ 039/26 03 26
2300 La Chaux-de-Fonds

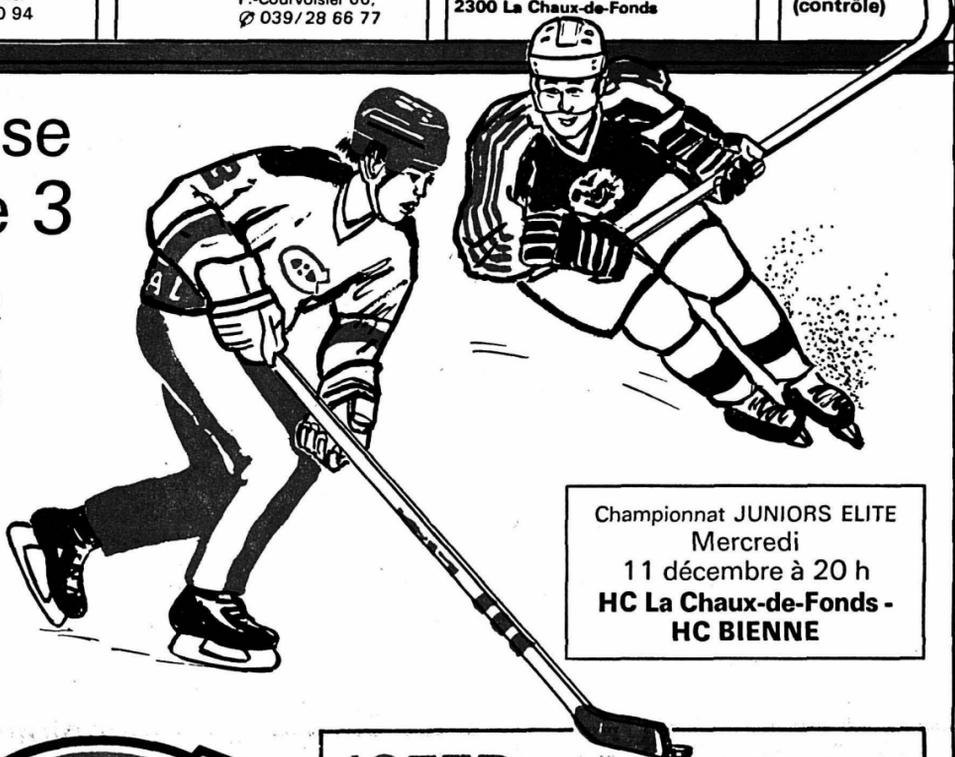
**Entrée
gratuite**

pour tous les
jeunes jusqu'à
15 ans
(contrôle)



Championnat suisse 1re ligue Groupe 3

Toujours troisième du classement, le HC La Chaux-de-Fonds se doit de gagner demain soir contre Forward-Morges. Un faux pas est interdit. Mais les neuchâtelois possèdent les moyens de s'imposer. Mais attention à l'excès de confiance. L'an passé les vaudois avaient obtenu un match nul 2 à 2 aux Mélèzes. L'aventure ne devra donc pas se répéter pour la troupe de Jan Soukup si elle entend conserver intacte ses chances de disputer le tour final de promotion.



Championnat JUNIORS ELITE
Mercredi
11 décembre à 20 h
**HC La Chaux-de-Fonds -
HC BIENNE**

Mardi 3 décembre à 20 h

HC FORWARD-MORGES



**INTER
MEUBLES** Mieux servis
et plus
avantageux
Place du Marché 2-4, ☎ 039/28 52 81, La Chaux-de-Fonds

LA CHAUX-DE-FONDS

Liste des points de vente des billets HC:

Bar Le Rallye, Léopold-Robert 80
A. Racheter, Tabacs, Fritz-Courvoisier 2
Buvette de la patinoire



PEUGEOT 205
ENTILLES SA
Garage et carrosserie
La Chaux-de-Fonds,
☎ 039/26 42 42
Le Locle,
☎ 039/31 37 37

Transports multibennes
R. TANNER
☎ 039/28 78 28
La Chaux-de-Fonds
Hôtel-de-Ville 122

VideoShop
H. Benninger
Vente - Location - TV
Vidéo - Cassettes
Promenade 16, Progrès 2a
☎ 039/28 20 28

Votre rayon
de sports
au printemps

LE CAFÉ QUE L'ON SAVOURE...
Torréfaction de café
LA SEMEUSE
☎ 039/23 16 16

cfz Carrosserie
du Sentier
J.-L. Zosso
Réparations
transformations
peintures au four catalyseur
Ronde 21a, ☎ 039/23 93 33

VAC
RENE JUNOD SA
115, avenue Léopold-Robert
La Chaux-de-Fonds
Articles de ménage - Tapis - Rideaux -
Radio - TV - Hi-Fi - Photo - Ciné -
Maroquinerie - Horlogerie - Bijouterie, etc.
VAC AMEUBLEMENT
130, rue des Crétets - La Chaux-de-Fonds
Ouvert tous les jours, fermé le lundi matin

**AF Discount
du Marché**
Appareils ménagers
Agencement de cuisines
☎ 039/28 40 33, Marché 4,
La Chaux-de-Fonds

Prochain match aux Mélèzes
samedi 21 décembre à 20 h.
VILLARS

MATHEY

SPORTS

En championnat de première ligue de hockey sur glace Rassurant pour l'équipe de Jan Soukup

● CHAMPÉRY - LA CHAUX-DE-FONDS 1-8 (0-3 0-3 1-2)

Il pleuvait fort sur la grand route qui menait à Champéry, entre Neuchâtel et Lausanne. On se prit alors à imaginer quelles pourraient être les conditions de jeu qui attendaient les hockeyeurs valaisans et chaux-de-fonniers sur les hauts du Val d'Illeze. Avec en filigrane ce fameux quatre à zéro concédé lors du premier tiers sur la patinoire à ciel ouvert de Champéry l'an passé. Les doutes furent tout aussi rapidement dissipés que les nuages. Echaudés, les joueurs de Jan Soukup, ne mirent pas long à prouver que certaines expériences cuisantes pouvaient être facteur de progrès aussi. Avec l'appui de senior météo, du maestro Normand Dubé et de ses choristes, le HC La Chaux-de-Fonds dissipa d'emblée le doute. Une glace un peu rugueuse, un éclairage sans trop de luxe, une ambiance du genre «bon enfant» ne parvinrent pas à chloroformer une équipe visiteuse qui n'était visiblement pas venue à Champéry dans un but touristique.

Dame, quand on se pose en candidat aux finales, ces petites contrariétés là font partie du voyage aussi. Etblie déjà par un classement provisoire avant la rencontre, la réalité des faits allait se traduire tout au long des soixante minutes qui permirent aux hockeyeurs chaux-de-fonniers de prendre l'air et de se refaire une santé. A bon compte, pourrait-on penser. Pas uniquement. Parce

que le HC Champéry, qui connaît ses limites et ses possibilités, réalisa, selon les dires de Roger Chappot et de Yves Croci-Torti l'une de ses meilleures performances.

LES DIFFÉRENCES

L'esprit de camaraderie et de simplicité qui empreint la démarche des Champérolins ne suffit plus cette année à remettre en question un fait désormais confirmé. Le championnat du groupe 3 de 1re ligue se disputera désormais en deux groupes bien distincts: celui des prétendants et celui des clubs qui s'essayent malgré les rigueurs d'une impitoyable sélection à préserver une identité sympathique.

- par Georges KURTH -

Nous savions ce qui nous attendait, devait d'ailleurs avouer l'entraîneur de Champéry, l'ex-Villardou Yves Croci-Torti. Nous faisons avec les moyens du bord et le bénévolat a ses limites. Notre préparation depuis le 15 juillet pourrait être taxée «de burlesque» comparée à celle d'autres clubs. Par ailleurs, nous n'avons pas dans nos rangs «une locomotive nommée Dubé». Nous avons du plaisir à jouer, tout simplement; et au vu de ce match, je crois que nous avons prouvé une certaine progression dans tous les domaines.

Le volume de jeu infiniment supérieur des Chaux-de-Fonniers, ne permit malgré tout que rarement aux Valaisans de

passer l'épaule. Ils eurent le grand mérite de laisser le débat constamment ouvert, ne recourant à aucun artifice défensif pour retarder l'inéluctable.

DÉTERMINATION

Le HC La Chaux-de-Fonds entra bien dans le match. Après quelques minutes, Philippe Mouche traduisait une première fois les intentions. La première ligne d'attaque du HCC n'allait pas en rester là puisqu'elle scora à cinq reprises par la suite.

C'était l'un des sujets de satisfaction de Normand Dubé lorsqu'il déclarait: Christian Caporosso travaille fort, écoute et s'améliore. Avec Philippe Mouche, il a participé tant au travail défensif qu'à la conclusion. De son rôle, modestement comme toujours, l'ex-Sierrois disait: «Je me suis efforcé de tirer l'équipe en début de match afin qu'elle ne se laisse pas prendre aux faux rythmes de l'adversaire. Il y eut plus que cela, assurément: et notamment un magnifique deuxième but que réussit le Canadien et qui crucifia l'excellent Vouilloz.

Jouant pour la première fois à Champéry, Normand Dubé ajoutait: malgré l'environnement, nous avons réalisé une bonne performance. Notre troisième ligne d'attaque formée de Birrer, Baragano et Lengacher a très bien joué. Je suis content pour eux; les trois jeunes ont réussi deux buts et ont fourni une prestation prometteuse. Nous devons poursuivre avec la même détermination.

STABILITÉ

Le rééquilibrage apporté au sein de la formation de Jan Soukup s'est avéré judicieux samedi soir. La deuxième ligne d'attaque, avec le retour en forme de Markus Rettenmund et l'efficacité retrouvée de Laurent Stehlin saura faire



Christian Caporosso a disputé un bon match à Champéry aux côtés de Normand Dubé et de Philippe Mouche. (Photo Schneider)

parler d'elle aussi d'ici peu. En défense, les frères Laurent et Daniel Dubois, la paire Didier Siegrist et Thierry Gobat ont confirmé positivement.

Le contexte s'y prêtait: confiance fut faite dans ce domaine, aux jeunes Patrick Héche et Nicolas Goumaz. Ils ont su tous deux la justifier.

RÉMINISCENCES

J'avais souci, c'était une question psychologique avant tout. La mésaventure de la saison passée n'était pas totalement oubliée... Tout s'est bien passé finalement, mais l'éclairage insuffisant n'a guère facilité mes interventions lors des tirs de la ligne bleue, dit le gardien chaux-de-fonnier Alain Amez-Droz. J'ai pu compter sur une défense très disciplinée. Et sur un apport personnel non-négligeable aux 11e, 25e, 27e, 29e, et 35e notamment lorsque Erismann, Clément, Ravera et toute la première ligne d'attaque des recevant passèrent la surmultipliée.

COUP DE CHAPPOT

A l'instar de Bruno Wittwer, (36 ans) qui fait cette saison les beaux jours du HC Bâle en LNB, Roger Chappot, pour le plaisir, pour le maintien, pour les copains, prête main-forte avec neuf ans de plus à l'équipe du HC Champéry en 1re ligue.

Un patinage raffiné, une vision de jeu clairvoyante permettent à l'ex-international de raviver le souvenir et de diriger la manœuvre.

Le championnat est plus difficile cette année confié-t-il. Nous devons lutter ferme pour nous en sortir. Cinq équipes se situent au-dessus du lot; les autres se valent. Les Chaux-de-Fonniers sont sur la bonne voie. Ils sont rapides et possèdent un excellent fond de jeu. Normand Dubé m'a impressionné. Mais son omniprésence ne doit pas faire oublier les mésaventures passées et présentes de Martigny et de Lausanne qui ont trop resserré leurs forces dans un but immédiat.

Champéry: Vouilloz; Chappot, H. Perrin; S. Perrin, Mariétan, Clément; Anex, Y. Croci-Torti; Cachat, Maylan, Erismann; D'Amico, Sarra-sin, Ravera.

La Chaux-de-Fonds: Amez-Droz; D. Dubois, L. Dubois; Caporosso, Dubé, Mouche; Siegrist, Gobat; Vuille (41' Rohrbach); Rettenmund, Stehlin; Goumaz, Héche; Birrer, Baragano, Lengacher.

Buts: 4' Mouche (Dubé) 0-1; 12' Dubé (Caporosso) 0-2; 17' Baragano (Lengacher) 0-3; 23' Dubé (Caporosso) 0-4; 30' Lengacher 0-5; 35' Caporosso (Stehlin) 0-6; 48' Caporosso (Dubé) 0-7; 50' Mouche (Dubé) 0-8; 54' H. Perrin (Erismann) 1-8.

Arbitres: MM. Gard et Walder.

Pénalités: 1 x 2' contre Champéry. 2 x 2' et 1 x 5' (Gobat) contre La Chaux-de-Fonds.

Notes: Patinoire en plein air de Champéry, 400 spectateurs. Champéry sans Grenon (blessé). La Chaux-de-Fonds sans Marti, Guichard et Bourquin (blessés), Seydoux, Kubler et Bader.

Epilogue du tournoi de tennis de la Métropole horlogère Mezzadri casse la baraque

La septième édition du Tournoi de la Métropole de l'horlogerie a vécu. Et bien vécu! Non seulement parce que les matchs se sont déroulés sans problèmes majeurs, mais surtout parce que le spectacle présenté depuis vendredi s'est avéré d'une qualité hors pair. Un regret toutefois, la finale n'a tenu ses promesses que l'espace d'un set; Claudio Mezzadri, le favori, s'imposant relativement facilement à Hugo Nunez, l'outsider.

Au contraire de ce que nous annonçons dans une édition précédente, ce Grand Prix d'hiver n'aura pas connu de surprises notables. Les joueurs les mieux classés s'imposant logiquement à leurs adversaires. Et pourtant, le vainqueur du tournoi, l'ex-Tessinois et néo-Italien Mezzadri, a dû user de toute sa volonté et de tout son talent pour se débarrasser de l'Allemand Peter Baur en quart de finale. Les nombreux incidents qui ont émaillés le match n'ont rien enlevé au niveau de jeu présenté. Et si Baur n'avait pas commis quelques erreurs dans le tie-break du troisième set, le nom du vainqueur de ce tournoi aurait pu avoir une consonance beaucoup plus germanique.

En demi-finale, Claudio Mezzadri, a su profiter d'un service plus puissant et plus régulier que celui de l'Allemand Pulkowski pour remporter le match en deux sets.

GABARIT DE JOCKEY

Jusqu'à l'étape finale, Hugo Nunez, un Equatorien au gabarit de jockey, n'a connu aucun soucis. Son parcours laissait même à penser qu'il avait une sérieuse chance de s'imposer à Mezzadri. Son passing-shot, sa volée et son jeu de jambe ayant fait merveille jusque là.

Impressionné par le no 148 au classement ATP ou par le public relativement nombreux, Hugo Nunez n'a pas tenu les promesses qu'on avait mises en lui. Avec un coup-droit hésitant, un service totalement absent et un revers des mauvais jours, l'Equatorien n'a pu éviter la correction la plus frustrante du tennis: 6 jeux à 0 dans le premier set!

D'un calme olympien et avec une concentration retrouvée le Sud-Américain est enfin entré dans le match au deuxième set. Son service et son revers s'étant rappelé à son bon souvenir, on le voit même faire le break dès le troisième jeu. Pour le perdre malheureusement au jeu suivant. A 3 jeux partout, Mezzadri allait même prendre une nouvelle fois le service de son adversaire.



Une belle attitude technique pour le vainqueur du tournoi, Claudio Mezzadri. (Photo Schneider)

RETOURS HEUREUX

A 5-4, alors que le public dépité voyait l'Italien terminé la rencontre sur son engagement, Nunez réussissait quelques retours heureux et recollait au score.

Mais son inconstance allait lui coûter le gain du second set, et par la même le match. Mezzadri qui lui avait pris une nouvelle fois son service, ne laissait plus passer l'occasion de remporter la septième édition du Tournoi de la Métropole horlogère.

Jacques HOURIET

RÉSULTATS

Quarts de finale: C. Mezzadri - Baur 7-5 6-7 7-6; Pulkowski - Jayapathy 6-4 7-5; Granat - S. Mezzadri 6-1 6-2; H. Nunez - G. Nunez 6-3 5-5 abandon.

Demi-finales: Mezzadri - Pulkowski 6-4 6-4; Nunez - Granat 6-1 6-3.

Finale: Mezzadri - Nunez 6-0 7-5.

En championnat de deuxième ligue à Neuchâtel Rencontre au sommet animée

● NEUCHÂTEL-SPORTS - LE LOCLE 4-2 (0-1 0-1 0-1)

Le Locle, deuxième du classement, a offert une valeureuse résistance au chef de file, samedi soir, lors d'une rencontre très animée qui débuta sous la pluie. Evoluant sans le moindre complexe, l'équipe de David Hugler a tenu la dragée haute à la formation dirigée par Michel Turler.

Après avoir repoussé les premières velléités offensives des «orange et noir»,

dont l'une se termina par un tir de Fred-Alain Turler contre un poteau (9e), les Loclois se sont mis, à leur tour, à inquiéter le gardien Riedo. Alors que les représentants du bas donnaient quelques signes de fragilité défensive, Bergamo signa le premier but de la soirée (16e).

Surpris par l'engagement physique des joueurs du haut, Young Sprinters refit néanmoins surface lors de la période intermédiaire. Sous l'impulsion de l'excellent Ryser, sa première ligne

d'attaque renversa le «score» en marquant à trois reprises, grâce au jeune chaux-de-fonnier Droz (23e) et à Ryser, auteur de deux buts (33e et 37e). Cet avantage, tout en restant fragile, allait pourtant s'avérer suffisant. Lors de l'ultime période, Vuillemez (44e) relança une dernière fois les actions locloises avant que Jeannin (50e) ne rétablisse l'équilibre.

AMBITIONS LÉGITIMES

Young Sprinters a ainsi remporté une nouvelle victoire qui lui permet d'accroître son avance au classement sur ses poursuivants. Bien que contré par une équipe décidée à réussir un nouvel exploit, la formation de Michel Turler a démontré qu'elle possède des réserves suffisantes pour imposer sa loi dans ce championnat de deuxième ligue. Elle reste la seule, par conséquent, à n'avoir égaré aucun point à ce jour. Quant au Locle, il en fera certainement souffrir d'autres. Le finaliste de la saison écoulée peut se montrer ambitieux pour la suite des opérations.

NS Young Sprinters: Riedo; Dubois, Sobel; Yerly, Amez-Droz; Vuilleumier, Ryser, Droz, Déruns, F.-A. Turler, Switalski; Bourquin, Jeannin, Clottu.

Le Locle: Durini; Pilorger, Kaufmann; Kolly, Boiteux; Girard, Borel, Coeudevez; Vuillemez, Ravai, Juvet; Barbezat, Leimgruber, Bergamo; Clémence.

Arbitres: MM. Reist et Biedermann. **Buts:** 16e Bergamo 0-1; 23e Droz 1-1; 33e Ryser 2-1; 37e Ryser 3-1; 44e Vuillemez 3-2; 50e Jeannin 4-2.

Notes: Patinoire extérieure du Littoral 300 spectateurs, YS sans Testori (mariage) et Le Locle sans Dumas (blessé).

Pénalités: 6 x 2 minutes contre YS et 7 x 2 et 1 x 10 minutes contre Le Locle. (dy)

AUTRES RÉSULTATS

Unterstadt - Université 1-6
Tavannes - Ponts-de-Martel 5-4

CLASSEMENT	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Neuchâtel	6	6	0	0	47-20	12
2. Université	6	4	1	1	28-23	9
3. Saint-Imier	6	4	0	2	50-27	8
4. Le Locle	6	4	0	2	39-25	8
5. Tramelan	6	4	0	2	36-28	8
6. Tavannes	6	4	0	2	29-22	8
7. Noiraigue	6	1	1	4	20-35	3
8. Joux-Derrière	6	1	1	4	22-45	3
9. Pts-de-Martel	6	0	1	5	25-48	1
10. Unterstadt	6	0	0	6	16-39	0

Un derby à sens unique

● TRAMELAN - SAINT-IMIER 3-9 (1-5 1-2 1-2)

L'on attendait de pied ferme la venue de Saint-Imier dans la nouvelle patinoire couverte de Tramelan. L'on espérait aussi un peu de la défense des visiteurs flanche et que Tramelan qui est bien préparé physiquement puisse créer une petite surprise. Mais voilà, Saint-Imier est nettement plus fort et surtout mieux armé pour déployer un jeu collectif d'une rapidité supérieure à son adversaire et compte dans ses rangs un entraîneur en pleine forme qui sait surtout forger un moral de gagnant à ses poulains.

Tramelan aura eu néanmoins le mérite de se battre jusqu'au bout et si la première période a été néfaste aux locaux ils se sont bien repris dans la période intermédiaire pour ensuite faire jeu égal durant quelques moments.

PANIQUE

C'est pourtant Tramelan qui ouvrit la marque par Martin Reber à la 4e minute déjà, mais les espoirs seront de très courte durée puisque dans la même minute Stauffer remettra tout en question. On sentait chez les Tramelots une certaine nervosité et on laissa trop jouer l'adversaire qui n'en demandait pas tant et creusa l'écart encore à quatre reprises dans ce premier tiers.

Tramelan a été trop vite paniqué par un adversaire qui pratique un bon hockey et qui entend bien se hisser en tête du classement. Le deuxième tiers sera plus équilibré, mais

dommage pour les spectateurs, le jeu aura été souvent interrompu par des arbitres par trop pointilleux qui sortaient à tort et à travers les joueurs des deux équipes il est vrai.

Mené 7 à 2 au début du dernier tiers l'on se se faisait plus beaucoup d'illusions dans le camp tramelot alors que du côté de Saint-Imier l'on sentait bien que l'on désirait ardemment arriver aux deux chiffres. C'est surtout grâce à des beaux arrêts du portier de Tramelan que Saint-Imier n'a pas réussi selon son désir et Tramelan par Ceretti et Roger Reber réduisit l'écart même si tout était dit face à une équipe imérienne qui en fera encore trembler plus d'un dans ce groupe 5.

Tramelan: Mast; Moser, Voirol; Zeller, Lanz; M. Reber, Ceretti, Maeder; R. Vuilleumier, G. Vuilleumier, R. Reber; Freudiger, Houriet, O. Vuilleumier.

Saint-Imier: Pelletier; Geinoz, Boehlen; Carnal, M. Tanner; Stauffer, Houriet, Dupertuis; Maurer, Wyssen, Neininger; Monnerat, L. Tanner, Nicklès.

Buts: 4e M. Reber 1-0; 4e Stauffer (Dupertuis) 1-1; 5e Neininger (Maurer) 1-2; 9e Maurer 1-3; 9e Houriet 1-4; 18e Wyssen (penalty) 1-5; 34e Wyssen 1-6; 35e Stauffer 1-7; 35e Ceretti (Maeder) 2-7; 55e R. Reber 3-7; 56e Houriet (Stauffer) 3-8; 57e Stauffer 3-9.

Arbitres: MM. J.-P. Schorpp et B. Bueche (bien mal inspirés).

Pénalités: Tramelan 10 x 2 minutes, 1 x 10 minutes (Moser), Saint-Imier 11 x 2 minutes et 1 x 10 minutes à Wyssen.

Notes: patinoire de Tramelan, 800 spectateurs. (vu)

SPORTS

Coup d'envoi de la Coupe du monde de ski alpin
Doublé yougoslave à Sestrières

Quarante-huit heures après la victoire de Bojan Krizaj dans le slalom des World Series, la Yougoslavie a fêté un doublé lors du premier spécial de Coupe du monde de l'hiver 1985-86, sur la même pente, recouverte de neige artificielle, de la station italienne de Sestrières, qui avait remplacé Courmayeur au pied levé. Rok Petrovic s'est imposé devant Krizaj (à 0"74) et l'Italien Ivano Edalini (à 0"90).

En tête à l'issue de la première manche, Thomas Bürgler a perdu son bâton en s'élançant sur le second parcours, se classant finalement septième et meilleur Suisse.

Contrairement aux apparences, le premier succès en Coupe du monde de Petrovic (20 ans en février prochain) ne constitue pas une véritable surprise. Dans le semi-anonymat de la tournée outre-Atlantique de la fin de la saison dernière, le Yougoslave terminait deuxième du slalom de Park City. Vendredi, lors de l'épreuve comptant pour les World Series, il avait dominé la première manche avant d'être éliminé dans la seconde. Enfin, Petrovic compte à son palmarès un titre de champion du monde juniors de slalom décroché en 1983 à... Sestrières.

BÜRGLER EN TÊTE

Sur le premier parcours, très tortueux, dans lequel l'Italien Gabrielli avait disposé quelques pièges, Bürgler obtenait le meilleur temps, devant Petrovic (à 0"03), le champion du monde suédois Jonas Nilsson (à 0"09), l'Italien Oswald Tötsch (à 0"27) et Ingemar Stenmark (à 0"49).

L'Austro-Luxembourgeois Marc Girardelli (il ne possède pas encore le passeport du Grand-Duché) perdait toutes ses chances en étant pris sur le ski intérieur après trois portes. Wenzel, De Chiesa, Zoller et Gruber ne ralliaient pas non plus l'arrivée.

L'après-midi les adversaires du Yougoslave s'ingéniaient à lui faciliter la tâche: Stenmark plafonnait, Tötsch était disqualifié pour avoir enforcé une porte, Nilsson (quatrième finalement) perdait plus d'une seconde et Bürgler jouait les funambules avec un seul bâton.

Mais cela ne doit rien enlever aux mérites de Rok Petrovic, un slalomier de grand talent, qui rappelle, par la taille et le style, Marc Girardelli. Il pourrait être le principal rival du détenteur de la Coupe du monde dans la spécialité tout au long de l'hiver.

SUISSE: MAIGRE BILAN, MAIS...

Thomas Bürgler n'a pas de chance à Sestrières: éliminé en géant et en slalom (avec le deuxième chrono sur le premier tracé) lors des World Series, le Schwyzois a laissé s'envoler sa chance de s'imposer pour la première fois dans un spécial de Coupe du monde sans un incident qui arrive décidément bien souvent aux Suisses(es).

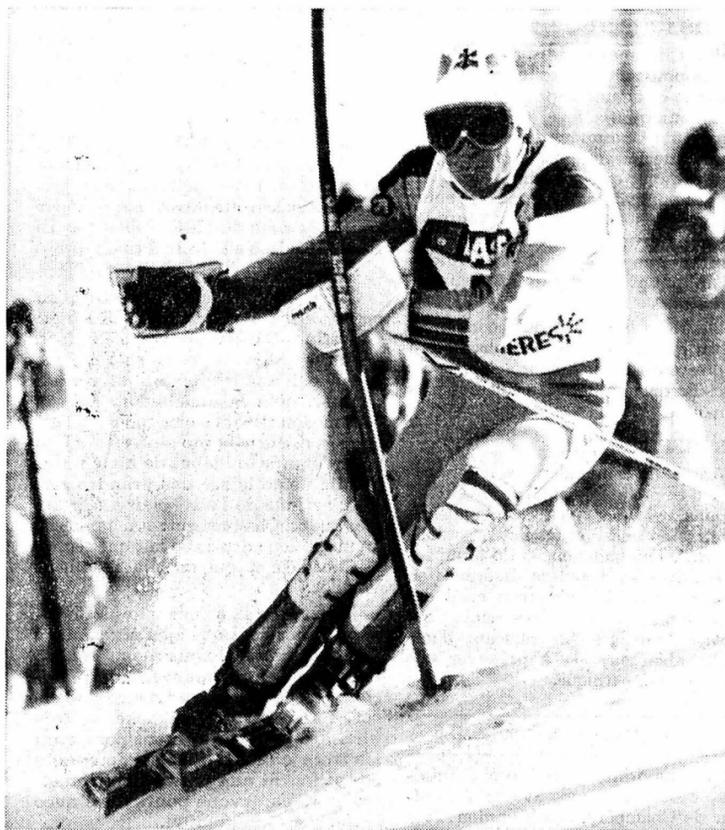
Après une première manche de toute beauté, «Thomi» laissait son bâton droit sur place en sortant du portillon de départ de la seconde. Sa septième place dans ces conditions, tient de l'exploit...

Le skieur de Rickenbach se consolera avec la bonne opération réalisée au niveau des points FIS (attribués en fonction des résultats obtenus sur le premier parcours) et la certitude de faire partie des meilleurs spécialistes du moment dans la discipline.

En dehors du Schwyzois, il faut remonter aux dix-neuvième et vingtième rangs pour trouver Bernhard Fahner et Jacques Lüthy, derniers classés. Mais Joël Gaspoz, Jean-Daniel Delèze et Max Julien, éliminés le matin avec d'excellents temps intermédiaires, ont démontré que le slalom pourrait dans un proche avenir sourire aux Suisses.

NOUVEAU SYSTÈME: DES DÉFAUTS

Première épreuve Coupe du monde courue avec le nouveau système de



Avec un seul bâton dans la seconde manche, le Suisse Thomas Bürgler est tout de même parvenu à se classer septième du slalom de Coupe du monde de Sestrières. (Bélino AP)

départ (les 30 premiers sur le premier parcours, seuls autorisés à prendre part à la «finale», s'élançant dans l'ordre inverse du classement), le slalom de Sestrières a permis de se rendre compte immédiatement des défauts de la formule. Outre le danger d'irrégularité en cas de piste mal préparée (ce qui n'était pas le cas hier), on a pu découvrir un autre défaut.

LONGUE ATTENTE

Si l'ancien système avait le désavantage de faire retomber rapidement le suspense, l'actuel a celui de faire durer interminablement l'attente. Non seulement il faut voir défiler trente skieurs avant de connaître le vainqueur, mais il a de plus été prévu trois minutes de pause pour «retaper» la piste (avec ouvreuse ensuite!) après le dixième, le vingtième et le vingt-cinquième concurrent...

Le classement

1. Rok Petrovic (You) 100"79; 2. Bojan Krizaj à 0"74; 3. Ivano Edalini (Ita) à 0"90; 4. Jonas Nilsson (Sue) à 1"11; 5. Dietmar Köhlichler (Aut) à 1"17; 6. Ingemar Stenmark (Sue) à 1"22; 7. Thomas Bürgler (Sui) à 1"48; 8. Robert Erlacher (Ita) à 1"51; 9. Günter Mader (Aut) à 1"66; 10. Matthias Berthold (Aut) à 1"73; 11. Marco Tonazzi (Ita) à 1"98; 12. Grega Benedik (You) à 2"22; 13. Alex Giorgi (Ita) à 2"28; 14. Frank Wörndl (RFA) à 2"50; 15. Bernhard Gstrein (Aut) à 2"56; 16. Florian Beck (RFA) à 2"65; 17. Didier Bouvet (Fra) à 3"23; 18. Johan Wallner (Sue) à 3"19; 19. Bernhard Fahner (Sui) à 3"23; 20. Jacques Lüthy (Sui) à 3"34. - Vingt concurrents classés.

Première manche (180 m. de dénivellation, 65 portes, tracée par Gabrielli, Italie): 1. Bürgler 52"59; 2. Petrovic à 0"03; 3. Nilsson à 0"09; 4. Tötsch à 0"27; 5. Stenmark à 0"49; 6. Edalini à 0"54; 7. Erlacher à 0"62. - 90 concurrents au départ; éliminés notamment: Max Julien, Jean-Daniel Delèze, Joël Gaspoz, Xavier Gigandet (tous Sui), Andreas Wenzel (Lie), Marc Girardelli (Lux), Klaus Heidegger, Franz Gruber, Robert Zoller (tous Aut), Paolo De Chiesa (Ita).

Seconde manche (59 portes, tracée par Gattermann, RFA): 1. Krizaj 48"07; 2. Petrovic à 0"10; 3. Gstrein et Wörndl à 0"17; 4. Mader à 0"41; 5. Köhlichler à 0"42; 6. Giorgi à 0"44; 7. Tonazzi à 0"47; 8. Edalini à 0"49; 9. Lüthy à 0"64. Puis: 13. Fahner à 0"83; 20 Bürgler à 1"61.

EN COUPE DU MONDE

Classement général: 1. Karl Alpi (Sui) 50 points; 2. Peter Müller (Sui) 32; 3. Markus Wasmeier (RFA) et Rok Petrovic (You) 25; 5. Helmut Höflechner (Aut) 24; 6. Doug Lewis (EU) et Peter Wirnsberger (Aut) 21; 8. Bojan Krizaj (You) 20; 9. Ivano Edalini (Ita) 15; 10. Bruno Kern (Sui) et Marc Girardelli (Lux) 13. (si)

Ski nordique

A Labrador City Suisses en forme

Les skieurs helvétiques ont démontré une forme précoce, à Labrador City (Terre-Neuve), en réussissant le doublé dans des épreuves préparatoires de la Coupe du monde, qui débutera le week-end prochain. Giachem Guidon (15 km. messieurs) et Evi Kratzer (5 km. dames) y ont en effet fêté des victoires.

Messieurs. 15 km.: 1. Giachem Guidon (S) 44'21"5; 2. Jim Galanes (USA) 44'24"9; 3. Andi Grünenfelder (S) 44'25"8; 4. Pierre Harvey (Can) 44'56"2.

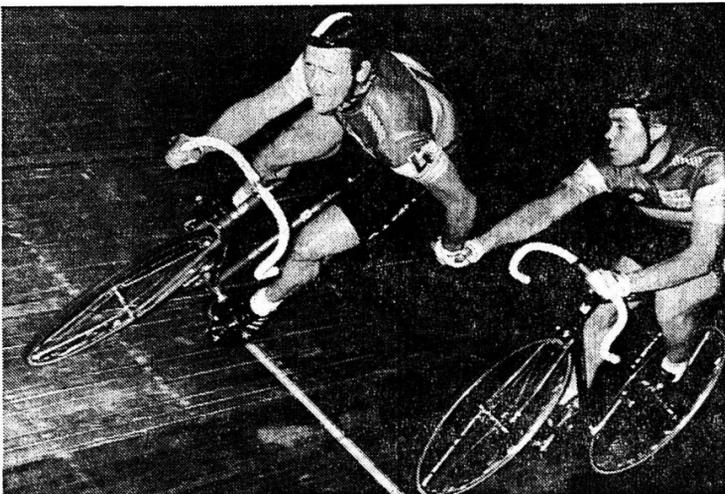
Dames. 5 km.: 1. Evi Kratzer (S) 16'5"2; 2. Angela Schmidt-Foster (Can) 16'26"0; 3. Karin Thomas (S) 16'29"4.

Ce qu'ils ont dit

Rok Petrovic: C'est une immense satisfaction et je ne m'attendais réellement pas à ce qu'elle arrive si vite. J'ai énormément préparé la saison qui vient et j'ai fait d'énormes progrès techniques. Ces dernières semaines, je me suis d'ailleurs consacré uniquement au slalom. A Sestrières, j'ai profité aussi, j'en suis sûr, du manque de condition des meilleurs et notamment de Girardelli.

Pirmin Zurbriggen: Le slalom n'a jamais été ma grande spécialité et, sur un parcours aussi régulier et rythmé que celui de Sestrières, je ne me suis pas senti à mon aise. Je ne souffre plus du tout de mon genou opéré l'année dernière, mais en revanche je suis encore loin de ma condition optimale, notamment sur le plan physique.

Marc Girardelli: C'est une petite erreur qui me coûte cher. Sans doute n'étais-je pas assez concentré en m'élançant. C'est toujours décevant de tomber dès les premiers mètres, mais j'espère que ce ne sera pas de mauvais augure pour la suite de la saison. (si)

Fin des Six Jours cyclistes de Zurich
Freuler-Gisiger ratent le coche

René Pijnen (à gauche) - Gert Frank (à droite): une dernière attaque payante. (Bélino B+N)

Le Danois Gert Frank et le Hollandais René Pijnen ont réussi à empêcher, aux Six Jours de Zurich, une troisième victoire consécutive des Suisses Urs Freuler-Daniel Gisiger. Il sont fait la décision à 43 minutes de la fin en parvenant à prendre un tour à la paire helvétique ainsi qu'aux frères liechtensteinois Sigmund et Roman Hermann, qui les devançaient aux points. Les jeunes professionnels suisses Jörg Müller et Stefan Joho, qui constituèrent l'une des attractions de l'épreuve, ont pris

la troisième place à deux tours devant deux routiniers, l'Australien Gery Wiggins et le Britannique Anthony Doyle.

ATTAQUE PAYANTE

Freuler-Gisiger, vainqueurs de l'américaine sur une heure, s'étaient portés en tête du classement provisoire mais ils durent s'incliner sur l'attaque de Frank-Pijnen à 43 minutes de la fin. Dans les dernières minutes de la course, les deux Suisses ne tentèrent pas moins de cinq fois d'annuler leur tour de retard mais

malgré l'aide qui leur fut apportée par Müller-Joho, ils échouèrent.

René Pijnen (39 ans) a ainsi enlevé la 69e victoire en Six Jours de sa carrière, le deuxième Six Jours de Zurich après celle qu'il avait obtenue en 1978 avec René Savary. Gert Frank (29 ans) n'avait jusqu'ici jamais gagné à Zurich. Il y a remporté le 19e succès de sa carrière.

Les Six Jours amateurs ont été dominés par les Allemands de l'Ouest Roland Günther et Andreas Kappes, vainqueurs finalement avec quatre tours d'avance.

En demi-fond, l'Australien Danny Clark s'est imposé devant trois Suisses en remportant la finale sur 175 tours.

CLASSEMENTS FINALS

Professionnels: 1. Gert Frank-René Pijnen (Da-Ho) 78 p.; à un tour: 2. Urs Freuler-Daniel Gisiger (S) 187; 3. Roman et Sigmund Hermann (Lie) 116; à deux tours: 4. Jörg Müller-Stefan Joho (S) 116; 5. Gery Wiggins-Anthony Doyle (Aus-GB) 43; à onze tours: 6. Benno Wiss-Leo Schönenberger (S) 35; à quinze tours: 7. Bernard Vallet-Yvon Bertin (Fr) 37; à dix-sept tours: 8. Guido Winterberg-Alfred Achermann (S) 73; 9. Michael Marcussen-Kim Eriksen (Da) 32; à dix-huit tours: 10. Walter Baumgartner-Hans Ledermann (S) 153.

Demi-fond: 1. Danny Clark (Aus) 17 p.; 2. Max Hürzeler (S) 19; 3. Beat Breu (S) 21; 4. Hubert Seiz (S) 25.

Amateurs: 1. Roland Günther-Andreas Kappes (RFA) 100 p.; à quatre tours: 2. Harald Müller-Marcel Stäuble (S) 87; 3. Daniel Huwyler-Werner Stutz (S) 86; 4. Kurt Steinmann-Othmar Häfliger (S) 40.

B
boîte à confidences

Cadeau de Noël pour le FCC

La nouvelle n'est pas encore confirmée et encore moins officielle. Pourtant, les dirigeants du FC La Chaux-de-Fonds l'ont diffusée. Le FC La Chaux-de-Fonds pourrait donc se retrouver du 17 au 31 janvier prochain au Bengla Desh (et non aux Indes), à Dacca plus précisément, pour y disputer un tournoi baptisé «Gold Cup Tournament».

Apprenant cette information vendredi après-midi de la bouche d'un responsable du FCC, nous nous sommes approchés du secrétaire général de l'Association suisse de football, M. Edgar Obertüfer. Ce dernier nous a prié de ne rien publier avant la réponse officielle prévue pour le début de cette semaine. La place était réservée en principe pour le Lausanne-Sports, qui a renoncé. Les organisateurs devaient donc confirmer l'acceptation du changement d'équipe et de détails au siège central de l'ASF.

Le FC La Chaux-de-Fonds disputerait donc quatre matchs contre des équipes telles que la République populaire de Chine, la Corée du Nord, l'Inde, l'Irak, la Syrie, le Bengla Desh et IFK Helsinki entre le 17 et le 31 janvier. Logé dans un hôtel de luxe, la délégation chaux-de-fonnrière (entre 21 à 23 personnes) bénéficierait de l'assistance médicale et de terrains d'entraînement sans déboursier un centime.

Un joli cadeau de Noël pour Bernard Challandes et ses joueurs si la confirmation arrivait à Berne cette semaine. (lg)

Le sourire de McLaren

Porsche continuera à fournir ses moteurs de formule 1 en exclusivité à l'écurie McLaren, jusqu'en 1988, a annoncé à Essen M. Ron Denis, le chef de l'écurie britannique, qui a remporté le championnat du monde en 1984 avec l'Autrichien Niki Lauda et en 1985 avec le Français Alain Prost. (si)

Retraite méritée

A l'occasion de l'assemblée générale de la Fédération suisse d'escrime, qui s'est tenue à Berne, l'entraîneur national Robert Vaugenot (62 ans) a annoncé qu'il se retirerait à la fin de l'année, pour raisons de santé. La succession du Français sera assurée par son compatriote Christian Le Moigne (33 ans).

Me Vaugenot, qui a été fait membre d'honneur de la FSE, dirigeait l'équipe nationale depuis 1970. Sous sa férule, l'escrime helvétique a obtenu de brillants résultats dans le domaine de l'épée, avec cinq médailles d'argent et quatre de bronze lors des mondiaux et des Jeux olympiques. (si)

J

jeux

LOTÉRIE À NUMÉROS

4 - 16 - 17 - 19 - 26 - 31.
Numéro complémentaire: 28.

SPORT-TOTO

1 1 1 2 2 1 1 1 X 2 X X 1.

TOTO-X

1 - 9 - 11 - 12 - 18 - 25.
Numéro complémentaire: 34.

PARI MUTUEL ROMAND

Course française à Auteuil:
4 - 3 - 8 - 13 - 16 - 1 - 12.

Course suisse à Yverdon:

13 - 9 - 12 - 11. (si)

L'IMPARTIAL

Rédactions régionales:

Le Locle (039) 31 33 31
 Fleurier (038) 61 35 75
 Neuchâtel (038) 41 35 15

Cernier (038) 53 22 72
 Saint-Imier (032) 97 61 33 (intérim)
 Tramelan (032) 97 54 47
 Saignelégier (039) 51 24 58

la voix d'une région

R

regard

Coups de gueule

Ça va grogner, ce soir, au Conseil général de Neuchâtel. Les deux dernières interpellations déposées laissent entendre le mécontentement des loups. Et les meutes se sont un peu mélangées.

M. Jean-Pierre Authier, président cantonal du parti libéral-ppn a envoyé aux conseillers généraux une invitation à un débat «libéral», sous pli des Services industriels, qu'il dirige. Interrogé, M. Authier a affirmé qu'il s'expliquerait ce soir, et qu'il «dégonflerait la baudruche». Les radicaux n'ont pas soulevé d'affaire Hafner», assure le président du Conseil communal.

Le «doyen du Conseil communal», Claude Frey, se refuse à toute déclaration: «J'ai le respect de la collégialité, quoi qu'en pensent les socialistes», explique-t-il. «C'est la règle, pas de déclaration avant le Conseil général».

Quant au conseiller communal Claude Bugnon, libéral, que les socialistes viennent défendre malgré lui, il ne s'est pas senti visé par le «Rappel» de Claude Frey. Sans répondre à l'interpellation socialiste, il explique que son éditorial du 7 novembre n'était pas une prise de position contre la politique fédérale de Mme Kopp (soutenue par les radicaux, dont Claude Frey, conseiller national), mais le rappel d'un fait historique. «Il faut éviter le règne de l'intolérance», relève simplement M. Bugnon.

On peut aussi rappeler que les socialistes ont déposé une motion, à l'ordre du jour du Conseil général de ce soir. Motion qui s'élève vivement, elle, contre la politique fédérale. Elle demande au Conseil communal d'intervenir après des autorités cantonales et surtout fédérales pour que cesse immédiatement toute expulsion de requérants d'asile, tant et aussi longtemps qu'aucune assurance réelle ne peut être donnée quant à leur sécurité, notamment. Une motion à laquelle un appui libéral serait le bienvenu.

Reste encore une question, soulevée par le «Rappel» du «doyen du Conseil communal»: que vient faire ici ce titre de doyen? Un titre qui ne figure pas au règlement. On ne mentionne le «doyen» que pour dire que si le président du Conseil communal est absent, et son remplaçant, le vice-président, aussi, c'est au doyen d'assurer la présidence. Claude Frey nous expliquera certainement ce soir ce que ce terme devait recouvrir lorsqu'il l'utilisait pour signer son éditorial.

Anouk ORTLIEB

● Lire aussi en page 20

Votations cantonales bernoises
Le soufflet du peuple
 ● LIRE EN PAGE 23

BONNET
 FABRICANT DEPUIS 1895 VENTE DIRECTE

LE BIJOU

Tél. 039 23 21 21

Caisses Raiffeisen du canton réunies aux Bayards et aux Verrières Le virage des banques locales



Les vétérans félicités par Roger Hugli, au centre. Actifs pendant 25 ans au sein de leur caisse locale. (Impar-Charrère)

Le principe des Caisses Raiffeisen est simple: l'argent du village reste au village. C'est-à-dire que les dépôts d'épargne devraient permettre de financer des réalisations locales.

En réalité, pour l'exercice 1984, les fonds du public confiés aux caisses neuchâteloises (9,8 millions) n'ont pas permis de répondre à la demande de prêts et crédits (11,2 millions).

La centrale de Saint-Gall y est allée de ses deniers. Rien de dramatique. Elle est faite pour cela. Mais cet exemple démontre que les Caisses Raiffeisen se trouvent à un tournant de leur histoire.

Elles doivent, pour ne pas courir le risque de disparaître, s'adapter au marché actuel des gros sous. Devenir des banques au même titre que les autres banques qui ne lui font pas de cadeaux. L'ambition ne manque pas. Roger Hugli, président des Caisses Raiffeisen du canton, dont les délégués étaient réunis samedi aux Bayards, l'a dit implicitement: tout repose dans les mains des gérants et des comités locaux... «Les lois du marché de l'argent et des capitaux sont exigeantes et impitoyables (...), en restant fidèles à nos principes, nous devons nous rendre capables d'évoluer (...).»

JJC

● LIRE EN PAGE 21

Vivisection à Neuchâtel
Meuh non!
 ● LIRE EN PAGE 20

Canton du Jura
Non écrasant
 ● LIRE EN PAGE 25

Usine au chômage à Roches A cause du manque d'eau

Depuis plusieurs semaines, le fontainier communal Walter Muster, bûcheron, est à la recherche d'une fuite d'eau et il a été décidé d'avoir recours à des moyens modernes pour déceler cette fuite.

Le Conseil communal a lancé un appel à la population pour économiser l'eau et certains quartiers du village sont plus menacés que d'autres.

C'est le cas au haut du village, au pied des Hautes-Roches où l'usine Edision SA de M. Edi Habegger (fonderie, création, modelage) qui occupe une quinzaine de personnes est au chômage uniquement à cause du manque d'eau!

Mais le Conseil communal met tout en œuvre pour que tout rentre dans l'ordre au plus vite. (kr)

Fête de la Paternelle au Locle
Du rire à l'affiche
 ● LIRE EN PAGE 18

Sur le lac de Neuchâtel Un grosse bulle sur l'eau

Une montgolfière, qui était partie des bords du Léman et s'était égarée dans le brouillard, a dû amerrir, dimanche en fin d'après-midi, sur le lac de Neuchâtel, au large de Concise (VD).

Ses quatre occupants ont été sauvés par la police du lac, à Yverdon. Celle-ci a entrepris, peu après, une autre opération de recherche, car le bruit courait qu'un second ballon à air chaud avait dû se poser sur le lac, mais on n'en avait pas confirmation dans la soirée. (ats)

Votation communale à Marin Peuple de glace

L'initiative n'aura servi qu'à ce que les citoyens confirment la décision du Conseil communal et du Conseil général. Hier, les citoyens se sont prononcés contre l'adhésion de la commune de Marin-Epagnier au Syndicat intercommunal des patinoires du Littoral neuchâtelois. Par 541 non contre 249 oui, le peuple est resté de glace face à la requête des patineurs du lieu. (ao)

Simulation d'une catastrophe à Villers-le-Lac Petite cause, grands effets



Thème de l'accident simulé: une voiture s'encastre sous un camion transportant du brome.

«Vous n'avez rien à déclarer?»
 «Si une petite catastrophe!»
 Comme le missionnaire allant prêcher la bonne parole, le capitaine Gilbert Sonderegger aurait pu ajouter: «Mais j'ai également les moyens de la combattre.»

C'est en effet lui qui à la demande des sapeurs pompiers français a dirigé un stage de protection de la respiration à l'issue duquel il avait mis au point avec

les lieutenants Noirjean et Surdez un scénario catastrophe dans lequel ont été mêlés non seulement les stagiaires des services de secours mais également la population de Villers-le-Lac.

(Texte et photos rv)

● LIRE EN PAGE 18

billet

L'humour n'est pas que fantaisie. La réalité offre parfois des situations aussi comiques que les recueils de blagues...

Le directeur du Gymnase cantonal de Neuchâtel, M. Jean-Jacques Cléménçon, invité à un congrès à Bruxelles, a souhaité obtenir un plan de la ville et quelques renseignements. Il a donc envoyé une lettre à l'«Office national du tourisme, Bruxelles, Belgique».

Trois semaines plus tard, il a reçu sa lettre en retour, avec la mention «Inconnu, adresse insuffisante».

M. Cléménçon précise: «J'aurais dû garder la lettre, on ne veut jamais me croire quand je raconte mon histoire.»

Samedi soir, rentrant d'un dernier verre entre amis, l'un d'entre-nous s'est arrêté devant

une vitrine: le pantalon était affiché 5,50 francs, la chemise 3,50, le manteau 13.- et le tailleur 15.-.

A ce prix là, l'intéressé se proposait déjà de venir acheter des vêtements de travail... quand il a réalisé qu'il se trouvait devant une vitrine de «Pressing» et qu'il consultait les tarifs du nettoyage à sec. Je ne vous dirai pas quel était ce «Belge» de service, il a été un peu vexé de son erreur.

J.D.



Q

quidam

Toujours sympathique derrière le comptoir de sa petite librairie-épicerie, Mme Marie Donzé accueille sa clientèle avec le sourire. Depuis 1936, elle tient un petit magasin dans le haut du village des Breuleux. En 1945, elle a complété ses ventes en introduisant dans son négoce le commerce des journaux. Ainsi, Mme Donzé vend «L'Impartial» depuis quarante ans.

A la mort de son mari, en 1948, alors que son fils Bernard était encore en apprentissage, elle dit sa chance d'avoir possédé ce petit commerce où les Brellottiers trouvaient café, chocolat, cigarettes et journaux. Elle employait à l'époque des jeunes filles venues de Suisse allemande pour apprendre le français et qui souvent, faisaient chavirer le cœur des garçons du village.

Mme Donzé a toujours joui d'une parfaite santé. Dans toute sa carrière, elle n'a été malade que pendant quinze jours. Certes, il a fallu souvent se faire violence; mais les temps étaient durs, et l'on ne désertait pas son travail pour une petite grippe.

On peut rencontrer Mme Donzé lors de ses promenades journalières, ou dans son magasin, où la population souhaite la voir encore longtemps.

(texte et photo ac)

B

bonne nouvelle

«Sympas» ces Valaisans...

...pour cette jeune Chaux-de-Fonnière qui, au mois de janvier dernier, s'était fracturé la jambe au Val d'Anniviers. Elle a reçu ces jours derniers une lettre du médecin valaisan lui demandant des nouvelles et si d'éventuelles complications étaient survenues. Et la lettre de se terminer: «Nous espérons que votre guérison est maintenant acquise et que vous garderez malgré tout un bon souvenir du Val d'Anniviers». (Imp.)

S

sommaire

LA CHAUX-DE-FONDS. - Conjugons la solidarité. PAGE 17

NEUCHÂTEL. - Une fin (nostalgique) au congrès de l'UNES. PAGE 20

IMPARTIAL SERVICE

La Chaux-de-Fonds

Bois du Petit-Château: parc d'acclimatation, 6 h. 30-17 h.
 Vivarium: 14-17 h.
Musées fermés lundi.
 Galerie La Plume: expo Nina Alvarez et Ch.-Martin Hirschy.
 Galerie Club 44: expo Michel Brügger, peintre naïf, 18-20 h. 30.
 Bibliothèque de la Ville, discothèque et département audio-visuel: 9-12 h., 13 h. 45-20 h. Vern. expo Les plus beaux livres suisses de 1984, 18 h.
 Bibliothèques des Jeunes: Président-Wilson 32 et Jardinière 23, 13 h. 30-18 h.
 Ludothèque: Serre 16, ma, 16-19h., je, 16-18 h.
 Ménageothèque: rens. ☎ 28 14 46.
 Patinoire: tous les jours, 9-11 h. 45, lu-ma-je-ve, 14-15 h. 45; me, 14-16 h. 45; sa, 14-16 h. 30; di, 15-17 h.; ve-sa, 20 h. 30-22 h.
 Piscine des Arêtes: lu-ma, 10-20 h., me-je-ve-sa, 10-21 h., di, 9-18 h.
 Cabaret Rodéo: Dancing-Attractions. La Boule d'Or: Bar-dancing-attrac. Le Scotch: Bar-dancing-attrac.
 Centre de rencontre: ma, je, ve, 16-18 h., 19 h. 30-22 h., me, 17-22 h., sa, 14-22 h., di, 14-20 h.
 Centre de loisirs pour enfants, ferme Gallet: lu, ma, je, ve, 16-18 h., me, 15-18 h.
 Jeunesse suisse allemande: Centre de rencontre, Serre 12, je, 19-22 h., ☎ 28 47 16.
 Informations touristiques ☎ 28 13 13, rue Neuve 11.
 Planning familial, Sophie-Mairet 31: ☎ 28 56 56, lu, 12-18 h., ma, 15-18 h., me, 15-19 h., ve, 15-18 h.
 Consultations conjugales: Collège 9, ☎ 28 66 72.
 Service d'aide familiale: Marché 4, ☎ 28 22 22, 8-12 h., 14-16 h.
 Parents information: ☎ (038) 25 56 46.

Le Locle

Bibliothèque ville: lu-ve, 14 h. 30-18 h. 30; me, 16-20 h., sa, 10-12 h.
 Bibliothèque des jeunes: lu-ve, 13 h. 30-18 h., sa, 10-12 h.
 Ludothèque: M.-A. Calame 5, lu, je, 15 h. 30-17 h. 30.
 Patinoire: lu-ma-je-sa, 9-17 h., me-ve, 9-17 h., 20-22 h., di, 9 h. 30-17 h.
 Le Dragon d'or: bar-dancing.
Pharmacie d'office: Mariotti, jusqu'à 20 h. En dehors de ces heures, le No 117 renseignera.
Permanence médicale: en l'absence du médecin traitant, No 117 ou service d'urgence de l'hôpital, ☎ (039) 31 52 52.
Permanence dentaire: No 117 renseignera.
 Soins à domicile: 16 h. 30-18 h. 30, lu, ve, ☎ 31 20 19, ma, me, je, ☎ 31 11 49, 17-18 h. 30.
 Information diabète: Hôpital, lu après-midi, ☎ 31 52 52.
 La Main-Tendue: ☎ No 143.
 Pro Senectute: gym, ma, 9-10 h., Café de la Place.
 AVIVO: ☎ 31 51 90.
 Service aide familiale: ☎ 31 82 44, 9-10 h.
 Planning familial: ☎ 28 56 56.
 Consult. conjugales: (038) 24 76 80.
 Office social, Marais 36: ☎ 31 62 22.
 Ass. familles monoparent.: ☎ 31 25 82, perm. 1er je du mois, Chapelle 5.
 Aide aux victimes d'abus sexuels, «Les Oeillets»: ☎ 28 70 08.
 Crèche pouponnière: ☎ 31 18 52, garderie, tous les jours.
 Ecole des parents: ☎ 31 85 18; garderie ve, 14-17 h.
 Société protectrice des animaux: ☎ 31 13 16 ou 31 41 65.
 Vestiaire Croix-Rouge: Envers 1, je, 14-18 h. 30.

Montagnes neuchâteloises
 Service aide familiale: ☎ 37 13 94 ou 36 13 26.

Ecole des parents: ☎ 26 87 76 et 23 10 95. Garderie: ma, ☎ 23 28 53, ve, ☎ 26 99 02.
 Information allotement: ☎ 23 34 15 ou (038) 33 53 95.
 Crèche de l'Amitié: Manège 11, ☎ 28 64 88.
 Crèche Beau-Temps 8: ☎ 26 87 77.
 Services Croix-Rouge: ☎ 28 40 50. Baby sitting, 7 h. 30-11 h. 30; soins à domicile et conseils diététiques, 7 h. 30-12 h., 14-17 h. 30. Consultations pour nourrissons, Forges 14, 13 h. 30-16 h. 30.
 Soins à domicile et consultations pour stomisés, Serre 12: ☎ 28 41 26.
 Ligue contre la tuberculose: Serre 12, ☎ 28 54 55.
 Information diabète: Serre 12, ve après-midi, ☎ 28 41 26.
 Assoc. des sourds: Jardinière 23, dernier je du mois, 13-15 h.
 Pro Infirmités: Marché 4, ☎ 28 83 28.
 Boutique 3e âge: Serre 69, 14-17 h.
 Vestiaire Croix-Rouge: Paix 73, me, 14-18 h. 30, je, 14-18 h.
 Habillerie CPS: Soleil 2, me et ve, 14-18 h. 30, sa, 9-11 h. 30.
 Vieux Puits CPS: Puits 1, me et ve, 14-18 h., sa, 9-11 h. 30.
 Boutique et bouquiniste CPS: Soleil 4, lu au ve, 14-18 h.
 Pro Senectute: service soc., gym, natation; Léopold-Robert 53, ☎ 23 20 20, le matin. Repas à domicile: ☎ 23 20 53, le matin.
 AVIVO: ☎ 23 02 70 ou 23 50 85.
 Accueil du Soleil: Serre 67, 14-17 h., je, fermé.
 Eglise réformée: secrétariat de paroisse, ☎ 23 52 52.
 Drop in (Industrie 22): 16-19 h., ☎ 28 52 42.
 Service médico-social (Paix 13): info., prévention et traitement de l'alcoolisme, ☎ 23 16 23.
 Alcooliques Anon.: ☎ 23 24 06.
 SOS alcoolisme: ☎ (038) 25 19 19.
 Groupe familial Al-Anon (aide aux familles d'alcooliques) ☎ 23 07 56 et 23 67 03.
 La Main-tendue: No 143. 20" d'attente.
 Aide aux victimes d'abus sexuels: «Les Oeillets»: ☎ 28 70 08.
Hôpital: ☎ 21 11 91.
Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h., Coop 3, L.-Robert 108. Ensuite, Police locale, ☎ 23 10 17, renseignera.
 Service d'urgence médicale et dentaire: ☎ 23 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).
 Consommateurs information: Grenier 22, lu, 14-17 h. ☎ 23 37 09.
 Consult. juridiques: Serre 67, je, 16-19 h.
 Centre social protestant: Temple-All. 23, consult. sociales, juridiques, conjugales, pour étrangers, lu-ve, 8-12 h., 14-18 h., ☎ 28 37 31.
 Assoc. défense chômeurs, Ronde 21: ma-me-ve, 16-19 h., ☎ 28 40 22.
 Société protectrice des animaux: D.-Jean-Richard 31, ☎ 23 45 65, 17-19 h.
Police secours: ☎ 117.
Feu: ☎ 118.
Cinéma
 ABC: 20 h., Heimat.
 Corso: 20 h. 45, Retour vers le futur.
 Eden: 20 h. 45, La cage aux folles 3; 18 h. 30, Péchés d'enfer.
 Plaza: 20 h. 45, P.R.O.F.S.
 Scala: 20 h. 45, Sale temps pour un flic.

Val-de-Ruz

Château Valangin: fermé lu.
 Hôpital et maternité, Landeyeux: ☎ 53 34 44.
Ambulance: ☎ 53 21 33.
 Ligue contre la tuberculose et soins à domicile: lu au ve, 11-12 h., 17 h. 30-18 h. ☎ 53 15 31.
 Aide familiale: ☎ 53 10 03.
 Main-Tendue: ☎ 143.
 SOS Alcoolisme: ☎ (038) 25 19 19.
 Protection suisse des animaux: ☎ 53 36 58.

Neuchâtel

Bibliothèque publique et universitaire: Fonds général lu-ve, 10-12 h., 14-18 h., je jusqu'à 21 h., sa, 9-12 h. Lecture publique, lu, 13-20 h., ma-ve, 9-20 h., sa, 9-17 h. Salle de lecture, lu-ve, 8-22 h., sa, 8-17 h. Expo Rousseau, me, sa, 14-17 h. Expo «100 ans de géographie neuchâteloise».
 Plateau libre: 22 h., Azikmen, reggae.
 Musées (et galeries) fermés lu.
Pharmacie d'office: jusqu'à 21 h., Armand, rue de l'Hôpital. Ensuite ☎ 25 10 17.
 Info diabète: Fbg Hôpital 65, me après-midi, ☎ (038) 24 33 44.
 SOS alcoolisme: ☎ (038) 25 19 19.
 Alcooliques anonymes: ☎ (038) 55 10 32, le soir.
 La Main-Tendue: ☎ 143.
 Aide aux victimes d'abus sexuels, «Les Oeillets»: ☎ (039) 28 70 08.
 Consultations conjugales: ☎ (038) 24 76 80.

CINÉMAS
 Apollo: 15 h., 17 h. 30; v.o., 20 h. 30, L'année du dragon.
 Arcades: 14 h., 16 h., 18 h., 20 h., 22 h., Le mariage du siècle.
 Bio: 18 h. 30, 20 h. 45, Trois hommes et un couffin.
 Palace: 20 h. 15, 22 h. 10, Mission Ninja; 16 h., 18 h., Hold-up.
 Rex: 18 h. 30, 20 h. 30, Retour vers le futur.
 Studio: 20 h. 45, Cocoon; 18 h. 30, Love Streams.

Val-de-Travers

Couvet, cinéma Colisée: 20 h. 30, Mad Max 3.
 Les Bayards, atelier Lermite: expo de Noël, 15-18 h.
 Couvet, ludothèque: lu, 17-18 h. 30, me, 14-16 h.
 Fleurier: collège primaire Longereuse, bibliothèque communale, lu et ma, 17-20 h., je, 15-18 h.
 Baby-sitting: ☎ 61 17 29.
 Fleurier, Centre de rencontre: ☎ 61 35 05.
Informations touristiques: gare Fleurier, ☎ 61 10 78.
Police cantonale: ☎ 61 14 23.
Police (cas urgents): ☎ 117.
Police du feu: ☎ 118.
Fleurier, service du feu: ☎ 61 12 04 ou 118.
 Centre de secours du Val-de-Travers: ☎ 63 19 45; non-réponse: 63 17 17.
Hôpital de Fleurier: ☎ 61 10 81.
 Hôpital et maternité de Couvet: ☎ 63 25 25.
Ambulance: ☎ 61 12 00 et 61 13 28.
 Fleurier, infirmière visit.: ☎ 61 38 48.
 Fleurier, Pro senectute: Grand-Rue 7, lu et je matin, ☎ 61 35 05, repas à domicile.
 La Main-Tendue: ☎ 143.
 SOS alcoolisme: ☎ (038) 25 19 19.

Réception des avis urgents jusqu'à 20 heures

entraide

«Budget des autres»

Afin que Noël soit aussi une fête pour les plus défavorisés, l'action «Budget des autres», menée conjointement par Caritas et le Centre social protestant, lance son appel habituel de fin d'année. La campagne 85 a pour thème la «nouvelle pauvreté». Celle engendrée par les effets du chômage, l'évolution du travail qui a pour conséquence de négliger de plus en plus les travailleurs non qualifiés au profit des spécialistes. La nouvelle pauvreté, née aussi de l'augmentation importante des frais courants, tels que l'augmentation des primes d'assurances-maladie pour certaines catégories de revenus, ou la hausse des factures des dentistes, des opticiens, ou à La Chaux-de-Fonds les frais de chauffage en constante hausse. (comm)

● Les personnes qui désirent s'associer à cette campagne peuvent adresser leurs dons au Centre social protestant, CCP 23-2583-8 à La Chaux-de-Fonds CCP 20-7413-6 à Neuchâtel CCP 25-3294 à Moutier Caritas, CCP 20-5637, Neuchâtel.

Suisse romande, centrale d'appel AST pour passagers handicapés, téléphone 066 / 22 88 88

Jura bernois

Off. du tourisme du Jura bernois, av. Poste 26, Moutier, ☎ (032) 93 51 66.
Service social du Jura bernois, (inform., renseignements et conseils): Courtelary, rue de la Préfecture, ☎ (039) 44 14 24. Corgémont, Centre Village, ☎ (032) 97 14 48. Bévillard, rue Principale 43, ☎ (032) 92 29 02.
Centre social protestant: service de consultation personnelle, conjugale et sociale sur rendez-vous, ☎ (032) 93 32 21.
Pro Senectute Jura bernois: service d'information et d'action sociale en faveur du 3e âge. Consultations sur rendez-vous, ☎ (032) 91 21 20.
 Information diabète (ADJB): Case postale 40, Saint-Imier.
 La Main-tendue: No 143.

Saint-Imier

Bibliothèque municipale (Ecole primaire): me, 16-18 h., ve, 15 h. 30-19 h. 30.
 Ludothèque: ma, 15-17 h., ve, 16-18 h.
 Vestiaire: troc d'habits, lu, 15-17 h. je, 15-17 h., 19 h. 30-21 h.
Bureau renseignements: rue du Marché 6, ☎ 41 26 63.
 Centre de culture et loisirs: ☎ 41 44 30.
 Services techniques: électricité, ☎ 41 43 45; eaux et gaz, ☎ 41 43 46.
Service du feu: ☎ 118.
Police cantonale: ☎ 41 25 66.
Police municipale: ☎ 41 20 46.
Ambulance: ☎ 42 11 22.
Pharmacie de service: Voirol, ☎ 41 20 72. Ensuite, ☎ No 111.
Hôpital: ☎ 42 11 22. Chambres communes: tous les jours, 13 h. 30-15 h., 18 h. 30-19 h. 30. Demi-privé, 13 h. 30-16 h., 18 h. 30-20 h. Privé, 13 h. 30-20 h.
 Infirmière visitante: ☎ 41 40 29 ou 41 46 41 ou 41 22 14.
 Aide familiale: ☎ 41 33 95, 9-11 h. et 41 38 35 (urgence).
 A.A. Alcool. anonymes: ☎ 41 12 18 et 28 58 60.

Courtelary

Préfecture: expo peintures de Verène Monnier-Bonjour, 9-11 h., 14-16 h. 45.
Service du feu: No 118.
Police cantonale: ☎ 44 10 90.
 Administration district: ☎ 44 11 53.
 Infirmière visitante: ☎ 44 14 34 ou 44 14 24.
Médecins: Dr Chopov (039) 44 11 42 - Dr Ennio Salomoni (032) 97 17 66 à Corgémont - Dr Ivano Salomoni, (032) 97 24 24 à Sonceboz et Dr de Watteville (032) 97 11 67 à Corgémont.

Tramelan

Ludothèque: ma et je, 15-17 h.
Bureau de renseignements: Grand-Rue, ☎ (032) 97 52 78.
 Services techniques et permanences eau-électricité: ☎ 97 41 30.
Feu: ☎ 118.
Police cantonale: ☎ 97 40 69.
Police municipale: ☎ 97 51 41; en dehors heures bureau 97 50 66 et 97 58 29.
Médecins: Dr Graden ☎ (032) 97 51 51. Dr Meyer ☎ (032) 97 40 28. Dr Geering ☎ (032) 97 45 97.
Pharmacies: H. Schneeberger ☎ (032) 97 42 48; J. von der Weid, ☎ (032) 97 40 30.
 Infirmière visitante et dépôt sanitaire: ☎ 97 68 78 lu-ve, 14-15 h., sa-di, 12 h. 30-13 h. 30.
 Aide familiale: ☎ 97 61 81.
 Landau-service: Collège 11, ☎ 97 66 71.

Tavannes

Vivarium Ophidia: me, sa, di, 14-18 h.

Moutier

Bureau renseignements Pro Jura, Hôtel-de-Ville 16, ☎ 93 18 24.
 Services industriels: ☎ 93 12 51; en dehors des heures de bureau ☎ 93 12 53.
Service du feu: ☎ 93 18 18.
Police cantonale: ☎ 93 38 31.
Police municipale: ☎ 93 33 03.
Hôpital: ☎ 93 61 11.
Ambulance: ☎ 93 40 40.
 Sœur visitante: ☎ 93 14 88.
 Sœurs garde-malades: ☎ 93 18 69.

L'IMPARTIAL est lu partout et par tous

Centre de puériculture: ☎ 93 20 72.
 Pharmacie d'office: Greppin, ☎ 93 26 96 ou 93 18 71.

Bienne

Galerie UBS: expo aquarelles de Pia Gramm.
 Galerie Michel: expo tableaux de Franz Plüss, 17-20 h.
 Gymnase allemand: expo Heinz Peter Kohler, «Bilder am See», 7-18 h.
CINÉMAS
 Apollo: 15 h., 20 h. 15, James Bond - Octopussy.
 Capitol: 15 h., 17 h. 45, 20 h. 15, Police.
 Elite: 14 h. 30, 16 h. 05, 17 h. 40, 19 h. 15, 20 h. 50, Humidités secrètes.
 Lido 1: 15 h., 17 h. 45, 20 h. 15, Bras de fer.
 Lido 2: 15 h., 17 h. 45, 20 h. 30, Dent pour dent.
 Métro: 19 h. 50, Ninja 3; The Ambassador.
 Palace: 15 h., 17 h. 15, 20 h. 15, Kommando Leopard.
 Rex: 15 h., 20 h. 15, La forêt d'émeraude; 17 h. 45, Poulet au vinaigre.
 Studio: 15 h., 20 h. 15, Il Gattopardo.

Canton du Jura

Service social des Franches-Montagnes: Centre de puériculture, aide familiale et soins à domicile, Le Noirmont, rue du Pâquier, ☎ 53 17 66.
Transport handicapés, service «Kangourou»: ☎ 65 11 51 (Porrentruy) ou 22 20 61 et 22 39 52 (Delémont).
 La Main Tendue: ☎ 143.

Le Noirmont

Ludothèque: salle sous l'église, 3e me du mois, 13 h. 30-16 h. 30.

Les Breuleux

Ludothèque: anc. école prim, 4e me du mois, 13 h. 30-16 h. 30.

Saignelégier

Ludothèque: France 7, ma, 15-17 h. 30.
Syndicat d'initiative et Pro Jura: renseignements ☎ 51 21 51.
Préfecture: ☎ 51 11 81.
Police cantonale: ☎ 51 11 07.
Service du feu: No 118.
Hôpital, maternité et service ambulance: ☎ 51 13 01.
Médecins: Dr Boegli, ☎ 51 22 88; Dr Bloudanis, ☎ 51 12 84; Dr Meyrat, ☎ 51 22 33; Dr Baumeler, Le Noirmont, ☎ 53 11 65; Dr Tettamanti, Les Breuleux, ☎ 54 17 54.
Pharmacie: Fleury, ☎ (039) 51 12 03.
 Service social tuberculose et asthme: ☎ (039) 51 11 50.
 Aide familiale: ☎ 51 14 37.

Delémont

Cinéma Lido: 20 h. 30, Police.
 Cinéma La Grange: 20 h. 30, Mad Max 3.
 Bibliothèque de la ville: Wicka 2: lu-ma-je, 15-19 h., me, 16-20 h. 30, ve, 14-18 h., sa, 10-12 h.
 Bibliothèque des jeunes: rue de l'Hôpital, lu au ve, 14-17 h. 30.
 Ludothèque: rue du Fer 4, ma, me et je, 14-17 h. 30, ve, 15 h. 30-20 h., sa, 9-11 h.
 Centre culturel régional: ☎ 22 50 22.
 Auberge de jeunesse: ☎ 22 20 54.
 Maison des jeunes: me et sa, 14-18 h., ve, 15 h. 30-18 h.
 Piscine couverte: lu-ve, 9-21 h.; ma, 11-21 h., sa, 9-19 h., di, 9-18 h.
Bureau de renseignements: ☎ 22 66 86.
 Services industriels: ☎ 22 17 31.
Service du feu: ☎ 118.
Police cantonale: ☎ 21 53 53.
Police municipale: ☎ 22 44 22.
Hôpital et ambulance: ☎ 21 11 51.
Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h., Riat-Gare, ☎ 22 11 53.
 Service soins à domicile: ☎ 22 16 60.
 Centre de puériculture: ☎ 22 55 34.

Porrentruy

Bibliothèque municipale: Hôtel-Dieu, ma, 16-19 h., me, je, ve, 16-18 h., sa, 10-12 h.
 Bibliothèque des jeunes: Hôtel-Dieu, ma, 16-19 h., me, 14-18 h.
 Ludothèque: Tilleuls 2, me, je, 14-16 h., ve, 16-18 h.
 Jardin botanique: 8-17 h.; collection serre: 8-12 h., 14-17 h.
Syndicat d'initiative régional: ☎ 66 18 53.
Service du feu: ☎ 118.
Police cantonale: ☎ 66 11 79.
Police municipale: ☎ 66 10 18.
Hôpital et ambulance: ☎ 65 11 51.
Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h., Friedez, ☎ 66 11 91.
 Consultations conjugales: ☎ 93 32 21.



«HEIMAT» est programmé au Cinéma ABC du 2 au 11 décembre en 5 parties

comprenant un ou plusieurs épisodes, projetées deux fois consécutivement.

Lundi 2 et mardi 3 décembre, à 20 heures, durée 3 h 32:

1. L'Appel du Lointain 1919-1928. 2. Le Centre du Monde 1928-1933.

Mercredi 4 et jeudi 5 décembre, à 20 heures, durée 3 h 45:

3. Un joyeux Noël 1935. 4. L'Autoroute 1938. 5. Un Retour pour rien 1938 - Le Front arrière 1943.

CINÉMA ABC 17, rue de la Serre. Réservation dès 19 h 15.

☎ 039/23 72 22.

LA CHAUX-DE-FONDS

la voix
d'une région

Mon pote, ton pote, nos potes

Conjuguons la solidarité !

En septembre dernier, stimulés par le mouvement international de S.O.S Racisme, une équipe tentait de former un groupe à La Chaux-de-Fonds. L'appel fut entendu et aujourd'hui une vingtaine de jeunes, étudiants et étrangers confondus, ont décidé que ça bougerait dans le sens de l'égalité des droits et de la tolérance dans la différence.

On se souvient: «Touche pas à mon pote», c'était il y a une année. Depuis, la chaîne de solidarité s'est amplifiée et les «Voyageurs de l'égalité» par caravanes, ont sillonné l'Europe, ont rapporté quelques bonnes nouvelles de l'égalité et quelques mauvaises nouvelles du racisme.

Ce grand tour ramènera tout son monde sur Paris le 7 décembre, où une marche gigantesque devrait précéder un concert fabuleux, en sono mondiale, à l'image de la société désirée.

Le groupe de La Chaux-de-Fonds, entend aussi mener des actions concrètes: avec S.O.S. Racisme Suisse, un

énorme patchwork sera créé, à partir de carrés assemblés de 1 m x 1 m, ou 0,50 m x 0,50 m. On devrait y trouver, en toute technique, une vision de la Suisse multi-culturelle. A la fois geste de solidarité et expression d'un bonheur de vivre ensemble des cultures, ce «patchwork des cultures» sera aussi un beau drapeau, et se verra exposé lors de diverses manifestations. Chacun, groupe ou personne, peut se mettre à la tâche.

En outre, de nouveaux badges ont été créés, dont l'un est né dans le groupe d'ici, avec l'emblème: les réfugiés sont aussi nos potes. Et puis, la charte de l'égalité est maintenant établie, avec cinq principes: le droit d'aimer et d'exister librement, le droit de libre circulation, de choix de résidence, le droit d'expression et de vote, le droit au travail et à la dignité. Les jeunes de S.O.S. Racisme entendent bien la faire connaître, et surtout, la faire respecter. Pour que naisse enfin une société ouverte, multicolore et pluriculturelle.

Un beau postulat qui sera défendu également lors de grandes manifs, marches, concerts, etc. Pour ceux que cela intéresse, et pour ceux qui voudraient déjà vivre la grande fête de Paris, une adresse: Nemrod Kaspi, Montbrillant 1, La Chaux-de-Fonds. (ib)



Un beau postulat qui sera défendu également lors de grandes manifs, marches, concerts, etc. Pour ceux que cela intéresse, et pour ceux qui voudraient déjà vivre la grande fête de Paris, une adresse: Nemrod Kaspi, Montbrillant 1, La Chaux-de-Fonds. (ib)

Au Théâtre abc

Désopilant quatuor

Quelle pinte de bon sang s'est payé le public de la petite salle abc, comble jus- qu'en ses recoins samedi dernier.

Mad Dodo et son équipe, arrivant des bords de la Limmat, ont déjà fait un tabac l'année dernière en Romandie. Ils ont conquis de même les spectateurs chaux-de-fonniers avec leur spontanéité et leur humour en finesse, dans un spectacle parfaitement rodé.

«Chers amis de la musique» annonce Mad Dodo (Dodo Hug) en salut d'entrée. De la musique, ils en offriront, venue des quatre coins du globe: chansons brésiliennes, ou napolitaine, rengaines américaines et succès yés-yés, avec un crochet par les mélodies folklo suisses-alsémaniques, les refrains français et la romance allemande.

Mais pour ce trio, chanteurs et musiciens, le choix du répertoire se fait en fonction des mises en scène.

La qualité d'interprétation musicale n'est pas délaissée et aux côtés de Dodo Hug et Christina Bauer, un contrebasiste de talent, Bruno Brandenberger, intervenant également dans le spectacle. C'est désopilant: dans le style des meilleurs cabarets, les chanteuses-comédiennes qui, toutes deux ont une formation solide et une expérience itou, fourmillent de gags visuels, et de drôleries scéniques; parfois dans le pastiche efficacement appuyé, parfois dans un parti-pris de démonstration à contre-sens, le jeu est toujours parfaitement réglé, synchronisé, avec des effets irrésistibles.

Du talent d'imitation, de l'imagination, le sens du bon comique, l'art de la

Fête de Noël de la communauté italienne Calorosissimo



Le final: une nativité vécue dans une ferveur enfantine (Photo Impar-Gerber)

Y a-t-il mot plus chargé de sens et de valeur, plus évocateur de famille et de retrouvailles, que le mot Noël ?

La grande salle de la Maison du peuple jubilait, samedi soir, dans la chaleur de toutes les sections de la communauté italienne, enfants et adultes, rassemblées pour fêter Noël.

Les organisateurs, le «Comitato cittadino», la commission scolaire italienne, le Consulat d'Italie, avaient ouvert la soirée - à laquelle assistait M. Gianpiccolo, agent consulaire - par une pièce de théâtre jouée par les élèves des classes de langue. Danse, classique et de salon, Pierrot et Malou dans leur «Magic show», folklore espagnol et portugais ajoutèrent au programme de circonstance qui se termina par la scène de la nativité, comme il se doit, mais élargie, cette scène, à une vision internationale, dans un concert des nations.

Récital Mady Bégert au Temple Farel

Dans les couleurs de l'Avent

Le programme que Mady Bégert avait choisi de jouer dimanche après-midi, s'accordait parfaitement à la composition de l'orgue du Temple Farel, instrument sur lequel l'organiste s'exprimait et dont elle est titulaire. Les œuvres s'accordaient de plus à la personnalité de l'interprète, capable, par sa technique de maîtriser les presque sonores que sont la «Pièce héroïque» de César Franck, la «Fantaisie» en sol majeur de Jean-S. Bach, la romantique suite gothique de Léon Boëllmann dans le style 19e siècle, ou encore les pages de Messiaen, ces dernières ayant plus particulièrement retenu notre attention.

Mady Bégert donna de ces pages une vision inspirée, son intelligence de l'écriture, document passionnant pour les amateurs d'orgue moderne, se manifesta en toute occasion dans le climat particulier qu'elle rendit à chaque séquence, comme à l'architecture générale que l'organiste a très heureusement construite.

D. de C.

Stop coulé, voiture touchée

Samedi à 10 h. 30, un conducteur de La Chaux-de-Fonds M. C.-A. B. circulait sur la rue de Pouillerel en direction sud. Au carrefour avec la rue Numa-Droz, il est parti prématurément du signal «stop». Ainsi, il est entré en collision avec la voiture conduite par M. S. G. de La Chaux-de-Fonds qui soulaît sur cette dernière rue en direction est. Dégâts.

Victimes de la route: un panneau et un arbre

Vendredi à 20 h. 20, un conducteur de La Chaux-de-Fonds M. E. S. circulait rue Alexis-Marie-Piaget en direction est avec l'intention d'emprunter la rue Stavay-Mollondin. Alors qu'il circulait à une vitesse inadaptée, il a perdu la maîtrise de son véhicule qui est sorti de la route à droite percutant au passage un panneau de signalisation pour ensuite finir sa course contre un arbre. Dégâts.

«Dessins éternels» épître de St-Paul aux Ephésiens, «Le vent de l'esprit» acte des apôtres, «Le banquet céleste» évangile selon St-Jean, font que l'auditeur est captivé par le charme étrange des modes, des rythmes, employés par Messiaen, et que le mystère de Noël trouve là sa plus juste illustration sonore, mystère de Noël parce que ce récital, traditionnel marquaît pour la paroisse, l'entrée dans le Temps de l'Avent.

Automobiliste blessée

Samedi à 16 h. 50, un conducteur de Epautheyres M. J.-P. J. quittait le parc du restaurant du Reymond pour se diriger sur Neuchâtel. En s'engageant sur la route principale no 20, une collision se produisit avec la voiture conduite par M. A. D. de La Chaux-de-Fonds qui arrivait de la gauche et circulait en direction de la ville. Blessée, Mme Hélène Dubois, née en 1913, de La Chaux-de-Fonds a été transportée à l'hôpital par un automobiliste de passage.

ÉTAT CIVIL

Mariages

Gerber Alain Dominique et Vieille Marie-Christine Yvette. - Sayed Lofti et Jacot Patricia Dominique.

PUBLICITÉ

Passez l'hiver en vous passant de pneus d'hiver:

L'abonnement 1/2-prix ELITE pour 3 mois de frimas ne coûte que 150 francs.

A l'avenir, le train.

Vos CFF

Exposition d'artisanat au Crêt-du-Loche

Un ensemble de belles choses et de bon goût

Dans la vieille ferme du Crêt-du-Loche, au No 27, Annelise Thiébaud a installé son atelier de poterie. Encouragée par l'intérêt manifeste de ses amis et d'un cercle plus large, elle a désiré montrer par une exposition ce qu'elle réalisait dans l'intimité des vieux murs.

Une amie l'a rejointe, Anne Choffat, lancée elle avec passion dans la peinture sur soie.

Un ami, J.-B. Stettler, photographe à ses heures, a accroché ses travaux aux cimaises.

Ces trois amateurs mordus sont encore accompagnés de Gilbert Cosandey, bijoutier, qui présente ses créations. La poterie est riche d'invention, fine

d'élégance et ravit par ses teintes subtiles; les soies sont devenues des tableaux fort beaux et exemplaires de cette technique particulière; les photos étonnent, travaillées en une recherche sur négatif qui apporte une nouvelle atmosphère à leur contenu; et le bijoutiers'est laissé débordé d'inventivité et a dompté le métal précieux en bijoux qui s'imposent.

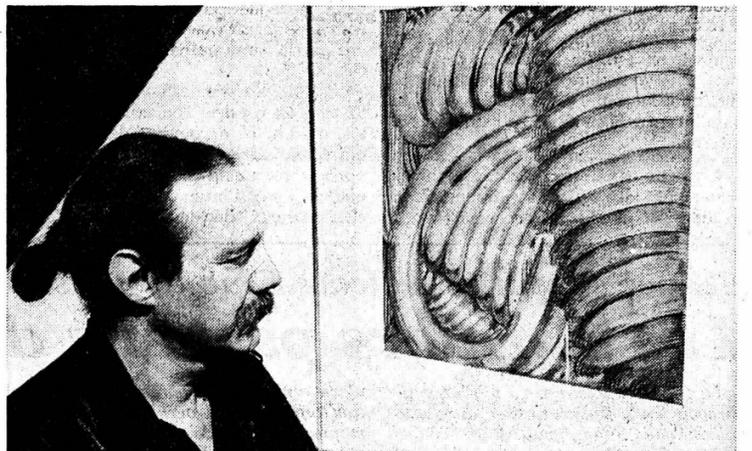
L'ensemble est de belle facture, enrichi encore de cette diversité tout en harmonie. (ib)

● Exposition ouverte jusqu'au 15 décembre, du mardi au samedi de 14 à 21 heures.



De gauche à droite: Gilbert Cosandey, Anne Choffat, J.-Bernard Stettler, Annelise Thiébaud. (Photo Impar-Gerber)

Vernissage à la Galerie du Manoir La résurgence de Noël Devaud



L'artiste Noël Devaud devant une de ses œuvres. (Photo Impar-Gerber)

Avec patience et conviction, la Galerie du Manoir a réussi à convaincre Noël Devaud d'occuper ses cimaises et cela, après un silence de plus de 10 ans. Le vernissage de l'exposition avait lieu samedi dernier. Avec un public nombreux prouvant bien que l'événement était attendu et Pierre Zürcher dans sa présentation en a souligné toute l'importance.

Travaillant patiemment dans l'intimité, Noël Devaud s'est ainsi pour une fois fixé une échéance rapprochée, s'obligeant à accélérer son rythme. Il propose alors une série de tableaux fort différents de son expression habituelle,

sorte d'investigation dans les variantes d'un mouvement répété.

MM. Blaise Dupont, conseiller communal de Neuchâtel et Charles Augsburger, directeur des Affaires culturelles de notre ville assistaient à ce vernissage où les admirateurs du Bas étaient montés en force. (ib)

La distance!

Samedi à 10 h. 20, une conductrice de Morteau-France Mlle F. C. circulait sur l'artère sud de l'avenue Léopold-Robert direction est. A la hauteur de l'immeuble no 37, l'avant de son auto a heurté l'arrière de celle conduite par Mme C. C. de La Chaux-de-Fonds qui venait de s'arrêter dans une file de voitures. Dégâts.

Séance du législatif aux Planchettes

Réunis vendredi dernier en séance ordinaire, les conseillers généraux ont accepté la présentation du budget pour 1986 qui laisse présumer un déficit de 41.764 francs. Par ailleurs le législatif a également accepté un important crédit pour la réfection de deux tronçons de route communale.

Les conseillers généraux ont encore pris connaissance des rapports des différentes commissions et pour clôturer, suite à une adjonction à l'ordre du jour, on reçut comme information un avant-projet du Conseil communal pour la construction d'un abri public de protection civile.

Nous reviendrons sur cette séance dans une prochaine édition. (yb)

NAISSANCE

Monsieur et Madame Yvan RICHARD-MAURON ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille

MAUD

le 1er décembre 1985

Clinique Montbrillant

Temple-Allemand 99
2300 La Chaux-de-Fonds

LE LOCLE

et son district

la voix
d'une région

Simulation d'une catastrophe à Villers-le-Lac

Petite cause, grands effets

Chaque fois qu'une dame sort du fond de son sac à main une petite fiole de parfum, elle est loin de se douter qu'indirectement elle est à l'origine du scénario-catastrophe mis au point par le capitaine Gilbert Sonderegger, chef du Centre de secours de La Chaux-de-Fonds.

En effet, le brome est une substance qui sert à la fabrication des parfums et son transport par camion citerne, même s'il n'est pas fréquent, n'en est pas pour autant rare dans notre région.

C'est donc autour de ce produit qu'allait avoir lieu un exercice de secours à l'issue d'un stage de deux jours au Centre de secours de Villers-le-Lac, à la demande du lieutenant Hirschy et en accord avec les services incendie du Doubs.



Une intervention qui a nécessité le port de masques de protection contre les gaz. (Photo rv)

«La protection de la respiration», tel était le sujet abordé par les sapeurs-pompier français auxquels les intervenants helvétiques, le capitaine Sonderegger, le premier-lieutenant Noirjean et le lieutenant Surdez ont apporté leurs connaissances et leurs expériences notamment dans l'utilisation des différents appareils de respiration.

PETITE CAUSE

Il est 15 h. 25, un camion citerne transportant un chargement de brome traverse la cité frontalière de Villers-le-Lac en direction du Col-des-Roches. Peu après le croisement de la route des Brenets, une voiture surgit d'une propriété jouxtant la route et s'encastre sous le camion entre la cabine du chauffeur et la citerne.

Accident banal? Pas du tout; immédiatement des vapeurs importantes s'échappent, et de la citerne éventrée, un

liquide fumant brun-rouge se répand sur la chaussée.

L'alerte est donnée à 15 h. 30 et immédiatement se met en place un dispositif important tant les conséquences de cet accident sont importantes au niveau de la toxicité du produit, des menaces sur les personnes habitant le voisinage, de la pollution du Doubs voisin et de la circulation automobile importante sur cet axe.

GRANDS EFFETS

La suite de cet exercice se déroule comme une intervention normale avec des participants qui sont dans la situation réelle.

15 h. 31: arrivée des secours et à 15 h. 32 tous les services concernés sont alertés. A 15 h. 37: découverte de la victime qui conduisait la voiture, et à 15 h. 38, après la reconnaissance du produit toxique, le chef d'intervention, l'adjudant chef Arnoux décide l'évacuation des

habitants des maisons voisines et, entre 15 h. 40 et 15 h. 50 tous les intervenants, équipés de matériel de respiration, dégagent la victime et installent un système pour empêcher les gaz toxiques de se répandre tant dans l'atmosphère que dans le réseau d'égouts.

La station d'épuration est stoppée dans son fonctionnement. Moins de 20 minutes après l'alerte, les soldats du feu ont la situation bien en main alors que tout un système de déviation des automobiles est mis en place.

Cet accident fictif qui a été suivi par de nombreux observateurs, parmi lesquels les majors Guinand de La Chaux-de-Fonds et Brossard du Locle, l'ingénieur de l'équipement de la région de Morteau, l'adjudant-chef de la Brigade de gendarmerie de Morteau, le président de la Commission incendie du district de Morteau et de nombreuses autres personnalités, a permis de tirer des conclusions importantes.

Pour le capitaine Sonderegger, il faudra augmenter le matériel respiratoire, car s'il était suffisant pour les sapeurs-pompier, en revanche tous les autres intervenants, c'est-à-dire les gendarmes, les médecins, n'auraient pu assumer leur fonction sans une protection respiratoire. Outre ce point négatif, le responsable de l'exercice insista sur l'excellent déroulement de la manœuvre malgré des conditions atmosphériques désastreuses puis sur la qualité et la célérité des participants.

Le major Brossard souligna quant à lui: «le rôle du sapeur-pompier ne se réduit pas comme il y a 40 ans au maniement d'un seau en cuir, son rôle est devenu très complexe. En 1985 nous ne sommes pas conscients et heureusement, des dangers qui nous entourent. L'instruction et la formation des hommes est la seule réponse à cette complexité. Je me réjouis de la collaboration entre pompiers suisses et français dans ce domaine.»

Le lieutenant Hirschy, commandant le Centre de secours de Villers-le-Lac, après avoir remercié le capitaine Sonderegger et ses adjoints pour l'excellent travail effectué au cours de ces deux journées de stage, tint à saluer le major Habersaat qui a permis et même favorisé la participation d'officiers suisses à la formation des soldats du feu français.

La journée s'est terminée agréablement autour d'une petite collation offerte par le Centre de secours de Villers à ses hôtes helvétiques. (r.v.)

Journée nationale du timbre

La philatélie mène à tout !



Une exposition-vente pour marquer la journée du timbre. (photo Impar-Gerber)

La Société philatélique du Locle marque traditionnellement la journée du timbre en organisant une bourse-exposition.

C'est ainsi que dimanche durant toute la journée de nombreux philatélistes, cartophilistes et les visiteurs en général, ont fait un saut au premier étage de l'Hôtel des Trois Rois où se tenait ce rendez-vous toujours très prisé.

Une occasion de compléter sa collection auprès des marchands et de se procurer la carte officielle éditée et oblitérée cette année par la Société philatélique de Berne.

Par ailleurs, un coin avait été aménagé pour les jeunes philatélistes qui ont pu ainsi puiser dans un grand stock de timbres-postes, les exemplaires nécessaires pour débiter ou compléter une collection.

Les visiteurs ont eu l'occasion lors de cette journée de découvrir aussi une

exposition présentant de beaux spécimens sortis des collections des membres de la société ainsi que des cartes postales anciennes représentant Le Locle et son district.

Comme le relève le président Roland Frossard, l'effectif de la Société philatélique est stable et compte une quarantaine de personnes. En revanche il est difficile de recruter de jeunes membres et c'est pourquoi afin d'intéresser de nouveaux philatélistes, la société va mettre sur pied un cours, gratuit qui s'adressera aux jeunes dès 10 ans.

«La philatélie mène à tout!» relève le président. C'est en tout les cas un domaine vaste et passionnant qui permet de «s'attaquer» à des sujets fort divers, grâce notamment aux collections thématiques. (cm)

● Les jeunes âgés de dix ans et plus qui s'intéressent à la philatélie et désirent suivre ce cours peuvent s'adresser à Arthur Perrin, Marais 15 au Locle, tél. 31.24.62.

Voiture déportée au Prévoux: une blessée



Samedi à 16 h., un conducteur du Locle, M. W. B. circulait sur la route cantonale menant de La Brévine au Locle. Peu avant le hameau du Prévoux, il a perdu la maîtrise de son véhicule qui après avoir mordu le bord droit de la route a été déporté en contrebas de la chaussée pour finir sa course contre un arbre. Blessée, la passagère Mme Nelly Richard du Locle a été transportée à l'Hôpital du Locle par une ambulance. (comm, photo Impar-Perrin)

Séance exceptionnelle au Club des loisirs

Les derniers paysans de montagne

Le Club des loisirs a eu le plaisir de recevoir jeudi, Joseph Luisier, directeur adjoint de la Fondation J. & M. Sandoz qui a présenté un montage audio-visuel remarquable sur les derniers paysans de montagne.

Valaisan de naissance et de cœur, le conférencier présenta des paysages de montagne à toutes les heures de la journée; des images de son village natal: Sarreyer situé à 1225 m d'altitude dans la vallée de Bagnes.

Grâce à des appareils sophistiqués, réglables pour le son, la luminosité, l'intensité d'une musique superbe, les participants perdirent rien de son exposé.

Il y eut des contrastes frappants: des gravures anciennes montrant encore le lavoir communal, le moulin, la fromagerie d'autrefois... et ce qu'il en reste aujourd'hui: quasiment rien!

Le mulet servait de moyen de transport, sûr dans des pentes abruptes; le paysan, son épouse et leurs enfants faisaient cortège pour monter tous ensemble au mayen. Le tracteur fit son apparition là-haut mais le charme d'antan

n'existe plus. Les progrès de la civilisation ont forcé ces derniers paysans de montagne à abandonner leurs terres peu rentables pour s'engager dans des centres de la plaine.

Lors du conflit de 1939, les paysans du village se trouvèrent sous les drapeaux et ce furent les femmes habituées déjà à un dur labeur lors de la fenaison, de la traite du bétail, de la récolte de bois qui furent soumises à une plus dure épreuve encore. Il fallait produire davantage. Le tableau de la fenaison sur des pentes très raides reste un souvenir marquant. Avant de faucher à la main, il s'agit d'aiguiser la faux. Le ramassage du foin est une véritable épopée. On le met dans de grandes toiles qu'on noue et qu'il faut transporter sur le dos jusqu'à la grange. Tout cela nécessite des reins solides et la volonté d'arriver au but fixé. Que deviendrait le monde sans les paysannes se demande M. Luisier?

Un cliché superbe montra une couronne de rhododendrons entourés encore de neige. Quelle merveille!

La construction du barrage de Mauvoisin bouleversa le paysage. La fée électricité obligea les cultivateurs à troquer une partie de leur liberté contre de l'argent. Le tourisme a lui aussi dénaturé ces régions idylliques. A côté d'une superbe croix de bois s'élèvent maintenant les pylones d'une remontée mécanique pour les skieurs!

M. Luisier estime qu'une génération encore pourra vivre dans son village et ce sera la fin. Il reste déjà des murs délabrés, un toit enfoncé que personne ne reconstruit. Seul le clocher de l'église entourée de maisons aux toits d'ardoise et de mazots est toujours là. La vie continue et le printemps revient toujours.

Le folklore régional renaît comme pour sauvegarder le passé. Les danses valaisannes en costume régional aux couleurs chatoyantes attirent les touristes qui se sont établis là-haut dans des résidences secondaires ou qui sont de passage. Les bouquetins habiles et gra-

cieux ne furent pas oubliés. On les admira à plusieurs reprises à contre-jour.

Les clubistes sont reconnaissants à M. Luisier de leur avoir montré les beautés de son Valais natal, non sans quelque nostalgie, il faut bien l'avouer. (he.h)

Fête de fin d'année de La Paternelle

Histoires de rire, musique et chansons à l'affiche

Des centaines de gosses et des adultes aussi, étaient réunis samedi après-midi, salle Dixi, à l'occasion de la fête de fin d'année de la Paternelle.

Cette société de secours mutuel aux orphelins célèbre cette année son centième anniversaire; elle fut fondée en 1885 à La Chaux-de-Fonds. Et c'est pourquoi, afin de marquer d'une pierre blanche ce siècle d'existence, la section du Locle a décidé de donner une valeur internationale au spectacle proposé samedi, comme l'a relevé le président Jean-Claude Robert.

C'est ainsi qu'elle avait invité l'imitateur de l'Olympia de Paris Albert Thierry à se présenter sur la scène de la salle Dixi. Ce même artiste porte aussi le nom de Ary et avec Fredo son compère, a fait le clown.

Une partie musicale aussi lors de ces retrouvailles grâce à la participation du Club des accordéonistes du Locle.



Un spectacle de valeur internationale pour des gosses enchantés... (photo Impar-cm)

En souhaitant la bienvenue au public, M. Robert a lancé un appel dans l'espoir de recruter de nouveaux membres. L'effectif de la section est en effet en diminution.

Il a parlé également du concours de dessin mis sur pied à l'intention des classes de l'Ecole enfantine sur le thème de la fête de Noël, des clowns, des imitations... et en a donné le résultat.

Il a été remporté par la classe de Beau-Site, devant celle de la rue de la Gare puis des Primevères et, quatrième ex aequo, les classes de la rue du Midi, de la Jambe-Ducommun, du Tertre et des Jeanneret. Au total quelques 110 gosses ont participé à ce concours.

Samedi après-midi la salle Dixi était archicomble de spectateurs qui ont, à en juger par leurs applaudissements, apprécié les prestations des artistes et musiciens.

Les histoires drôles de Albert Thierry et ses imitations de chansons de Tino Rossi, Yvan Rebroff, Yves Montand... ainsi que le numéro de clowns de Ary et Fredo - ils travaillaient ensemble depuis 1979 - leur ont permis de passer de bons moments divertissants.

Par ailleurs, le Club des accordéonistes du Locle a apporté une note musicale à cette rencontre.

Elle s'est terminée par un épisode toujours très attendu des enfants: la traditionnelle remise des cornets de Noël. (cm)

cela va
se passer

Cinéma au Centre d'accueil et d'animation

Mercredi 4 décembre à 15 h., le Centre d'accueil et d'animation au numéro 5 de la rue de la Chapelle organise une séance de cinéma, dans le cadre du ciné-club pour enfants. Les petits, dès l'âge de huit ans sont admis.

Cet après-midi là les jeunes spectateurs verront «Les trois mousquetaires» d'après l'œuvre d'Alexandre Dumas. L'entrée est libre. (p)

Théâtre de la Chaux-de-Fonds

Dimanche 8 décembre à 20 h. 30

4e spectacle de l'abonnement

Les Galas Karsenty-Herbert présentent

Anny Duperey et Raymond Gérôme

dans

DUO POUR UNE SOLISTE

de Tom Kempinski

Mise en scène Raymond Gérôme

Location: Tabatière du Théâtre, ☎ 039/23 94 44
dès mardi 3 décembre pour les Amis du Théâtre et dès
mercredi 4 décembre pour le public

Restaurant-Bar
LA CHEMINÉE
Charrière 91
Mardi soir dès 21 heures
SOIRÉE JAZZ
avec les
JUPIN' SEVEN

Restaurant
de La Chaux-de-Fonds
cherche pour la soirée du
31 décembre
orchestre ou animateur

Prendre contact sous chiffre 91-43,
à ASSA Annonces Suisses SA, av.
Léopold-Robert 31, 2301 La
Chaux-de-Fonds.



Mardi 3 décembre
Départ: 13 h. 30 Fr. 10.-
**FOIRE DE NOËL
À MORTEAU**
Carte d'identité

Pensez dès maintenant à notre journée
exceptionnelle de
NOUVEL-AN
Une jolie promenade. Un excellent repas
de fête. Ambiance, danse, cotillons.
Journée animée par
GILBERT SCHWAB
vedette de la radio et TV romande ainsi
que l'animateur de Radio France
MICHEL BLANCHEBARBE
Tout compris: Fr. 78.-

Renseignements:
Voyages Giger Autocars
☎ 039/23 75 24

une montre pour Noël

BIJOUTERIE

Mayer Stehlin

LA CHAUX-DE-FONDS

au 57 de l'avenue Léopold-Robert,
la bijouterie qui vous offre le choix,
la qualité, le service et les

chèques fidélité

Téléphonez-nous au 039/23 41 42

cabaret-dancing LA BOULE D'OR

(039) 23 31 22 ouvert jusqu'à 4h



Du 2 au 12 décembre 1985
de retour à La Chaux-de-Fonds

le fameux orchestre **G.P. + New Life**



Du 16 décembre 1985 au 31 janvier 1986
pour la première fois à La Chaux-de-Fonds
l'excellent orchestre **SUPERNOVA**



En attraction: SUMMER, LEILA, JUDITH, SAMIA

Temple de l'Abeille La Chaux-de-Fonds

Mardi 3 décembre à 20 h 30

Concert de Noël

Alain Morisod et Sweet People

Location: Grands Magasins Coop
City, ☎ 039/23 89 01

Marcelle Perret
Ecrivain public
☎ 039/23 35 18

PRÊT PERSONNEL

(jusqu'à Fr. 30 000.-)
Pour salariés, dans les 48 heures, formalités
rapides, sans caution, sans garantie. Discre-
tion absolue.
Renseignements: 8 heures à 11 h 30
et 13 h 30 à 17 h 30: ☎ 027/22 86 07.
☎ 027/83 17 59, le soir (réponds aux deux
numéros aussi le samedi).

25 ANS
VOTRE PLEIN D'ÉNERGIE
avec une cure du Bol d'Air
Jacquier
Capitaine 7 - La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 19 10, sur rendez-vous

depuis 1969 vite résolues
dettes
ARRANG FINANCIERS S.A.R.L.
2077 NEUCHÂTEL
038 33 69 70

En toute saison,
L'IMPARTIAL,
votre source
d'informations

A vendre
viande de poulain
par quartier ou par débit.
☎ 039/37 16 55

Attention!
POUPÉES POUPONS
achetés dès Fr. 200.-
Aussi pousettes, potager, jouets et
objets, même minia-
ture. Avant 1930.
Mme Forney
☎ 038/31 75 19.
Déplacements

Je vends et monte
cheminées de salon
Prix avantageux.
☎ 038/33 69 76.
Coquet 2 1/2 pièces
situé aux Collons
Salon, salle à manger,
cuisine, balcon, par-
king. Equipé et meu-
blé. Cédé
Fr. 155 000.-,
Téléphoner aux heu-
res de bureau au:
037/61 67 61.

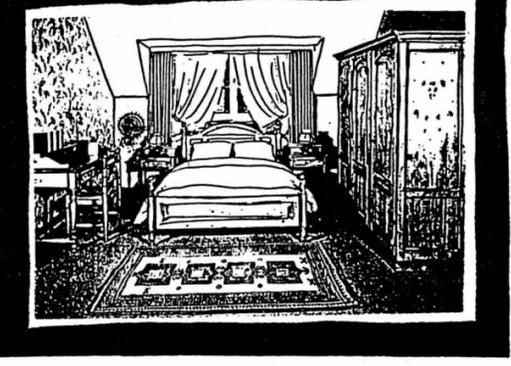
Spotv
Super qualité
MODÈLE NV 730 4-8 heures
télécommande, 8 programmes sur
14 jours, image par image, etc.
maintenant à Fr. 1 990.-
(au lieu de Fr. 2 290.-)
Double joie en un seul coup
chez votre spécialiste
Tél. 23 27 83
Frésard
Léopold-Robert 41
La Chaux-de-Fonds

FUST Le spécialiste de votre ménage avec garantie des prix les plus bas

Machine à laver automatique Hoover 420
Commande automatique à un seul bouton, touche 1/2 charge, tambour en acier inoxydable, 4,2kg, 220/380V 10A
798.- Location/m.s. 45.
Livraison incluse
● grand rabais à l'emporter
● Continuellement plus de 500 appareils d'exposition et d'occasion avec des rabais exceptionnels
● meilleure reprise de l'ancien appareil
● garantie allant jusqu'à 10 ans
Durée de location minimum 3 mois
20 000 appareils électroménagers de toutes les marques en stock

Chaux-de-Fonds, Jumbo 039 26 68 65
Bienne, Rue Centrale 36 032 22 85 25
Brügg, Carrefour-Hypermarkt 032 53 54 74
Marin, Marin-Centre 038 33 48 48
Verdon, Rue de la Plaine 9 024 21 86 15

Meubles Leitenberg
Grenier 14. 039 23 3047
La Chaux-de-Fonds
La vie confortable
du 1er au 3e âge



Peintre en carrosserie employé de garage
seraient engagés tout de suite ou date à convenir.
Garage Maurice BONNY SA
Collège 24, ☎ 039/28 40 45
La Chaux-de-Fonds

Voulez-vous jouer efficacement à la
loterie à numéros
Envoyez simplement votre adresse sur une
enveloppe affranchie dans laquelle vous
parviendra une documentation gratuite à:
BP 132, 1211 Genève 24.

Votre chance à la loterie suisse à numéros
ça se dortote, ça s'appriovise, ça s'organise.
Documentation unique, attrayante et entièrement gratuite
Ne manquez pas de vous informer sur
le nouveau look pour jouer au lotto
en renvoyant le coupon ci-dessous à:
S. Systématiques
Cp 62, 1010 Lausanne-La-Sallaz
Nom: Prénom:
.....

ENSEIGNEMENT
Allemand - Anglais
Le Pays à domicile
La Chaux-de-Fonds
et environs (15 km).
Avec enseignante (explications) et cas-
settes (renforcement conversation/compré-
hension).
Forfait avantageux ☎ 039/31 74 48 (repas)

LE LOCLE

Jeudi 5 décembre à 19 h.
à la rue du Temple au Locle
?
Organisation: Groupement du Vieux Moutier

Gilbert Cosandey
artisan-bijoutier
Chemin des Tilleuls 14
LE LOCLE - ☎ 039/31 42 57 91-4
A louer pour le 31 décembre 1985 ou
date à convenir au Locle, rue des Prime-
vères 18:
APPARTEMENT 4 1/2 PIÈCES
tout confort. Loyer mensuel: Fr. 750.-
+ charges.
S'adresser à: Gérance des immeubles
de l'Etat, Seyon 10, 2001 Neuchâtel,
☎ 038/22 34 15.

Comment gagner 1 million en or?
le 31 décembre 1985
Achetez maintenant un billet de la tranche du MILLION.
Près de 200 000 lots payés aussitôt en grattant. La totalité
des bénéfices va aux associations romandes de handicapés
sportifs et à la Fondation Aide Sportive Suisse. BILLETS EN
vente dans tous les dépôts ou par correspondance.
Le billet 50.-. Le dixième 5.-.

BON DE COMMANDE
Veuillez m'envoyer _____ billets de la tranche du MILLION
Nom _____ Prénom _____
Rue _____ No postal _____
Localité _____ Entité libellée _____
Je paie ce jour _____ francs à votre CCP 10-7500
Case postale 142, 1000 LAUSANNE 4, Loterie romande

Loterie Romande évidemment

CANTON DE NEUCHÂTEL

la voix
d'une région

Votation fédérale: meuh non !

Dix à dix à Brot-Dessous ! Voilà bien sans doute le résultat le plus inattendu de l'initiative de F. Weber dans le canton de Neuchâtel. Totalement dépourvue de signification pour l'initiative, sans doute moins pour la géographie civique, cette presque victoire locale de l'initiative antivivisectionniste n'a évidemment pas fait le poids dans le canton.

Le tiers des citoyens neuchâtelois (participation 32,87% exactement) qui ont pris la peine de s'exprimer ont rejeté la proposition pratiquement à 8 contre 2 (exactement 79,4% de non contre 20,6% de oui). Cette proportion place Neuchâtel à l'avant-dernier rang des cantons romands, dans la massivité du rejet, derrière le Valais, le Jura, Fribourg et pres-

que à égalité avec Vaud, et sensiblement devant Genève.

Mais le score aurait été plus sévère encore sans la légère tendance modératrice des villes. Si Le Locle est quasi dans la moyenne, Neuchâtel (77,4% de non) et La Chaux-de-Fonds surtout (75,8%) présentent des minorités acceptantes relativement plus étoffées. Dans les quatre

districts les moins urbains, le taux de refus est supérieur à 80%, atteignant des pointes de plus de 90% dans certaines communes rurales (95,3% de non à La Brévine, par exemple).

Pour une fois, donc, un vote sur une importante question qui ne donne pas lieu à un clivage Haut-Bas. En revanche, indice supplémentaire sans doute de l'aspect émotionnel du mouvement antivivisectionniste, c'est là où la nature et les animaux sont les plus proches de la vie familière qu'on ressent le moins le goût de les défendre en croisade... En quelque sorte, un «meuh non!» plus qu'un «non mais»... (MHK)

Conseil général de Neuchâtel

Rififi à l'ordre du jour

Le Conseil général de Neuchâtel se tient ce soir. A l'ordre du jour déjà chargé que nous vous avons présenté s'ajoutent deux interpellations qui pourraient soulever des passions.

La première émane du groupe radical: Nous avons été très surpris de recevoir en date du 18 novembre 1985, sous enveloppe fermée des Services industriels de la Ville de Neuchâtel, affranchie à forfait, une invitation pour la manifestation «Jeunesse 85 O.N.U.» organisée par le parti libéral-PPN neuchâtelois, dont

le président cantonal n'est autre que le directeur desdits services. Le Conseil communal peut-il nous dire:

1. Combien d'exemplaires ont été ainsi envoyés aux frais du contribuable ?
2. Sur la base de quel fichier ces envois ont-ils été effectués ?

3. Si les PTT admettent de telles pratiques ?

Enfin, le groupe radical attend du Conseil communal qu'il condamne de tels procédés.

La seconde est le fruit des socialistes: Dans son éditions du jeudi 21 novembre, le Bulletin officiel de la Ville de Neuchâtel publiait en première page l'éditorial suivant:

RAPPEL

Cette colonne est réservée aux conseillers communaux qui s'expriment sous leur propre responsabilité. Chaque semaine elle leur permet de présenter les projets, les ambitions, les problèmes aussi des sections et des services de l'administration communale.

L'éditorial ne doit pas être l'occasion d'une prise de position sur des questions qui ne relèvent pas de la compétence des Autorités communales. Il ne saurait dès lors constituer, même implicitement, un jugement et encore moins une condamnation de la politique fédérale ou cantonale.

Telle est la règle que chacun se doit d'observer.

Claude Frey, Doyen du Conseil communal.

Le Conseil communal peut-il nous dire:

- quel est le sens de ce texte et s'il fait bien allusion à l'éditorial sur les réfugiés paru le 7 novembre dernier ?
- s'il considère qu'un tel texte est conforme au principe de collégialité qui régit le Conseil communal ?
- quelles sont les prérogatives liées au titre de «Doyen du Conseil communal» ?
- s'il fait sienne la définition de l'éditorial telle qu'elle figure dans le premier paragraphe du texte reproduit ci-dessus et s'il estime que cet éditorial respecte ces principes ?

REFUGE

L'éditorial paru le 7 novembre dans le Bulletin Officiel de la Ville de Neuchâtel était signé Claude Bugnon, Conseiller communal. Sous le titre «Le refuge», M. Bugnon peignait le droit d'asile comme «une des plus nobles traditions de l'humanité». Il signalait les difficultés rencontrées par les Autorités avec le problème de l'assistance et de l'hébergement des demandeurs d'asile. En parallèle, M. Bugnon relatait l'attitude des 4.000 habitants de la Ville, il y a trois cents ans, qui avaient logé plus de 15.000 réfugiés. Des Français qui fuyaient leur pays à la révocation de l'Edit de Nantes. Une statue commémore l'évènement, au sous-sol du Temple du Bas, et témoigne de la générosité des Neuchâtelois. AO

Il renverse un piéton et continue sa route

Vendredi à 23 h. 35, un automobiliste inconnu circulait rue des Fahys à Neuchâtel en direction du centre ville. Arrivé au Faubourg de la Gare, à la hauteur du passage de sécurité prolongeant la passerelle CFF, il a renversé le piéton M. Alois Beer, de Neuchâtel qui traversait la chaussée sur ledit passage en direction nord. Blessé, M. Beer a été transporté à l'Hôpital des Cadolles en ambulance. Quant à l'automobiliste il a quitté les lieux sans autres formes de procès.

Décès

- LE LANDERON**
Mme Rosalie Handschin, 1900.
- CORCELLES**
M. Edouard Hügli, 1899.
- NEUCHÂTEL**
M. Clovis Troutot, 1912.

Etudiants suisses à Neuchâtel

Fin (nostalgique) du congrès



Marc Ogeret, justicier du monde, troubadour solitaire. (Photo Impar-ao)

Samedi s'est déroulé la deuxième partie du congrès de l'Union nationale des étudiants suisses, qui avait commencé vendredi.

Samedi matin, le programme de travail a été adopté, sans changement fondamental, malgré de très longues discussions. Le budget 1986 a été accepté. Le nouveau comité directeur a été élu, avec à sa tête Nicolas Musy, de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne. Pour la première fois, trois des cinq membres du comité sont romands.

Malgré la polémique suscitée par l'engagement politique (Parti du travail) du secrétaire général Martin Schwander, celui-ci a été réélu, à une très large majorité. L'Union nationale des étudiants suisses a aussi condamné l'interdiction de l'Association racialement mixte des étudiants d'Afrique du Sud.

Deux orateurs ont animé l'après-midi, toujours sur le thème de la formation professionnelle.

La soirée était organisée par la Fédé-

ration des étudiants de Neuchâtel. Elle n'a pas obtenu le succès escompté, et c'est avec une heure de retard, devant une salle très «aérée» que Marc Ogeret a chanté accompagné d'un pianiste.

NOSTALGIE DE LA «CHANSON À TEXTE»

La mort et l'amour, la faim et la torture étaient les principaux thèmes abordés par le chanteur français. D'une voix très chaude, envoûtante, un brin nostalgique, Marc Ogeret a chanté. Des textes poétiques, à ne pas mettre entre toutes les oreilles parfois, teintés d'érotisme ou déchirés de violence et d'injustice.

Le public n'était pas nombreux pour rendre hommage au chanteur, au contraire, mais il a été unanime à apprécier le talent de Marc Ogeret. La mode a peut-être relégué au second rang cet homme, mais il demeure, au nom des sentiments, un grand troubadour. Il a su dénoncer avec force la cruauté de notre monde tourmenté.

AO

PUBLICITÉ

VOTRE EMPLOI

exige de l'énergie. Les 3/4 de l'électricité consommée en Suisse sont destinés à l'industrie, l'artisanat et les services: soit à l'outil de travail.

La moindre pénurie de courant aurait donc des répercussions incalculables sur l'emploi dans notre pays.

Il existe dans votre région une association qui lutte pour assurer notre approvisionnement en énergie.

Pour en savoir plus, renvoyez ce talon à:

Groupement neuchâtelois pour un avenir énergétique sûr (GAES)
Case 1744 - 2002 Neuchâtel 2
(Resp. G. A. Matthey)

Nom, prénom

Adresse

No postal / lieu

33176

DISTRICTS	VOTATION FÉDÉRALE	
	Initiative contre la vivisection	
	OUI	NON
NEUCHÂTEL		
Neuchâtel	1381	4740
Hauterive	101	381
Saint-Blaise	103	594
Marin-Epagnier	149	575
Thielle-Wavre	21	69
Cornaux	42	234
Cressier	50	279
Enges	9	47
Le Landeron	145	522
Lignières	26	144
	2027	7585
BOUDRY		
Boudry	148	559
Cortailod	129	627
Colombier	182	701
Auvernier	60	329
Peseux	191	820
Corcelles-Cormondrèche	132	668
Bôle	72	326
Rochefort	49	171
Brot-Dessous	10	10
Bevaix	109	478
Gorgier	70	314
Saint-Aubin-Sauges	102	363
Fresens	12	51
Montalchez	3	33
Vaumarcus	4	56
	1273	5506
VAL-DE-TRAVERS		
Môtiers	27	150
Couvét	93	306
Travers	40	219
Noiraigue	16	87
Boveresse	18	70
Fleurier	110	457
Buttes	42	124
La Côte-aux-Fées	22	130
Saint-Sulpice	12	58
Les Verrières	22	134
Les Bayards	7	57
	409	1792
VAL-DE-RUZ		
Cernier	72	335
Chézard-Saint-Martin	60	235
Dombresson	53	221
Villiers	27	52
Le Pâquier	15	46
Savagnier	27	138
Fenin-Vilars-Saules	14	124
Fontaines	27	127
Engollon	6	21
Fontainemelon	65	225
Les Hauts-Geneveys	28	146
Boudevilliers	31	115
Valangin	19	80
Coffrane	19	85
Les Geneveys-s/Coffrane	68	200
Montmollin	14	105
	545	2255
LE LOCLE		
Le Locle	487	1918
Les Brenets	48	186
Le Cerneux-Péquignot	9	109
La Brévine	4	128
Bémont	4	35
La Chaux-du-Milieu	10	98
Les Ponts-de-Martel	39	241
Brot-Plamboz	9	45
	610	2760
LA CHAUX-DE-FONDS		
La Chaux-de-Fonds	1658	5183
Les Planchettes	14	56
La Sagne	25	197
	1697	5436
RÉCAPITULATION		
NEUCHÂTEL	2027	7585
BOUDRY	1273	5506
VAL-DE-TRAVERS	409	1792
VAL-DE-RUZ	545	2255
LE LOCLE	610	2760
LA CHAUX-DE-FONDS	1697	5436
CANTON	6561	25334
Participation au scrutin: 32,87 %		

CANTON DE NEUCHÂTEL

**la voix
d'une région**

Caisses Raiffeisen du canton réunies aux Bayards et aux Verrières Le virage des banques locales

Sympa la Caisse Raiffeisen du village. Avec le gérant qui connaît tout le monde et cache la clef du coffre dans son pot de fleurs. Mais face à l'appétit et au dynamisme des grandes banques, elle doit évoluer pour accroître sa part au marché des gros sous.

Les banques locales se trouvent à un tournant de leur histoire. On l'a compris samedi matin dans la petite chapelle des Bayards en écoutant Roger Hugli, président de la Fédération cantonale, qui s'adressait à plus de 200 délégués des 34 caisses du canton. Guiseppe Botti, le nouveau directeur de la Banque Centrale

de Saint-Gall, dans sa longue intervention, n'a fait que taper sur le même clou.

Avec moins de ménagement. Parce que, en entamant ce virage, il s'agit de ne pas froisser certaines susceptibilités. Celles des gérants qui ne changeront pas facilement leurs habitudes. Mais Roger Hugli

l'a dit: ce qui était parfait en 1960 ne l'est plus obligatoirement aujourd'hui.

PLUS DE DISPONIBILITÉ

Le président est certain que de bonnes perspectives de développement s'offrent aux banques locales. Il ne peut transmettre que ses convictions et donner des conseils. Pour accroître leur part au marché monétaire moderne, les caisses Raiffeisen doivent disposer d'une installation adéquate, offrir un horaire d'ouverture adapté aux besoins de la clientèle et assurer une gérance régulière.

ET ROGER HUGLI DE LANCER:

A l'époque du compte salaire, des chèques de toute nature, des voyages et du change, il devient impossible de se contenter d'une disponibilité restreinte et du système des rendez-vous...

Evidemment, ce qui est possible dans une grande agglomération ne l'est pas forcément dans un petit village. «Mais il est possible d'innover partout et de s'ouvrir un peu plus et un peu mieux...»

EN PROGRESSION TOUT DE MÊME

Cette profession de foi, découlant d'une prise de conscience, ne doit pas faire croire que le mouvement Raiffeisen est moribond. Surtout pas. Le caissier gretillet, en livrant quelques chiffres, a démontré une progression constante des banques locales. Avec 179 millions, la somme des bilans des 34 caisses est en progression de 7 pour cent. Le nombre d'adhérents (4568 personnes) a augmenté de 3 pour cent en 1984. Comme les prêts (151 millions, huit pour cent) et les fonds du public (162 millions, huit pour cent)

Mais M. Gretillet a lui aussi lancé un appel à plus de dynamisme: il faut élargir les heures d'ouverture des guichets, pratiquer une politique commerciale plus active, et consentir plus d'efforts pour attirer les dépôts d'épargne, les comptes salaires, les comptes courants, les obligations de caisses, et toutes ces sortes de choses qui font les beaux jours des établissements bancaires.

En attendant, les caisses Raiffeisen offrent de nouvelles prestations: hypothèque, épargne-jeunesse, emprunt 1re tranche et 3e pilier.

MON COUSIN...

Invité, le conseiller d'Etat Jean-Claude Jaggi a rappelé que son cousin, Pierre Urfer, était à l'origine du mouvement Raiffeisen dans le canton. Il a aussi brossé le tableau de l'économie neuchâteloise. Perte de 15.000 habitants et de 13.000 emplois en dix ans; budget 1986 avec un déficit record de 33 millions, péréquation financière refusée, mais le problème demeure; déséquilibre démographique entre les montagnes, les vallées et le littoral, etc.

Les délégués se sont ensuite rendus aux Verrières pour y prendre l'apéritif offert par les communes des Bayards et des Verrières. Un repas fut servi dans la grande salle du village. Parfaite organisation des haut-vallonniers et chaleureuse ambiance pendant cette journée qui est aussi celle des retrouvailles.

Quatre vétérans (25 ans) ont été fêtés. Il s'agit de MM. Louis Ummel, de La Chaux-de-Fonds; Alfred Othenin-Girard, du Locle; Willy Huguenin, de Boveresse et d'Albert Christinat, de Môtiers.

JJC

SAINT-AUBIN

Une tierce qui chute

Samedi à 12 h. 10, un conducteur de Saint-Aubin M. Y. E. descendait le Chemin des Charrières avec l'intention d'emprunter la rue du Temple en direction centre du village. Arrivé au débouché de cette dernière rue, une collision se produisit avec le motocycliste M. L. D. de Sauges qui survenait en sens inverse pour se diriger vers Sauges. A la suite de ce choc, le motocycliste déséquilibré est entré en collision frontale avec la cyclomotoriste Mme Adelaïde Chefe, de Gorgier qui circulait normalement en sens inverse direction centre de Saint-Aubin. Blessée, Mme Chefe a été transportée par une ambulance à l'Hôpital des Cadolles.

PESEUX

Il perd la maîtrise de son cyclomoteur

Samedi à 16 h. 15, un cyclomotoriste M. Alphonso Ciarleglio de Pesieux circulait rue de Corcelles direction Neuchâtel. Arrivé à la hauteur de l'immeuble No 1, il perdit la maîtrise de son véhicule pour une cause indéterminée et chuta. Blessé, il a été transporté à l'Hôpital des Cadolles par une ambulance.

Association neuchâteloise des skieurs de fond Tête-de-Ran a reçu sa traçeuse de pistes



Pour satisfaire les exigences des skieurs. (Photo Impar-ms)

Nous avons largement présenté et décrit dans notre édition de samedi, les deux nouvelles acquisitions de l'Association neuchâteloise des skieurs de fond et de randonnée (ANSFR) que sont les deux traçeuses de pistes de nouvelle génération destinées à remplacer celles actuellement utilisées dans la vallée de La Brévine et la région de Tête-de-Ran. La Rolba Turbotrac de 138 CV est arrivée samedi matin à Tête-de-Ran et a été réceptionnée par MM. Robert D'Epagnier, responsable du centre, Amiod Dardel, président de l'association, ainsi que différents membres du comité de l'ANSFR.

D'une valeur de quelque 120.000 francs, financée en grande partie par les

fonds propres de l'association ainsi qu'un emprunt, cette machine de 2,5 mètres de large devrait satisfaire les plus hautes exigences des skieurs comme des utilisateurs qui passent généralement entre cinq et huit heures à ses commandes pour tracer, en moyenne, une cinquantaine de kilomètres de piste, cela une à deux fois par semaine.

Vu son poids, près de 3 tonnes, les responsables du centre pensent qu'il faudra éventuellement recourir à la petite traçeuse lorsque la couche de neige est inférieure à 30 ou 40 cm., la nouvelle traçeuse ayant une plage d'utilisation optimale dans la haute neige et sur terrains glacés grâce à sa fraiseuse arrière.

Selon M. de Dardel, le réseau des pistes ne sera pas plus développé cette année, mais on tâchera d'améliorer quelques liaisons entre communes et de pratiquer d'autres jonctions avec des réseaux déjà existants. M. S.

Suite des informations
neuchâteloises

► 27

Me Rémy Erard

a l'honneur de porter à votre connaissance l'ouverture de son

Etude d'avocat

Rue Daniel JeanRichard 39
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 15 23

Bulletin de souscription

Veuillez me considérer comme nouvel abonné de **L'IMPARTIAL**
dès le: Je paierai par 3 - 6 - 12 mois*

Nom et prénom: _____

Domicile: _____

No - Localité: _____

Signature: _____

Prix d'abonnement:

3 mois: Fr. 44.50 - 6 mois: Fr. 85.- - annuellement: Fr. 163.-

*biffer ce qui ne convient pas.

Compte de chèques postaux 23 325, La Chaux-de-Fonds

Ne pas payer d'avance, mais à réception du bulletin de versement

A retourner à «L'Impartial» - 2301 La Chaux-de-Fonds

Demande à acheter

horlogerie ancienne

montres, pendules, régulateurs, outillage, fournitures, layettes, établis, documentation sur l'horlogerie. (livre d'A. Chapuis)

Christophe Grimm.
☎ 038/31 76 79, Neuchâtel. 28-300550

Rien ne saurait ébranler un Miele.



Miele

Comment une machine à laver grandit en hauteur lorsque la famille s'agrandit, c'est ce que nous aimerions vous montrer, aujourd'hui encore.

.COMTE
APPAREILS MENAGERS

Appareils ménagers
Agencements de cuisines
Les meilleures marques
Le meilleur marché
Le meilleur service

Grand-Rue 57
SONVILIER
Tél. 039/41 16 06

Grenier 22
LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 30 57

Toujours

à votre service

débarras en tous genres: maisons, appartements complets, ateliers, caves, galetas, chambres hautes, etc.
Achat - nettoyeurs - transports
G. Meunier - ☎ 039/28 48 19

A vendre

Toyota Tercel 4x4

1983, 5 portes, brune, 42 000 km.

Echange - Garantie - Crédit
GARAGE ET CARROSSERIE
DES MONTAGNES SA

Léopold-Robert 107 - ☎ 039/23 64 44

Seul le

prêt Procrédit

est un

Procrédit

Toutes les 2 minutes

quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»

vous aussi

vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

rapide
simple
discret

Veuillez me verser Fr.

Je rembourserai par mois Fr.

Nom

Prénom

Rue No.....

NP/localité

à adresser dès aujourd'hui à:

Banque Procrédit

2301 La Chaux-de-Fonds,

Avenue L.-Robert 23, Tél. 039-231612

81 M4

NOUVEAU: Ford Sierra XR 4 x 4.



Quatre roues motrices permanentes: une solution intelligente.

La permanence, c'est l'esprit même de la Sierra XR 4 x 4: quatre roues motrices permanentes, compatibilité «toute saison» permanente, brio sûr et permanent sur route sèche ou mouillée. Une solution intelligente: la Sierra XR 4 x 4 opte sans hésitation pour deux embrayages autobloquants à viscosité et un différentiel central, afin de répartir judi-

cieusement la puissance entre les roues avant et arrière (rapport 1:2). Enfin, les 107 kW/146 ch puisés dans le V6 à injection de 2,8 l s'allient aux quatre roues indépendantes, à la suspension sport, aux quatre freins à disques et aux pneus VR 195/60 sur roues en alliage léger pour opérer une fascinante synthèse de brio et sécurité! Une réussite

confirmée par le luxueux équipement complémentaire de la XR 4 x 4. Le prix? Fr. 28 950.-. Laissez-vous donc tenter par un test: la Sierra XR 4 x 4 se mettra en quatre pour vous... La Sierra XR 4 x 4 fonctionne aussi à l'essence sans plomb 95.



LA SÉDUCTION DE LA TECHNIQUE.

GARAGE
DES 3 ROIS SA

La Chaux-de-Fonds: Boulevard des Eplatures 8, ☎ (039) 26 81 81 - Av. Léopold-Robert 92 - Neuchâtel: Pierre-à-Mazel 11, ☎ (038) 25 83 01
Le Locle: Rue de France 51, ☎ (039) 31 24 31

Boudry Garage Inter, Claude Krattinger, route des Addoz 64 - Fleurier: Robert Basset, Garage + Transports - Les Geneveys/Coffrane: Garage Nappez frères - Le Landeron: Samuel Hauser, Garage, rue de Soleure 16 - Le Noirmont: André Gay, Garage Rio - Saint-Imier: Garage Mérijá SA, J. Dellenbach - J.J. Furrer, 24, rue de Châtillon.

Petit feuillet de «L'IMPARTIAL»

47

RÉGINE ANDRY La Fête à Beaubourg

Roman

Droits réservés: Presses de la Cité, Paris et Sciaky presse

A quoi bon parler de Julie, expliquer que c'était pour elle qu'il réagissait ainsi? Mélanie semblait si émue qu'on l'aurait crue prête à pleurer. Elle poursuivit:

- Pendant mon séjour à Avoriaz, j'ai beaucoup songé à vous. Je ne suis plus d'âge à conquérir les minets, ni les moniteurs de ski, ni les play-boys de service au bar des palaces. Je n'en plus ni les moyens, ni la force. Aussi, dans ma solitude, mes pensées se sont-elles fixées sur vous, sur l'être étrange, singulier que vous représentez pour moi.

Elle minauda, rafistola une boucle de ses cheveux blonds argentés qui lui tombaient sur le front et ajusta le décolleté sage de sa robe d'intérieur en velours rose bonbon.

- Si vous vouliez, Vincent, si vous vouliez...

Il était toujours debout à côté du fauteuil Louis XV auquel il se cramponnait. Mélanie reprit, en chaussant ses lunettes cerclées d'or:

- Oui, si vous le vouliez, je vous prendrais sous mon aile. Et à nous deux, nous réussirions quelque chose, j'en suis certaine. J'ai fait mes preuves, vous savez. Sans moi, Alexis n'aurait jamais été un grand peintre universellement apprécié. Je peux tout pour vous, Vincent.

Il était abasourdi. Elle ne lui avait jamais parlé ainsi. Elle s'exaltait:

- Vous m'avez manqué, vous savez. Vous ressemblez si peu aux autres hommes. Il y a en vous un mélange d'amertume et de faiblesse. Pour qui sait vous regarder, le romantisme prédomine dans votre personnalité.

Il était éberlué par cette déclaration. C'était la première fois que Mélanie Dutrésor se montrait aussi lyrique, aussi volubile, aussi pressante. Il mit cet enthousiasme sur le compte des deux petits verres de porto qu'elle venait d'avaler coup sur coup.

- Je dois partir, madame, dit-il, inquiet, au bout d'un moment. On m'attend.

Elle se fit suppliante.

- Vous ne m'avez pas répondu. Vous refu-

sez mon aide? Enfin, ça ne fait rien. Je vous sais taciturne et froid. Vous n'êtes pas du genre à vous décider tout de suite. Je vous donne quelques jours pour réfléchir à ma proposition. Vous aider, vous tendre la main, je ne demande que cela. Je rêvais tellement de vous voir tirer d'affaire. Réfléchissez bien. Vincent. Ne laissez pas passer cette chance qui s'offre à vous.

XI

«Cette chance qui s'offre à vous!» Elle devient folle, Mélanie. Je ne lui demande rien d'autre que de me donner un peu de travail de temps en temps. Que lui arrive-t-il? Pourquoi est-elle en train de s'enticher subitement de moi? C'est gênant, à force. Il faudra bientôt que je lui rende des comptes sur mes états d'âme et mon emploi du temps.

Je marche d'un pas rapide en direction du studio que nous occupons toujours, Julie et moi, le Bouledogue n'étant pas revenu de son séjour de rêve dans l'Yonne avec sa Walkyrie de banlieue. Je serre sous mon bras la boîte de chardons. La liqueur que Mélanie vient de me donner. J'imagine la joie de Julie lorsqu'elle découvrira ces friandises.

Dans la rue, un type m'accoste:

- T'as pas un franc?

Ça me fait un drôle d'effet. C'est bien la première fois qu'on me pose cette question. Cela prouve que j'ai dû changer d'aspect! Ça me remonte sérieusement le moral.

Il insiste:

- T'as pas un franc?

Je le regarde bien dans les yeux.

- Te fatigues pas! Nous sommes du même bord. Il grimace un sourire. Il a l'air complètement paumé. Il n'a rien compris.

Je tiens toujours contre ma poitrine la boîte de chardons. Je suis sûr que Julie les dévorera avec joie. Je me pose brusquement des questions. Est-elle heureuse quand je suis auprès d'elle? Attend-elle mon retour avec impatience lorsque je m'éloigne quelque temps? A-t-elle peur de me perdre comme je redoute moi-même de la voir me quitter? Je ne sais plus quoi faire pour la garder, pour la séduire. J'ai peu de moyens qui peuvent me permettre d'y parvenir. Je n'ai que ce flot d'amour surgi pour elle. Le comprend-elle?

Mélanie m'aidera, j'en suis persuadé. Qu'elle me donne des tas de lettres à écrire pour ses copines de la high society, des tas de toutous à «promener», n'importe quoi.

(à suivre)

JURA BERNOIS

la voix d'une région

District de Courtelary	VOT. FÉD.		VOTATIONS CANTONALES									
	Initiative contre la vivisection		Compétences: adaptation au renchérissement		Compétences financières		Route de Wiedlisbach		Asile «Gottesgnad» à Langnau		Hôpital d'Elfenau à Berne	
	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON
Corgémont	108	245	96	220	95	214	162	144	225	95	238	89
Cormoret	31	83	39	53	39	52	51	42	75	21	73	25
Cortébert	20	81	35	56	39	48	40	50	66	28	68	24
Courtelary	31	183	100	96	97	96	114	69	139	56	151	46
La Ferrière	22	73	21	53	18	55	36	43	61	22	66	23
La Heutte	32	74	24	67	25	65	46	42	71	27	68	28
Orvin	50	156	67	115	64	116	94	84	150	35	155	33
Péry	67	210	111	145	112	143	167	86	198	55	208	50
Plagne	29	51	17	50	17	50	41	28	44	24	52	20
Renan	90	256	119	142	123	138	156	117	203	78	216	65
Romont	10	29	10	23	9	23	21	11	25	5	25	6
Saint-Imier	287	1173	591	643	647	583	791	463	988	297	1056	245
Sonceboz-Sombeval	50	179	82	114	79	115	102	87	146	56	160	40
Sonvilier-Village	34	171	74	105	78	99	119	63	139	49	150	39
Sonvilier-Montagne	11	26	11	20	12	18	16	17	31	3	25	9
Tramelan	265	1248	603	694	611	684	747	602	1118	291	1164	254
Vaufelin	38	86	32	59	29	61	49	41	69	25	77	22
Villeret	95	308	129	199	146	177	174	152	230	97	248	88
TOTAL	1270	4632	2161	2854	2240	2737	2926	2141	3978	1264	4200	1106
Récapitulation par districts												
Courtelary	1270	4632	2161	2854	2240	2737	2926	2141	3978	1264	4200	1106
Moutier	1476	5332	2330	3667	2332	3630	3104	2705	4477	1513	4650	1378
La Neuveville	350	988	410	726	452	675	677	460	937	249	933	253
Laufen	817	2677	594	2099	644	2020	1197	1429	1420	1214	1530	1117
JURA BERNOIS	3913	13629	5495	9346	5668	9062	7904	6735	10812	4240	11313	3854
Bienne	3995	6724	3577	5859	3755	5594	5846	3706	8019	1833	8242	1671
TOTAL CANTON	75685	152638	65430	139145	68507	135844	116403	89403	177300	36919	180376	35764

Votations cantonales Deux «non», trois «oui» pour des crédits

Parallèlement à la seule votation fédérale, le peuple du canton de Berne avait à se prononcer sur divers objets cantonaux.

Ainsi, les citoyens du canton de Berne ont refusé nettement deux propositions d'ordre financier, l'une visant à doubler les compétences financières du gouvernement et du Grand Conseil (par 139.145 non contre 65.430 oui) et l'autre à définir la distinction entre dépenses nouvelles et dépenses liées. A la suite de l'affaire des «caisses noires», le projet n'avait guère de chances de passer aux yeux des observateurs.

Par ailleurs, les Bernois ont adopté trois crédits, dont l'un contesté sur le contournement de Wiedlisbach, les autres portant sur la reconstruction du home de Gottesgnad à Langnau et sur la transformation de la clinique de pédiatrie de Elfenau à Berne. (ats)

MOUTIER

Budget accepté

Par 1.551 voix contre 427 le budget de la ville de Moutier a été accepté. Il a aussi été accepté un crédit de 1.177.950 francs pour l'aménagement des carrefours de la Gare, du Château et de la rue de l'Est sur la route cantonale D6 par 1.169 oui contre 814 non. La participation a été de 38%. (kr)

Votations cantonales, non au doublement des compétences financières des autorités

Soufflet du peuple au gouvernement bernois

Ce week-end, l'électorat bernois avait à se prononcer sur plusieurs objets cantonaux et notamment sur l'élargissement des compétences financières octroyées au gouvernement. Le peuple a dit non à ces deux objets, marquant par là sa désapprobation à l'égard du gouvernement. Les trois autres objets, soit la route de dégagement de Wiedlisbach, la construction d'une aile de l'asile Gottesgnad à Langnau et la transformation de la clinique de pédiatrie d'Elfenau ont tous trois été acceptés par le souverain.

Ce week-end aura été un week-end difficile pour le gouvernement bernois qui devait s'attendre à une leçon de la part du peuple après l'affaire des caisses noires et qui en définitive a reçu un soufflet. Le Jura bernois, contrairement à ce que l'on aurait pu penser a également «marqué le coup» en votant massivement contre le doublement des compétences

financières au gouvernement et au Parlement cantonal.

Le souverain a par contre accepté les trois autres objets et notamment un crédit de 16,3 millions de francs pour la construction d'une route de dégagement à Wiedlisbach (Haute-Argovie) petite ville traversée chaque jour par 8000 véhicules. Les écologistes adversaires du projet, le trouvaient démesuré. La nouvelle route fera disparaître 34.500 mètres carrés de terres cultivables.

Werner Matignoni, président du gou-

vernement que nous avons pu atteindre hier soir par téléphone accuse réception du soufflet auquel il s'attendait quelque peu. Il estime que les deux propositions de modification constitutionnelle était justifiée mais le moment était mal choisi. Par ce vote, le peuple a voulu garder entre ses mains ses propres compétences.

«Le peuple a voulu faire une démonstration, la foule est tombée...» Telles sont les paroles de Werner Matignoni qui reste néanmoins serein.

GyBi

Pour Fémina-Sport à Corgémont

A la recherche de monitrices

Les membres de Fémina-Sport étaient réunis en assemblée générale à l'Hôtel de la Couronne, à Sonceboz, sous la présidence de Mme Gisèle Paroz.

Dans son rapport, la présidente rappelle les difficultés rencontrées par le manque de monitrices et de sous-monitrices.

Présentés par la caissière Mme Verena Bürgi, les comptes font apparaître un léger bénéfice.

Mme Françoise Holzer, monitrice, brossa un tableau des diverses manifestations ayant marqué l'année écoulée. Elle adressa des remerciements à Mlle Ursula Turi sous-monitrice, qui quitte la localité et à son tour fit état des problèmes causés par la recherche de monitrices. Une solution pourrait-elle être trouvée en développant la collaboration avec les autres sociétés locales?

DÉMISSION DE LA PRÉSIDENTE

Mme Gisèle Paroz ayant exprimé le désir de quitter son poste, Mme Danièle Beraldo, appelée à lui succéder exprima les remerciements de l'assemblée pour l'excellent travail accompli durant ses années de présidence.

LE COMITÉ

Pour le prochain exercice, le comité se présente dans la composition suivante:

SONCEBOZ

Elections tacites

Convoqués pour se prononcer sur un objet fédéral et cinq cantonaux, les électeurs de Sonceboz n'auront par contre pas besoin de voter sur le plan communal.

En effet, si le poste de maire était soumis à réélection, le sortant M. Romain Farine a été réélu tacitement, sa candidature n'étant pas combattue.

Même chose pour le Conseil municipal où deux postes étaient en jeu: Mme Yvette Cattin, ancienne a été reconduite alors que M. Philippe Gosteli est élu en remplacement de M. Fritz Marti, qui ne se représentait plus.

A la Commission scolaire, Mme Jeanine Botteron a été élue tacitement pour deux ans, en remplacement d'une personne ayant quitté la localité. (Imp)

présidente Danièle Beraldo, vice-présidente Christiane Rohrer, secrétaire Lydia Flury, caissière Verena Bürgi, monitrice Françoise Holzer, vérificatrices des comptes Malou Greub et Nicole Harnisch.

C'est par un excellent repas et dans la bonne humeur que la soirée s'est terminée. (gl)

Elections municipales à Tavannes

Le maire réélu, l'UDC gagne un siège



Le corps électoral de Tavannes avec une participation de 77,36% s'est rendu aux urnes ce week-end pour élire ses autorités. Le maire Franck Ochsenbein, radical, a été réélu par 1.062 voix contre 481 à Jacques Steiner du parti socialiste autonome (psa). La répartition des sièges au Conseil municipal a été quelque peu changée avec un gain de l'udc au détriment du psjb.

En se présentant à la mairie contre Franck Ochsenbein, Jacques Steiner (psa) avait dit son regret d'avoir à se battre contre un ancien maire et non un nouveau candidat. Il souhaitait offrir une alternative aux Tavannois. Un vote de confiance donc, pour le maire en fonction et 481 citoyens de Tavannes qui souhaitent le changement. (kr/Imp)

Suite des informations
du Jura bernois ► 27

Elections communales à Villeret

Stabilité parfaite

62,7% des ayants-droit au vote se sont déplacés aux urnes ce week-end, afin d'élire le Conseil municipal ainsi que le maire pour la législature 1986-89.

Une stabilité parfaite découle de cette élection puisque tous les conseillers sortants ayant accepté un nouveau mandat ont été réélus.

Dans l'ordre des suffrages obtenus, ont ainsi été reconduits dans leurs fonctions: Mme Huguette Donzelot (liste d'entente, ancienne) 273 suffrages; Jean-Robert Gerber (liste d'entente, ancien) 273; Marc Affolter (liste d'entente, ancien) 264; Claude Blanc (liste d'entente, nouveau) 247; Claude Bourquin (Villeret renouveau, ancien) 106; Gabrielle Lachat (Unité jurassienne, ancienne) 90.

Viennent ensuite. - Sur la liste d'entente: Jean-Pierre Gerber et Gérard Tschanz; sur la liste Villeret renouveau: Pascal Schlub, Conrad Kölbl, Joseph Barras, Béatrice Magri, Pascal Bourquin; sur la liste d'Unité jurassienne:

Election annulée à Renan

La consultation pour l'élection du maire à Renan a été annulée et elle sera reportée au week-end prochain. Les urnes contenaient 3 bulletins de plus que les cartes d'électeurs. De toute manière il y aurait eu ballottage, puisque M. Ernest Mathys a obtenu 143 voix, Mme Thérèse Kiener 129 et M. Michel Comte 80.

Selon l'article 23 du règlement communal la population est invitée à recommencer les 6, 7 et 8 décembre. (hh)

Assemblée du Centre de Sornetan

Le Centre et son rôle

Présidée par M. Roger Anker (Bienne), l'assemblée générale de l'Association du Centre de Sornetan s'est réunie dernièrement à Sornetan.

Une première partie administrative permit aux délégués de prendre connaissance du programme pour 1986. En plus des activités traditionnelles - conférences, formation, retraites pour conseils de paroisse, rencontres, concerts, etc. - le Centre reprendra les journées pour apprentis, à raison de deux semaines en février. La présentation du budget (550.000 francs) n'a pas suscité de longues discussions. Il a été accepté avec un déficit probable de 5500 francs, ceci malgré un taux d'occupation en hausse et le maintien des tarifs. Divers travaux d'entretien seront entrepris, parmi lesquels il faut relever la construction de douches pour handicapés.

Intitulée: «Le Centre: tête de pont de l'Eglise?», la seconde partie de l'assemblée fut l'occasion d'une réflexion sur le rôle et la spécificité du Centre. Par la diversité de ses activités, le Centre est amené à s'intéresser aux grandes questions qui agitent le monde. (comm)

Fabienne Eggimann, Jacqueline Cosandey, Jean-Pierre Lachat, Jean-Robert Widmer, Joao Beck.

Une brève analyse de ces résultats nous permet de constater que les trois partis en lice ont respectivement obtenu 66,2% pour la liste d'entente, 17,3% pour Villeret renouveau, 16,5% pour Unité jurassienne.

Il y a quatre ans, la répartition des suffrages était respectivement de 67,5% 15,6% et 16,9%. La participation avait été de 67,7%.

Un maire largement plébiscité

Du côté de la mairie, on le savait, M. Ulrich Scheidegger, maire sortant, était déjà patiemment élu puisqu'il était le seul candidat en liste.

Le règlement communal ne prévoit toutefois pas d'élection tacite... une manière comme une autre de tester la popularité.

Le moins que l'on puisse dire c'est que M. Scheidegger sort grand vainqueur de ce sondage puisqu'il obtient 326 voix, soit 13 de plus qu'il y a quatre ans. Un très beau résultat qui va sans doute lui faire le plus grand plaisir. (mw)

cela va se passer

Saint-Imier: audition de l'Ecole de musique du Jura bernois

Comme chaque année à pareille époque, l'EM-JB organise une audition réservée aux classes d'ensembles. C'est habituellement une fête pour les danseuses qui n'ont pas l'occasion de se produire aux auditions individuelles, et un plaisir nouveau pour les élèves musiciens qui ont la possibilité de faire de la musique en commun.

Ainsi se présenteront au public la classe de danse de Mme Christiane Loth, l'orchestre dirigé par M. Silvano Fasolis. L'orchestre se compose maintenant de neuf violons (classe de M. Aprilian Anton) et de quatre violoncelles (classe de M. Pascal Guinand), en plus des instruments à vent traditionnels. La classe de flûtes à bec de Mlle Lucienne Plattet sera également présente, les trompettes (classe de M. Christophe Jeanbourquin), les trombones (classe de M. Philippe Krüttli), les clarinettes et saxophones (classes de M. Jean-Claude Linder) et les flûtes traversières (classes de M. Olivier Rouget et Mme Brigitte Amon).

Cette grande audition aura lieu le 4 décembre 1985 à la salle de spectacles de Saint-Imier, et le 11 décembre 1985 à 20 heures à la salle des fêtes de Reconvilier.

(comm)

Votations communales de Saint-Imier

Oui, oui, oui

Règlement du fonds de chômage: 1297 oui, 205 non.

Budget 1986: 1207 oui, 298 non.

Crédit extraordinaire pour réfection école de commerce: 1219 oui, 292 non.

Participation: 44%.

Electeurs inscrits: 3450.

Votants: 1537.

Un maire très satisfait

Francis Loestscher se dit très satisfait des résultats des votations du week-end. On pouvait s'attendre à ce que le budget passe sans problème étant donné la quotité inchangée. En ce qui concerne le règlement du fond de chômage, le maire se dit content du résultat qui permet de tirer un trait sur les tracasseries du budget de 1983. On se rappelle qu'à l'époque, certains milieux souhaitaient que le capital du fonds de chômage soit utilisé pour la gestion communale. En vrai socialiste qu'il est, Francis Loestscher avait fermement refusé cette «déviation».

L'Ecole supérieure de commerce sera restaurée et pourra enfin offrir à ses étudiants un lieu propre à l'étude et répondant à leurs besoins. Le maire trouve réconfortant l'attitude des citoyens qui ont adhéré à ce projet malgré les difficultés économiques actuelles.

GyBi

BIENNE

Budget accepté

Les citoyens de Bienne ont accepté le budget municipal pour 1986 par 6731 voix contre 3441. Il prévoit - sans modification d'impôt - un excédent de dépenses de 2 millions de francs sur un total de 215 millions. (ats)

winterthur
assurances

Agence générale
de La Chaux-de-Fonds

Roland Zwahlen

Av. Léopold-Robert 53,
2300 La Chaux-de-Fonds

Victoria Pub

Avenue Léopold-Robert 90

Plus de 60 sortes de bières

Petite restauration
Non-stop
- ambiance feutrée
- ouvert dès 6 h du matin

Dimanche fermé

BOULANGERIE-PÂTISSERIE
JÖRG

Notre spécialité: **la qualité**

Serre 56 - Avenue Léopold-Robert 28
La Chaux-de-Fonds
Jeanneret 19, Le Locle

Hertig Vins SA

Commerces 89
☎ 039/26 47 26

AU MOKA

Spécialités Cafés-thés

Torréfaction journalière
Vente en gros et détail

GROS: Prébarreau 8
☎ 038/25 53 43

DÉTAIL: Temple-Neuf
☎ 038/25 54 24

Jean-Claude Facchinetti
NEUCHÂTEL

1788

BIÈRE CARDINAL
... moment d'amitié

Dépositaire: **Perrin Frères**
Les Ponts-de-Martel
☎ 039/37 15 22

Aujourd'hui
dès 9 heures réouverture
Café-rôtisserie-Pizzeria
LE RANCH



Serge Champod

Machines de restaurant

Ciblerie 11
2000 Neuchâtel
☎ 038/24 53 10

JG

VINS FINS
du pays et d'importation

Jacques Grisoni
Producteur et négociant en vins
☎ 038/47 21 36 - 2088 CRESSIER

P.-A. Nicolet SA

Vins et liqueurs en gros

Charrière 82,
2300 La Chaux-de-Fonds

Boucherie-charcuterie
«de la Côte»

François Matthey

Viande de 1er choix
Service à domicile
☎ 039/31 18 30
2400 Le Locle

VOEGTLI S.A.

Maitrise fédérale

Installations sanitaires
Chauffage
Nettoyage
canalisations

Numa-Droz 89
☎ 039/23 64 88
La Chaux-de-Fonds

Rue du Verger 4
☎ 039/31 29 43
2400 Le Locle

- de 9 à 11 heures, gâteau au fromage offert
- son menu du jour à Fr. 9.— (y compris potage et salade)
- sa carte variée
- ses pizzas
- ses excellentes grillades au feu de bois

Toute la semaine, **Mme Bubloz et M. Villaverde** vous proposent leur menu de chasse:

terrines ou feuilleté d'asperges

selle de chevreuil,
nouilles au beurre
et râble de lièvre, spaetzli

dessert

Fr. 32.— par personne

Veillez réserver votre table
Fermé le dimanche

le BonDouze



DICARD
Importateur
Le Col-des-Roches, ☎ 039/31 35 12

AU COQ D'OR
Comestibles von Kaenel
Service traiteur

Place du Marché 8, ☎ 039/28 43 43
Av. L.-Robert 66, ☎ 039/23 20 33
Saint-Imier, ☎ 039/41 44 86

Société de Banque Suisse

Une idée d'avance!

2400 Le Locle, ☎ 039/31 22 43

CAFIGNON

Famille K. Abou-Aly
Rue des Arêtes 35, ☎ 039/28 48 47
La Chaux-de-Fonds

Haute gastronomie neuchâteloise dans un cadre magnifique!
Excellente cuisine qui s'est vue décerner une 1re toque par la société française Gault-Millau!
120 places de parc.

agence générale de La Chaux-de-Fonds
Gilbert Sauser
collaborateurs:
Bernard Corti - ☎ 039/31 24 40
Claude Vidali - ☎ 039/23 15 92
Un vrai service

SCHWEITZ ASSURANCE

L.-Robert 58, ☎ 039/23 09 23
2300 La Chaux-de-Fonds

Mobilière Suisse
Société d'assurances

...l'assurance d'être bien assuré

André Britschgi
Agent général

Serre 65 - La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 15 35

Comète & Sanzal S.A.

2304 La Chaux-de-Fonds,
☎ 039/26 57 33

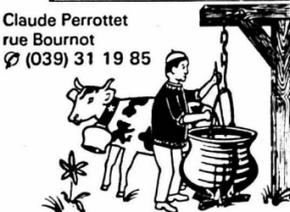
Bières Vins
Boissons sans alcool Spiritueux

une réponse à toutes les



laiterie agricole

Claude Perrottet
rue Bournot
☎ (039) 31 19 85



CANTON DU JURA

la voix d'une région

Votation fédérale dans le canton

Un « non » sans appel

Les Jurassiens ont dit « non » à une écrasante majorité à l'initiative « pour la suppression de la vivisection ». Une sanction sans appel puisque la majorité rejetante atteint 83

pour cent pour l'ensemble du canton et même 86,4 pour cent aux Franches-Montagnes.

Tous les partis politiques préconisaient le rejet de cette initiative; le parti

socialiste laissait quant à lui la liberté de vote.

Ce résultat est sans surprise d'autant que la campagne a été extrêmement calme. Rarement, les prises de position dans la presse n'auront été aussi peu nombreuses.

Aucune commune du canton n'accepte l'initiative. La participation, et il faut le souligner, a été relativement forte dans les petites communes; dépassant les 50 pour cent dans une bonne dizaine de communes (Epauvillers, Les Enfers, notamment). Sur l'ensemble du canton, la participation est relativement faible (29,38 pour cent). Élément qui confirmerait le plus grand intérêt dans les petites communes pour cette initiative: le taux de participation est le plus fort aux Franches-Montagnes, avec 32 pour cent.

P. Ve

District des Franches-Montagnes	VOTATION FÉDÉRALE Initiative contre la vivisection	
	OUI	NON
Le Bémont	4	47
Les Bois	26	195
Les Breuleux	28	242
La Chaux-des-Breuleux	1	23
Les Enfers	6	24
Epauvillers	4	65
Epiqueuz	3	23
Les Genevez	6	71
Goumois	4	23
Lajoux	28	62
Montfaucon	14	83
Montfaverger	2	11
Muriaux	17	63
Le Noirmont	34	300
Le Peuchapatte	8	11
Les Pommerats	4	56
Saignelégier	63	323
Saint-Brais	10	40
Soubey	7	42
TOTAL	269	1704
Récapitulation par districts		
Franches-Montagnes	269	1704
Delémont	1140	4674
Porrentruy	715	4010
CANTON DU JURA	2124	10388

Interventions parlementaires

Doublement de la ligne Delémont-Bâle

En réponse à une question écrite, le Gouvernement confirme que les Chemins de fer fédéraux sont effectivement en train de doubler la ligne Delémont-Soyhières. Le doublement de la ligne se fera d'abord entre Delémont et Liesberg. Si un nouveau pont en béton à simple voie a été posé à Soyhières, cela ne préjuge en rien du doublement ultérieur du tronçon. En effet, les CFF pour des questions d'entretien préfèrent construire sur les tronçons à double voie, les ponts d'une certaine envergure à simple voie.

Quant aux autres tronçons à doubler entre Liesberg et Bâle, essentiels aussi,

ils s'inscriront dans la planification de Rail 2000 à propos de laquelle d'ailleurs le Gouvernement sera particulièrement attentif.

Dans une question écrite relative au lycée cantonal, Un député PCSI constate qu'aucune information relative au comportement adéquat en cas d'incendie n'a été dispensée aux élèves du lycée.

Sur un plan plus général, le député constate un mauvais fonctionnement du système d'alarme du centre de secours de Porrentruy. Il demande au Gouvernement de préciser ses intentions en matière de prévention des sinistres.

TRANSJURANE: LA GUERRE DES COMPTAGES

Lors de la dernière séance du Parlement, le ministre François Mertenat a donné plusieurs indications statistiques relatives au comptage routier et cela dans le cadre de la discussion sur la Transjurane. Le député de combat socialiste Max Goetschmann revient sur le sujet dans une question écrite. Il demande au Gouvernement de lui fournir des précisions sur les chiffres cités par le chef du département de l'environnement et de l'équipement.

M. Mertenat avait notamment déclaré que l'augmentation du trafic entre Delémont et Porrentruy entre 1980 et 1985 a été de 30% et de 15 à 20% entre Delémont et les Franches-Montagnes.

(pve)

Nouveaux aubergistes diplômés

Pain sur la planche

Après des examens terminant trois mois de cours, 23 nouveaux aubergistes ont reçu leur certificat de capacité pour l'exercice de la profession d'aubergiste. Vingt-huit candidats se sont présentés aux examens. Deux femmes se sont particulièrement distinguées, Isabel Bouille (Laufon) et Anne-Marie Wenger (Le Noirmont) dont la moyenne est très élevée.

Gerard Cattin, président de la commission des examens, a insisté lors de la remise des certificats sur l'important travail qu'il reste à accomplir pour améliorer l'image de marque du Jura et de la profession d'aubergiste. (pve)

VIE POLITIQUE

Hôpital, quelles nouvelles ?

Au printemps dernier, en même temps que d'autres organisations, le Parti socialiste avait été invité à faire part des propositions qu'il souhaitait faire en regard de l'avenir de l'Hôpital de district à Saignelégier, indique-t-il dans un communiqué.

Soucieux d'apporter leur contribution à la recherche d'une solution satisfaisant les désirs de la population régionale, les socialistes élaborèrent une réponse précise qu'ils adressèrent ensuite aux dirigeants de l'Hôpital.

Cette démarche, qui se voulait constructive, n'a à ce jour pas reçu de nouvelles de la part de la Commission de restructuration No 2. Or, le temps passe et la situation ne semble pas vouloir s'améliorer en ce qui concerne les deux gros dossiers qui doivent traiter du Service de

chirurgie et du maintien, voire de l'amélioration des prestations de la maternité.

Lors d'une rencontre qui s'est tenue dernièrement, les socialistes francs-montagnards se sont enquis de l'état d'avancement des travaux de la commission de restructuration et du sort fait aux propositions soumises par le PS. Devant le manque d'information, ils ont décidé de revenir sur le sujet, et invitent la population à prendre très au sérieux la situation actuelle et future de l'Hôpital du district. Les prochains mois seront importants, et seule la volonté populaire clairement exprimée sera à même d'influer sur l'avenir d'un établissement hospitalier qui, après avoir apporté une précieuse contribution au développement régional, se doit de retrouver un nouveau souffle, conclut la fédération des Franches-Montagnes du Parti socialiste. (comm.)

Votation communale à Delémont

Le budget accepté de justesse

Les Delémontains ont accepté de justesse le budget 1986 par 1132 oui contre 1042 non, soit à une majorité de 90 voix. C'est peu. La participation s'est élevée à 26,8%. Il faut dire que si le parti socialiste et le POP recommandaient d'accepter ce budget, les autres partis ont adopté une attitude plus réservée. Les radicaux et les chrétiens-sociaux ont glissé un oui du bout des lèvres, alors que le PDC recommandait le rejet.

Ce vote était tout de même particulier. Le budget prévoit un déficit de 669.800 francs mais surtout la « professionnalisation » du conseil municipal, ce qui a toujours été refusé par le souverain. En effet, actuellement, le maire touche une indemnité de 16.500 francs et les conseillers 5000 francs, sans autre compensation de salaire. Avec la nouvelle échelle qui fait partie intégrante du budget, ces indemnités passeront à

38.000 francs pour le maire et à 15.000 francs pour les conseillers. Elles représentent respectivement 50% et 20% d'un salaire du haut de l'échelle communale. Ces indemnités doivent permettre au maire de consacrer deux jours et demi par semaine et un jour pour les conseillers au service de la municipalité.

Pour le PDC, on se moque des citoyens puisque ceux-ci ont refusé par deux fois la réforme des structures communales, qu'on « impose d'une manière sybilline dans le budget 1986 ». Enfin toujours selon le PDC, ce budget n'est pas attractif et ne prévoit pas d'investissements futurs.

On précisera que les indemnités touchées par les membres du conseil communal de Delémont sont toutefois moins élevées que celles allouées dans des localités de l'importance de Delémont, comme Monthey, Morges, Nyon, Sierre ou Vevey. (pve)

Assemblée de l'ADIJ à Porrentruy

Désintérêt cruel et regrettable

Quinze personnes ont assisté vendredi soir à l'Hôtel de Ville de Porrentruy à l'assemblée de l'ADIJ. Y compris le secrétaire général Pierre-Alain Gentil et le président sortant Roland Schaller, de Moutier.

Une preuve d'un désintérêt d'autant plus cruel et regrettable que, après avoir traversé vents et marées, l'Association de défense des intérêts du Jura, sur le plan économique surtout, est en passe de trouver un nouveau souffle et de choisir des domaines où son activité pourra être profitable au Jura tout entier.

L'assemblée a ratifié les modifications des statuts qui entérinent la suppression du comité central remplacé par une direction de 13 membres. A sa tête, un président intérimaire, Roland Schaller, qui entend quitter la présidence à fin février prochain au plus tard. Il y sera remplacé ad intérim par Me Philippe Degoumois. Dans l'espoir qu'un président - on souhaite qu'il soit industriel et du Jura Sud, soit trouvé avant la prochaine assemblée générale de mai ou juin 1986. Si l'oiseau rare est trouvé. La direction comptera 13 membres, soit 5 du canton du Jura, un du Laufonnais et 7 du Jura méridional. Subsisteront les commissions de l'économie et des questions conjoncturelles, des transports, de la nature et du patrimoine, de l'informatique, de la formation professionnelle et des problèmes sociaux.

LES COMPTES SE PRÉSENTENT BIEN

Grâce aux subventions des cantons de Berne et du Jura, les comptes de l'ADIJ se présentent bien et couvrent grosso modo les frais de fonctionnement, pour une bonne part grâce au bénévolat entrant dans l'activité des membres des commissions et de la direction.

Le programme d'activité adopté sans opposition prévoit une enquête sur la formation professionnelle, un concours de logiciel, une collaboration avec le Département de l'éducation pour la mise sur pied de cours d'informatique. Un cours de cadres pour l'économie, l'étude du concept rail 2000 et des problèmes de transports, un colloque social consacré aux chômeurs âgés et d'autres activités

dans le domaine de la protection du patrimoine historique.

L'assemblée s'est terminée par un très intéressant exposé de M. Jean-Paul Bovee consacré aux banques de données, et plus particulièrement à celle que met sur pied l'ADIJ et qui sera en mesure de fonctionner dès le printemps prochain. Dans une multitude de domaines, avec des possibilités très étendues d'informations statistiques de toutes sortes, cet instrument comblera une lacune importante, aussi bien dans le Jura méridional, le Laufonnais que le canton du Jura. Il

reste à prévoir son mode de fonctionnement et à publier le catalogue des informations disponibles.

Avant longtemps la banque de données de l'ADIJ deviendra à coup sûr un instrument indispensable pour l'activité de nombreuses personnes. Il est en tout cas permis de nourrir de larges espoirs à ce sujet qui, à eux seuls, suffisent à justifier le maintien de l'activité de l'ADIJ et sa poursuite. (rg)

Large oui au budget

Les électeurs de Porrentruy ont massivement approuvé le budget de 1986 qui prévoit des dépenses pour 19,8 millions et de recettes, pour 19,4 millions, soit un excédent de dépenses de 372.500 francs.

On a dénombré 941 oui et 323 non, avec une participation au scrutin de 24,6 pour cent. (vg)

Fréquence-Jura se porte bien

Nouvelles structures pour second souffle

Fréquence-Jura, la radio locale des Jurassiens, bénéficie d'une grande audience, le second taux d'écoute selon un sondage réalisé par la SSR.

Reste que ses bases financières ne sont pas encore suffisamment stables.

La coopérative Radio-Jura 2000 a délivré 5192 parts sociales détenues par quelque 2100 coopérateurs. Au cours de l'année écoulée, Fréquence-Jura est sortie fréquemment de ses murs et une nouvelle grille des programmes est entrée en vigueur en septembre.

Pour la première année, la radio locale Fréquence-Jura a terminé son exercice avec un déficit de 180.000 francs. En 1985 et selon les premiers affinages, les

comptes boucleront dans une marge comprise entre un déficit de 20.000 francs et un équilibre des dépenses et des recettes.

Pour 1986, moyennant une augmentation des tarifs publicitaires, les responsables de la radio tablent sur un « bénéfice » de 104.000 francs.

Reste que la radio a des problèmes de liquidités courantes. Le président de la radio, Pierre Stuellet, propose l'injection d'argent frais en restructurant la coopérative en société anonyme.

Les coopérateurs, réunis récemment en assemblée, ont donné mandat au comité d'étudier diverses solutions et une décision devrait intervenir au début de l'an prochain. (pve)

Salaires de la métallurgie et de l'horlogerie

Augmentation justifiée, selon la FCOM

Lors de son dernier comité, la FCOM du Jura a discuté de la question du renchérissement dans les secteurs de la métallurgie et de l'horlogerie. La FCOM, indique un communiqué, constate que depuis plusieurs années, les salaires n'ont pas réellement augmenté. Pour beaucoup, il y a eu une baisse du pouvoir d'achat. Dans la métallurgie par exemple, tout le monde s'accorde à dire qu'aujourd'hui la situation s'est nettement améliorée et que les carnets de commandes de la plupart des entreprises sont pleins pour plusieurs mois (en moyenne 7,8 mois).

Ces éléments, liés à l'augmentation de la productivité, font que les entreprises peuvent compenser le renchérissement,

mais également accorder une augmentation des salaires.

La FCOM invite les travailleurs à être attentifs aux négociations qui ont lieu ou auront lieu ces prochains temps. Elle souhaite - par principe de solidarité - que la compensation du renchérissement ainsi que les augmentations de salaires soient calculées en francs et non en pour cent.

Dans l'horlogerie, il y a actuellement discussion entre patronat et syndicats à propos de la compensation du renchérissement. La FCOM invite ses membres à participer à l'assemblée générale des horlogers qui se tiendra samedi 7 décembre 1985 à 9 h. 30 à Bienne.

Il y sera notamment discuté de la compensation du renchérissement et du renouvellement de la convention collective. (comm)

SAIGNELÉGIÉRIER

Premiers accidents à la patinoire

Les deux premiers accidents relativement graves se sont produits à la patinoire du Centre de loisirs la semaine dernière. Mme Denise Jost, du Noirmont, s'est fracturé une cheville. Hospitalisée à Saint-Joseph, elle devra subir une intervention chirurgicale.

D'autre part, une jeune fille des Breuleux a fait une chute et heurté la glace avec la tête. Souffrant d'une forte commotion, elle a également été transportée à l'hôpital. (y)

L'ÉCONOMIE C'EST TOUT BÉNÉFICIE



AVIS MORTUAIRES

LE LOCLE

Au revoir chère maman et grand-maman.
Que ton repos soit doux
comme ton cœur fut bon.

Madame Charlotte Meyer-Hügli, ses enfants et petit-fils,
à La Chaux-de-Fonds;

Monsieur et Madame Pierre Hügli-Jobin et leurs enfants,

ainsi que les familles parentes et alliées ont le chagrin de faire part du décès de

**Madame
Angèle HÜGLI
née VERMOT PETIT-OUTHENIN**

leur très chère et regrettée maman, belle-maman, grand-maman,
arrière-grand-maman, tante, marraine, cousine, parente et amie,
enlevée à leur affection, après quelques jours de maladie, dans sa
95^e année.

LE LOCLE, le 1^{er} décembre 1985.

L'incinération aura lieu le mardi 3 décembre.

Culte à 10 heures au Centre funéraire de La Chaux-de-Fonds.

Le corps repose à la chambre mortuaire de l'Hôpital du Locle.

Domicile de la famille: M. et Mme Pierre Hügli,
Eroges 38,
2400 Le Locle.

Les personnes désirant honorer la mémoire de la défunte, peuvent
penser au Home Le Martagon, ccp 20-122-2.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

258210

Que ton repos soit doux
comme ton cœur fut bon.

Monsieur et Madame Jacques Pedretti-Jelk et leurs enfants,
à Villeneuve;

Monsieur Luc Pedretti;

Monsieur Marc Pedretti et sa fiancée
Mademoiselle Sylvie Cattin, à Neuchâtel,

ainsi que leur maman,

les familles parentes et alliées ont le grand chagrin de faire part du décès de

**Monsieur
Roland PEDRETTI**

leur bien cher papa, beau-papa, grand-papa, frère, oncle, parent et ami
que Dieu a repris à Lui dans sa 60^e année après de longues années de
maladie supportées avec courage.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 30 novembre 1985.
Bois-Noir 45.

L'inhumation et le culte auront lieu mardi 3 décembre à la chapelle
du cimetière à 10 h. 30.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: Monsieur Marc Pedretti,
Bois-Noir 29.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

258209

LA SOCIÉTÉ NEUCHÂTELOISE DES MÉDECINS-DENTISTES

a le triste devoir de faire part du décès de

**Monsieur
René CAVADINI**

Médecin-dentiste

Elle gardera de ce membre fidèle et dévoué un souvenir reconnaissant.

Pour les obsèques se référer à l'avis de la famille.

258197

LE PARTI LIBÉRAL-PPN
ET LE GROUPE LIBÉRAL-PPN DU GRAND CONSEIL

ont le chagrin de faire part du décès de

**Monsieur
René CAVADINI**

père de Monsieur Jean Cavadini, notre collègue et ami, conseiller d'Etat.

Pour les obsèques, se référer à l'avis mortuaire de la famille.

258202

LE PARTI LIBÉRAL SUISSE
ET LE GROUPE LIBÉRAL DES CHAMBRES FÉDÉRALES

ont la douleur de faire part du décès de

**Monsieur
René CAVADINI**

père de Monsieur Jean Cavadini, notre ami et collègue, conseiller national.

Pour les obsèques, se référer à l'avis mortuaire de la famille.

258203

ALPINA Assurances

vos conseillers:
Jean-Marc Montandon
Willy Schlunegger
Avenue Léopold-Robert 80
☎ 039/23 82 35

PIANOS ROSSELET

La Chaux-de-Fonds
Soleil 16 (Place du Bois)
☎ 039/28 67 52
PIANOS NEUFS
dès Fr. 85.- par mois
Réparations et accordages
OCCASIONS
dès Fr. 50.- par mois.

Gainerie

ANTHOINE FRÈRES

Fab. d'étuis, écrins, coffrets, mallettes
de collections tous genres. Garnissage
de tiroirs d'argenterie.

Doubs 15, ☎ 039/28 38 40

2300 La Chaux-de-Fonds 16938

**Prêts
personnels
jusqu'à 30 000.-**

en 48 h. sans caution pour
salariés.

Discretion absolue

021/35 97 10

Apprenez à conduire

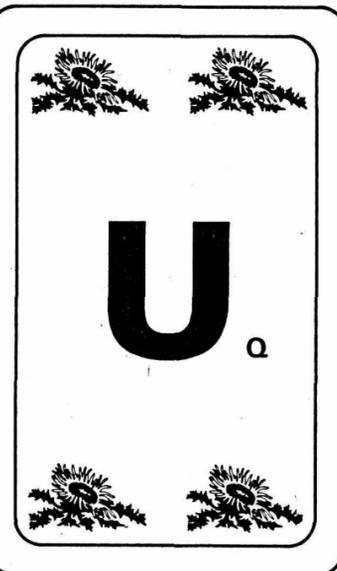
avec



- Succès
- Maîtrise
- Sécurité

Auto-Ecole «Pilote»

Téléphone (039) 28 29 85 66418



ROC TENDRE



Journées
Conseils ROC

**du lundi 2 décembre au
vendredi 6 décembre 1985**

Cadeau

A l'achat de produits Roc/Keops
d'une valeur de Fr. 30.- vous re-
cevez un produit maquillage en
cadeau (offre valable jusqu'à
épuisement).



Produits de beauté
hypo-allergéniques sans parfum.

Vente exclusive en pharmacies.

pharmacie

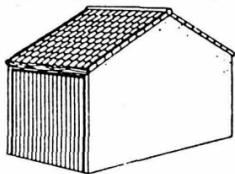
Dr. P.-A. Nussbaumer Pharm. 57 Av. L. Robert.



centrale

Secteur cosmétique

Avenue Léopold-Robert 57 - ☎ 039/23 40 23-24
La Chaux-de-Fonds.



**BÂTIMENTS PRÉFABRIQUÉS
EN BÉTON ARMÉ**

INDUSTRIELS ET AGRICOLES

ATELIERS - GARAGES

REMISES - CLAPIERS

DEVELIER

Tél. 066 229239

JACKY

CHAPPUIS

Modèle ci-dessus (en béton armé, couverture éternit)
le 1^{er} Fr. 5770.-, le 2^e et suivant accolés Fr. 4165.-, livré posé, l'cha compris

Fr. 5 000.- à

Fr. 25 000.-

**Prêt
comptant**

pour salariés, sans
garantie, dans les
deux jours.

Discretion absolue.

☎ 021/20 86 08

(8 h. à 17 h. 30)

A vendre

2 VW Coccinelle

1303 S, modèle

1973, 42 000 km

garantis. 1300,

modèle 1971,

72 000 km garantis.

Au choix: Fr. 3 600.-

la pièce.

S'adresser au Garage

du Jura, W. Geiser,

La Ferrière,

☎ 039/61 12 14.

Occasion

Lave-vaisselle

Miele G 522 E

(modèle de

démonstration)

Fr. 1495.-

Prix cat. 1995.-

039 26 68 65

demander:

M. Mouche

Ing. dipl. Fust

FACE A L'INFORMATIQUE...

VOTRE PREMIERE EXPERIENCE: UN DEPART A NE PAS MANQUER

**Cours pour débutant(e)
en soirée à La Chaux-de-Fonds**

Programmes:

- Informatique
- Secrétariat

- Comptabilité
- Vente

pour de plus amples informations, renvoyez le coupon ci-dessous à l'Institut BYVA, avenue de
la Gare 39, 2000 Neuchâtel.

Nom: _____ Prénom: _____

Rue/No: _____ NPA/Localité: _____

☎ privé: _____ ☎ prof: _____

BYVA le spécialiste des cours en soirée

AVIS MORTUAIRES

LE LOCLE

Repose en paix.

Madame Fernande Abplanalp-Lauener:

Madame et Monsieur Fritz Pulfer-Abplanalp, à Saanen;

Madame Anita Pulfer et sa fille Barbara, à Saanen,

Madame et Monsieur Bernard Mayor-Pulfer et leurs filles
Nathalie et Désirée, à Saanen,Madame et Monsieur Willy Ioho-Pulfer et leurs enfants Alain
et Géraldine, à Kungoldingen,ainsi que les familles parentes et alliées ont le grand chagrin de faire
part du décès de

Monsieur Gustave ABPLANALP

leur très cher époux, papa, beau-père, grand-papa, arrière-grand-papa,
oncle, parent et ami, qui s'est endormi paisiblement, dans sa
91^e année.

LE LOCLE, le 29 novembre 1985.

L'incinération aura lieu lundi 2 décembre.

Cérémonie à 11 heures au Centre funéraire de La Chaux-de-Fonds.

Le corps repose à la chambre mortuaire de l'Hôpital du Locle.

Domicile de la famille: J.-J. Huguenin 7,
2400 Le Locle.

Prière de ne pas faire de visite.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE
PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU. 258208

CORCELLES

*J'ai cherché l'Eternel,
et il m'a répondu;
Il m'a affranchi de toutes mes frayeurs.
Ps. 34: 5.*

Monsieur et Madame Roger Hügli;

Monsieur et Madame Claude Hügli;

Monsieur et Madame Jean-Claude Hügli et leurs enfants;

Monsieur et Madame Wolfgang Diel-Hügli et leurs enfants;

Monsieur Jean-Daniel Hügli;

Monsieur et Madame Maurice Barraud, leurs enfants et petits-enfants;

Monsieur et Madame Gérald Frasse et leurs enfants;

Monsieur et Madame Walther Stucki-Hügli et leurs enfants;

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Hermann Hügli;

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu
Fernand Steiner-Hügli;Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu
Emile Freiburghaus-Hügli;

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Paul Magnin-Hügli,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la profonde douleur de
faire part du décès de

Monsieur Edouard HÜGLI

employé CFF retraité

leur très cher père, beau-père, grand-père, arrière-grand-père, frère, beau-
frère, oncle, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 87^e année.2035 CORCELLES, le 1^{er} décembre 1985.

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, mercredi 4 décembre.

Culte à la chapelle du crématoire, à 15 heures.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beauregard,
Neuchâtel.Adresse de la famille: Monsieur et Madame Roger Hügli,
rue du Loclat 6,
2013 Colombier.Les personnes désirant honorer la mémoire du défunt peuvent penser
au Foyer de la Côte, Corcelles (ccp 20-391-3) ou à la Fondation en faveur
des personnes âgées, Colombier (par la Caisse Raiffeisen, ccp 20-4294-0).

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part. 258207

REMERCIEMENTS

Les présences
Les messages
Les fleurs
Les dons

Autant de témoignages qui nous ont aidés pendant ces jours de douloureuse
séparation, lors du décès de notre cher époux, papa et grand-papa

MONSIEUR WALTER RYF

Merci de votre amitié.
Merci de nous avoir réconfortés.

MADAME ROSALIE RYF-KÜHNI
MADAME ET MONSIEUR JOSEF PLATZER-RYF
ET NATALIE

34132

Dans l'impossibilité de répondre personnellement, la famille de

MADAME MARGUERITE ELSA ROBERT

remercie sincèrement toutes les personnes qui de près et de loin les ont
entourés pendant ces jours de douloureuse séparation par leurs messages,
leurs dons et envoi de fleurs.Ils en garderont un précieux souvenir. Elle les prie de trouver ici l'expression
de sa vive reconnaissance.

LES PETITS-PONTS, novembre 1985. 34054

JURA BERNOIS

Votations communales de Tramelan

Un oui massif au budget, un oui du bout des doigts pour deux crédits

En plus des votations fédérales et cantonales, le corps électoral de Tramelan
était appelé à se prononcer sur la demande de deux crédits pour un total de
627.460 francs et sur le budget, où l'on enregistre un excédent de dépenses de
112.800 francs. Par un grand oui, le budget a été accepté, il n'en est pas de
même avec les deux autres demandes de crédit qui ont été acceptées sans
grand enthousiasme. Les responsables des projets devront tenir compte des
oppositions comme les opposants devront quant à eux se soumettre à la
majorité.

BUDGET 1986

C'est par 1159 oui, 304 non et 33
blancs et nuls que le corps électoral
acceptait le budget pour 1986 avec un
excédent de charges de 112.800 francs et
surtout avec une quotité inchangée de
2,5 fois l'impôt simple. La taxe des
chiens a été portée de 50 à 60 francs par
chien sur tout le territoire de la com-
mune et de 10 à 20 francs par chien pour
les fermes isolées.

L'acceptation par le corps électoral
n'aura créé aucune surprise avec un tel
résultat puisque lors de la dernière
séance du Conseil général les partis
s'étaient déjà prononcés en sa faveur.

Le crédit de 346.000 francs destiné à
l'aménagement de la zone bleue a passé
le cap mais avec une différence de 271
voix seulement. Il faut relever qu'un
groupe d'électeurs s'était constitué en
dernière heure pour soulever et poser
certaines questions.

Il ne faisait aucun doute que ce pro-
blème était d'importance pour le déve-
loppement du centre commercial de Tra-
melan mais le montant paraissant élevé
pouvait être contesté.

Pendant les autorités n'avaient pas
d'autres solutions à proposer, car les exi-
gences cantonales étant tellement stric-
tes que le corps électoral préférerait ef-
fectuer cette dépense que de se voir suppri-
mer la zone bleue.

C'est par 867 oui, 596 non et 33

blancs et nuls que ce crédit trouvait
grâce devant l'électorat.

Oui à la salle des sciences: refusé une
première fois en 1980 par le corps électo-
ral, un nouveau projet revu et remanié
était proposé ce week-end. Là aussi l'on
enregistrait certaines oppositions en ce

qui concerne le montant et certains
autres aspects qui n'avaient rien à voir
avec l'enseignement aux élèves.

Le crédit de 281.460 francs pour
réfection de la salle des sciences a été
accepté par 821 citoyens alors que 648 le
refusait et 27 bulletins blancs et nuls
étaient dénombrés. C'est donc avec seu-
lement 173 voix de majorité que les élè-
ves de l'Ecole secondaire pourront voir
se transformer une salle qui ne corres-
pondait plus aux exigences édictées par
l'organe compétent du canton. La parti-
cipation au scrutin de 46,5% peut être
considérée comme bonne se situant dans
la moyenne des dernières votations. (vu)

CANTON DE NEUCHÂTEL

Soirée des gymnastes à Dombresson

Tout l'art du mouvement

Les pupillettes dans leur numéro aux
bâtons. (Photo Schneider)

AVIS MORTUAIRES

Repose dans la Paix du Seigneur,
chère épouse, maman
et grand-maman.

Monsieur René Viatte:

Monsieur et Madame Gérard Viatte-Frésard, leurs enfants
Laurence, Béatrice et Jean-Pascal,
à La Celle-St-Cloud (France);

Monsieur et Madame Germain Matthey-Brandt et famille,
à Chêne-Bourg;

Monsieur Gilbert Matthey et famille;

Madame Marthe Paratte-Viatte et famille;

Monsieur et Madame Achille Viatte-Houriet et famille, à Genève;

Madame Juliette Viatte et famille;

Monsieur Ernest Studer, à Genève,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de
faire part du décès de

Madame Hélène VIATTE née MATTHEY

leur très chère épouse, maman, belle-maman, grand-maman, sœur,
belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, que Dieu a accueillie
samedi, dans sa 77^e année, après une longue maladie, supportée
avec foi et courage, réconfortée par les sacrements de l'Eglise.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 30 novembre 1985.

La messe de sépulture sera célébrée au Centre funéraire,
mardi 3 décembre, à 8 h. 30, suivie de l'inhumation.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: 43, rue du Nord.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 259220

IN MEMORIAM

2 décembre 1981
2 décembre 1985

Madame Hilda ROTZETTER

Il y a quatre ans déjà que tu nous
as quittés.Ton souvenir reste gravé dans nos
cœurs.

34135 Ton époux et tes enfants.

L'IMPARTIAL

Société éditrice et imprimeur:
Imprimerie Courvoisier
Journal L'Impartial SA,
La Chaux-de-Fonds.

Rédaction et administration:
L'Impartial, rue Neuve 14,
2300 La Chaux-de-Fonds.
Tél. (039) 21 11 35 - Télex 95-2114.
Tirage contrôlé (REMP) 30.979.

Rédaction:

Rédacteur en chef: Gil Baillo.
Secrétaire général: Roland Graf.

Rédacteurs AP:

Willy Brandt, Monde. - Pascal Brandt, Régio-
nale. - Roland Carrera, Economie. - Jean-Jac-
ques Charrère, Val-de-Travers. - Michel Dérens,
Sports. - Raymond Dérens, Agriculture, Magarine
et TV. - Cécile Diezi, Jura bernois, Jura. - Laurent
Guyot, Sports. - Patrick Fischer, La Chaux-de-
Fonds. - Michel-Henri Krebs, Canton de Neuchâ-
tel. - Catherine Montandon, Le Locle. - Anouk
Ortlieb, Littoral. - Jean-Claude Perrin, Le Locle.
Mario Sessa, Val-de-Ruz. - Pierre Veya, Jura.

Stagiaires:

Christiane Ory, Jacques Houriet, Pierre Arlet-
taz, Georges Kurth, Catherine Roussy.

Publicité:

Locale: bureau de L'IMPARTIAL
Suisse: ASSA

IN MEMORIAM

1984 Francis SANDOZ 1985

Cher époux

cher papa

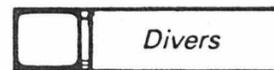
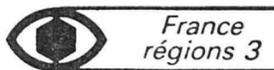
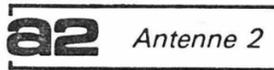
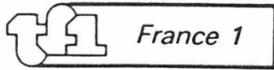
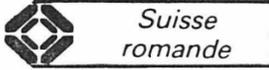
Une année s'est écoulée depuis cette cruelle séparation. Tu as pris le chemin
dont on ne revient pas mais dans nos cœurs ton cher souvenir restera à jamais
gravé.

Ton épouse Monique
ton fils Patrick
ta fille Marie-France.

33983

lundi

TELEVISION RADIO



- 12.00 Midi-public
- 13.25 Rue Carnot
L'anniversaire.
- 13.50 Petites annonces
- 14.00 Le bateau
de la dernière heure
- 15.00 Petites annonces
- 15.10 Escapades
- 15.55 Petites annonces
- 16.05 Gilles et Urfer
Au programme: *La Marie-Jésus, A l'enseigne de la fille sans cœur, Le feu de Dieu, etc.*
- 16.45 Alvaro Bizzari
- 17.15 Télévision éducative
Coup d'œil sur des images du froid.
Les glaçons de grand-papa.
- 17.50 Téléjournal
- 17.55 4, 5, 6, 7...
Babibouchettes
- 18.10 Le vent dans les saules
- 18.35 Mille francs par semaine
- 18.55 Journal romand
- 19.15 Dodu Dodo
- 19.30 Téléjournal
- 20.15 Spécial cinéma

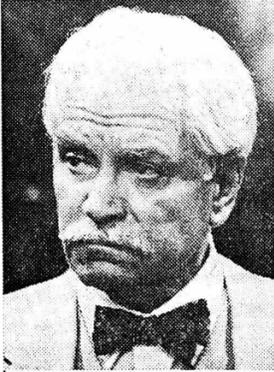


Visa pour nulle part

Film d'Alain Bloch, avec Jean-François Balmer, Caroline Sihol, François Germond, etc.
Julien Costa est un homme tranquille, ordinaire, et rien, avant le coup d'Etat qui survient dans son pays en Amérique latine, ne le prédisposait aux événements qui vont pulvériser son existence.
Photo: Caroline Sihol et François Germond/Igaal Niddam. (tsr)

- 21.45 L'actualité cinématographique en Suisse
- 22.55 Téléjournal
- 23.10 Cadences
Alban Berg.
- 0.10 Dernières nouvelles
Bulletin du télétexte.

- 9.20 Antiope 1
- 9.30 TF1/Canal FIT
- 10.30 Régie française des espaces/TF1
- 10.45 La une chez vous
- 11.00 Challenges 85
- 11.30 Les jours heureux
- 12.00 Flash
- 12.02 Tournez... manège
- 12.30 Midi trente
- 12.35 Tournez... manège
- 13.00 Le journal à la une
- 13.50 La conquête du ciel
4^e épisode.
- 14.45 Les choses du lundi
- 15.20 Dieu est mort
Film de J. Ford (1947), avec H. Fonda, D. Del Rio, P. Armendariz.
Un prêtre traqué, médiocre et lâche, cherche à sauver sa vie.
Durée: 95 minutes.
- 17.10 La maison de TF1
- 17.30 La chance aux chansons
- 18.00 Salut les petits loups!
- 18.30 Minijournal
- 18.45 Santa Barbara
36^e épisode.
- 19.15 Anagram
- 19.40 Cocoricocoboy
- 20.00 Le journal à la une



A 20 h 35
Richard III

Film de Laurence Olivier (1955), avec Laurence Olivier, John Gielgud, Ralph Richardson.
De 1461 à 1485, en Angleterre. L'ascension et la chute de Richard III, criminel pervers et rongé d'ambition, qui régnera en despote avant de trouver la mort au cours de la bataille de Bosworth.
Durée: 135 minutes.
Photo: Laurence Olivier. (tfl)

- 22.55 Etoiles et toiles
- 23.55 Une dernière
- 0.10 C'est à lire

- 6.45 Télématin
- 10.30 Antiope vidéo
- 11.30 Les rendez-vous d'Antenne 2
- 11.35 Itinéraires
Brésil II: Pour une poignée de pépites.
- 12.00 Midi informations
Météo
- 12.08 L'académie des 9
- 12.45 Antenne 2 midi
- 13.30 Rancune tenace
Enfermé dans une cave par Jeff, Pierre est libéré par les pompiers.
- 14.00 Aujourd'hui la vie
Médias et justice.
- 15.00 Hôtel
Le procès.
- 15.50 C'est encore mieux l'après-midi
- 17.30 Récité A2
Ploom; Chapi Chapi; Image, imagine; Superdoc; Latulu et Lireli; Tchaou et Grodo; Cobra; Téléchat.
- 18.30 C'est la vie
L'hygiène alimentaire.
- 18.50 Des chiffres et des lettres
- 19.10 D'accord, pas d'accord
- 19.15 Actualités régionales
- 19.40 La trappe
- 20.00 Le journal



A 20 h 35
Les derniers jours de Pompéi

Feuilleton en trois épisodes avec Nicholas Clay, Franco Nero, Olivia Hussey, etc.
En l'an 79 de notre ère, juste avant l'éruption fatale du Vésuve, un tableau de la vie à Pompéi, ville portuaire florissante, résidence d'été de la noblesse romaine.
Photo: Olivia Hussey et Franco Nero. (a2)

- 22.10 Le cerveau
Voir et se mouvoir.
- 23.00 Edition de la nuit
- 23.25 Bonsoir les clips

16.00 Annonces régionales



A 16 h 05
Caravane

Film d'Erik Charell (1934), avec Annabella, Carnie Daumery, Charles Boyer, etc.
Vers 1930, en Hongrie. Une jeune princesse, qui doit impérativement être mariée pour pouvoir hériter de son père, provoque un scandale en épousant un tzigane.
Durée: 95 minutes.
Photo: Charles Boyer (fr3)

- 17.45 La mémoire aux images
- 18.00 Télévision régionale
- 18.55 La panthère rose
- 19.00 Flash infos
- 19.05 Télévision régionale
- 19.35 Un journaliste un peu trop voyant
- 19.55 Les Entrechats
- 20.04 Jeux de 20 heures
Avec M. Boujenah, P. Leroy-Beaulieu, L. de Suza.
- 20.35 La marraine de Charley
Film de P. Chevalier (1959), avec F. Raynaud, A. Auberson, P. Bertin.
- 22.05 Soir 3
- 22.30 Boîte aux lettres
Spécial Claude Simon, Prix Nobel de littérature 1985.
- 23.30 Prélude à la nuit
Tulerunt Dominum Meum, de J. des Prés, interprété par le Groupe vocal de France.

Demain à la TVR

- 12.00 Midi-public
- 13.25 Rue Carnot
- 14.00 Télévision éducative
- 14.35 Suivez-moi
jeune homme, film.
- 16.10 Spécial cinéma

Suisse italienne

- 16.00 Téléjournal
- 16.05 Les derniers bergers
Le monde merveilleux de Walt Disney
- 17.45 TSI jeunesse
- 18.45 Téléjournal
- 19.00 Le quotidien
- 20.00 Téléjournal
- 20.30 Châteauevallon
Téléfilm de P. Planchon.
- 21.25 Nautilus, série.
- 22.35 Téléjournal
- 22.45 Ritorno a Eden
Téléfilm de K. Artur.
- 23.50 Téléjournal

Suisse alémanique

- 13.00 Bulletin - Télétexte
- 14.00 Les reprises
- 16.10 Téléjournal
- 16.15 Rendez-vous
- 17.00 Hoschehoo
- 17.30 TV scolaire
- 17.45 Gutenacht-Geschichte
- 17.55 Téléjournal
- 18.00 Tiparade
- 18.30 Karussell
- 19.00 Actualités régionales
- 19.30 Téléjournal - Sport
- 20.05 Switch, jeu.
- 20.55 Kassensturz
- 21.25 Téléjournal
- 21.35 Mandala:
Die blinden Augen des Herzens, film.
- 23.15 Bulletin de nuit

Allemagne 1

- 16.00 Téléjournal
- 16.10 Allerhand Leute
- 17.20 Kater Mikesch, série.
- 17.50 Téléjournal
- 18.00 Programmes régionaux
- 20.00 Téléjournal
- 20.15 Marktplatz
der Sensationen, série.
- 21.15 Le syndicat des exclus
- 22.00 Sketchup
- 22.30 Le fait du jour
Film de C. Goretta.
- 0.45 Téléjournal
- 0.50 Pensées pour la nuit

Allemagne 2

- 13.15 Vidéotexte
- 16.00 Informations
- 16.04 Vers l'avenir
- 16.35 Au royaume des animaux sauvages
- 17.00 Informations régionales
- 17.15 L'illustré-télé
- 17.50 L'homme qui tombe à pic
- 19.00 Mord im Spiel
Film de H. Lichtenfeld.
- 21.15 WISO
- 21.45 Informations
- 22.10 Les Dix
- 22.55 Shakespeare 1984
- 0.45 Informations

Allemagne 3

- 18.00 Rue Sésame
- 18.30 Telekolleg
- 19.00 Programmes régionaux
- 19.25 Informations
- 19.30 Bonanza
Un froid mortel.
- 20.15 Mann im blauen Kittel
- 21.05 Flash Gordon, série.
- 21.20 Rétrospectives
- 21.35 Des hommes parmi nous
- 22.20 Jazz du lundi

RADIOS

La Première

Informations toutes les heures (sauf à 22 h et 23 h) et à 6 h 30, 7 h 30, 12 h 30, etc.; 9 h 05, Petit déjeuner de têtes; 13 h 15, Interactif; 17 h 05, Première édition; 17 h 35, Les gens d'ici; 19 h 05, L'espadrille vernie; 20 h 05, Longue vie sur ultra courte; 20 h 30, Histoire de la Radio; 22 h 40, Paroles de nuit: Juliette a-t-elle un grand CUI? d'H. Ray; 0 h 05, Couleur 3.

Espace 2

9 h 05, Séquences; 10 h, Points de repère; 10 h 30, Les mémoires de la musique; 11 h, Idées et rencontres; 12 h 05, Musimag; 13 h 30, Un sucre ou pas du tout? 14 h 05, Suisse musique; 16 h, Silhouette; 16 h 30, Cadences 16/30; 17 h 30, Magazine 85; 20 h 05, L'oreille du monde; 20 h 30, Concert en direct du Théâtre de Beaulieu; 0 h 05, Le concert de minuit.

Suisse alémanique

9 h, Palette; 12 h, Rendez-vous; 14 h, Mosaïque; 14 h 30, Le coin musical; 16 h, Chanter pour l'Avant; 16 h 30, Le club des enfants; 17 h, Welle eins; 19 h 15, Sport-télégramme; Brass Bands; 20 h, Le disque de l'auditeur; 20 h, Musique populaire; 21 h, Anciennes et nouvelles chansons; 22 h, Opérette, opéra, concert; 23 h, Jazztime; 24 h, Club de nuit.

France musique

9 h 05, Le matin des musiciens; 12 h 10, Le temps du jazz; 12 h 30, Orchestre du Mozarteum de Salzbourg; 14 h 02, Répères contemporains; 15 h, Après-midi de France musique; 18 h 02, Equivalences; 18 h 30, Jazz d'aujourd'hui; 19 h 10, Premières loges; 20 h 04, Les sonates de Scarlatti; 20 h 30, Ensemble Organum de Paris; 23 h, Les soirées de France musique.

RTN - 2001

Coditel 100,6, FM 90,4, Vidéo 103,2 Réseau Basse-Areuse 91,7

- 6.00 Biscottes et café noir
- 7.00 Journal
- 8.00 Rappel des titres
- 8.30 Revue de presse
- 8.35 Naissances
- 9.00 Espace 5
- 10.00 Laissez Lucie faire
- 12.00 Les titres du journal
- 12.15 Journal
- 12.30 Magazine de midi
- 12.45 Jeu
- 13.00 Classe 2001
- 14.00 Couleur 3
- 17.30 Plum-cake
- 18.00 Les titres du journal
- 18.02 Les sports
- 19.00 Journal
- 19.15 Magazine canadien
Beau et chaud
- 21.00 Intermezzo
- 23.00 Fin

Pompéi était refait à neuf lors de sa destruction

A2, à 20 h. 35
Au premier siècle sous le règne de Vespasien, la riante cité de Pompéi était une sorte de Saint-Tropez de la décadence romaine. C'est là que se retrouvait toute la jeunesse dorée de l'aristocratie romaine: un lieu, apparemment préservé, de luxe et de plaisirs.
En 63 de notre ère, cette ville d'une vingtaine de milliers d'habitants avait été très gravement sinistrée par une éruption du Vésuve. Mais, sur les rivages méditerranéens, on connaît les colères de Pluton et les Pompéiens s'étaient mis courageusement à redresser leurs ruines. Une dizaine d'années plus tard, tout était pratiquement refait à neuf.
Mais voilà que treize ans plus tard, le 20 août 79, la terre se met à trembler sourdement. Tout semble redevenu calme lorsque le 24 août à dix

heures du matin retentit une formidable explosion.
Les Pompéiens lèvent alors la tête vers le Vésuve: il vient de se fendre en deux. Le bouchon de lave qui, depuis un millier d'années, obstruait le cratère vient de sauter, projetant en l'air à des kilomètres à la ronde des scories, de la lave en fusion et des morceaux de roche.
Une colonne de feu se dresse dans le ciel puis fait place à un énorme champignon de fumée noire et une cendre très fine commence à pleuvoir sur Herculanium la cité (pauvre) voisine. Les Pompéiens eux, ne s'inquiètent pas trop mais lorsqu'ils commencent à s'alarmer il est déjà trop tard pour la plupart d'entre eux. La pluie de cendres déferle inexorablement dans une odeur de soufre. La nuit tombe en plein jour et les gens meurent étouffés dans d'atroces souffrances.

Tel qui espérait emporter sa fortune est immobilisé dans la mort et littéralement statufié avec ses bijoux à la main. Tel autre enlance pour l'éternité sa compagne en une ultime étreinte. Pourtant, comme l'a raconté Pline le Jeune, certains habitants réussirent à fuir par la mer sur des galères envoyées par Rome.
Pendant des siècles et des siècles la cité engloutie sous la lave s'efface de la mémoire des hommes. En creusant un puits vers la fin du 17^e siècle un paysan découvre des inscriptions quelques mètres en-dessous du niveau du sol.
Un archéologue amateur, Guiseppe Macrinie entreprend des fouilles succinctes et il s'enthousiasme: «J'ai vu des maisons entières, des ruines de murailles et quelques colonnes de briques à demi dégagées». Mais il a beau proclamer qu'il a découvert Pompéi, il se heurte à l'ironie de tous. (ap)

À PROPOS

Mme Kopp à «Table ouverte»

«Table ouverte», qui reste débat d'idées, même parfois un peu confus, a le mérite, sans apporter beaucoup d'informations originales, de faire le point sur un problème. Il en fut ainsi hier: 10% seulement des demandeurs d'asile reçoivent l'autorisation de rester en Suisse. Mais ils sont 23.000 à attendre, parfois depuis plusieurs années, une décision. Ils ne seront peut-être pas tous expulsés, surtout les plus anciens dont parfois les enfants sont scolarisés dans notre pays. Mais il faut alors que, dans le cadre de législations compliquées, les cantons leur accordent le droit de séjour, soit pris sur des «contingents» ordinaires, soit par les mesures exceptionnelles. On se renvoie pourtant un peu trop la balle entre Confédération et cantons. Et le refus d'une solution globale, proposée en août dernier, n'a pas arrangé les choses.
22 des 59 Zairois ramenés sous trop bonne garde policière à Kinshasa avaient déjà reçu un avis d'expulsion et n'en avaient pas tenu compte. Les 37 autres avaient acheté de faux papiers angolais. Peut-être ne conteste-t-on plus avec grande virulence le principe de l'expulsion. Il n'en reste pas moins que la méthode assez brutale continue de surprendre, encore au moins un quart des Suisses sondés récemment par la «Weltwoche», alors que la moitié approuve la sévérité de la politique fédérale actuelle. Coïncidence involontaire il y eut entre l'expulsion et les avances de l'extrême-droite à Genève et Lausanne. Si le geste devait avoir un effet dissuasif sur d'autres demandeurs d'asile, alors tant mieux, devait dire un brin cyniquement Mme Kopp à «Table ouverte» (1.12). A plusieurs reprises, notre première conseillère fédérale rappela qu'elle ne présentait et défendait pas sa politique personnelle mais celle du Conseil fédéral. Pour elle, l'important, ce ne sont pas les 23.000 qui attendent que les milliers d'autres qui risquent d'affluer dans les mois qui viennent si rien ne change, ce qui est ainsi une justification du récent durcissement, non pour la solution de dossier en suspens, mais par une volonté de politique préventive.
Mme Kopp face à quatre journalistes de la TV romande, vient donc de passer une sorte d'examen dans une importante émission pas encore trop atteinte par la spectacularisation, avec une certaine élégance, car elle s'est exprimée en français avec une prudente compétence. Car la raison d'Etat n'est pas facile à faire comprendre ni surtout à justifier...
Freddy Landry

note brève

Le cerveau
«Le stress de la vie» (28 oct.), «Les grands rythmes» (4 nov.), «Une machine extraordinaire» (11 nov.), «La mémoire (18 nov.)», «Veiller, rêver, dormir» (25 nov.) et ce soir, dernière partie, «Voir et se mouvoir»: une splendide série consacrée au «cerveau» se termine (A2) qui vit s'unir deux équipes, une française et une américaine, sous la direction de John Hemingway.
Des commentaires en général excellents, des illustrations parfois inégales, une grande rigueur scientifique, une réelle volonté de vulgarisation, le choix d'exemples souvent frappants sont à porter à l'actif de cette forme ambitieuse de télévision, qui peut et doit viser haut, et cela choisi, réussir dans ses ambitions. Car la télévision, c'est aussi aller aux frontières de nos connaissances, pas seulement frayer avec le divertissement et l'info-spectacle, ce qui revient de plus en plus souvent au même. (fyly)